Jeudi 30 Mars 1916 — A B C D — JOURNAL QUOTIDIEN — Le Numéro : 10 Centimes — 3me Année. — N° 498

LA BELGIQUE

PRIX DES ABONNEMENTS
3 mois (avril, mai, juin), fr. 6.90 | 2 mois (avril, mai), fr. 4.60 | 1 mois (avril), fr. 2.30

Les demandes d'abonnement sont reçues EXCLUSIVEMENT aux guichets des bureaux de poste.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
31, Montagne-aux-Herbes-Potagères, BRUXELLES
BUREAUX : DE 9 à 17 HEURES
Jos. MORESSÉE, DIRECTEUR

PRIX DES ANNONCES

Petites annonces	la ligne, fr.	0.40
Réclame avant les annonces	—	1.00
Corps du journal	—	4.00
Faits divers	—	3.00
Nécrologie	—	2.00

Aujourd'hui: SIX pages.

LA GUERRE

605e jour de guerre

Contre toute attente, les hostilités se sont visiblement ralenties sur le front dans l'Ouest. Le calme a régné même dans la région de Verdun, sauf que les combats d'artillerie s'y poursuivent encore avec violence.

* * *

Dans l'Est, les attaques russes ont cessé le long de la Dwina, mais elles ont recommencé tout aussi acharnées au sud de Dunabourg dans le secteur de Postawy. Entre les lacs de Narocz et de Wiszniew, où le maréchal von Hindenburg vient, comme on sait, de prononcer une vigoureuse contre-attaque, les Russes reconnaissent que leur offensive s'est heurtée à une résistance opiniâtre.

Sur la Strypa et en Bessarabie, il apparaît aussi que les Autrichiens, dont l'artillerie se montre très active, tiennent solidement leurs positions.

* * *

Le réveil d'activité que nous constatons depuis quelques jours sur le front austro-italien tend à s'accentuer.

Un duel d'artillerie s'est engagé dans le sud-est du Tyrol, dans le secteur de Rovereto et dans la vallée supérieure de l'Astico. La lutte se poursuit très vive avec alternatives diverses à l'est du col de Plücken, depuis le monte Croce jusqu'au Grand Pal. Les belligérants restent également aux prises dans la région de Görz ; enfin, des attaques des Italiens ont déterminé quelques combats sur le plateau de Doberdo.

SUR MER

Londres, 28 mars :
Au sujet des survivants du „Sussex", la „Press-Association" fait savoir que les vingt-cinq Américains inscrits sur la liste des passagers ont été sauvés. Le professeur Baldwin est également sauvé. Par contre, la moitié du courrier est perdue.

Un Américain qui déposait comme témoin devant le coroner à Douvres s'est plaint des ceintures de sauvetage, qui auraient été en mauvais état, et aussi de la conduite de quelques personnes de l'équipage.

Copenhague, 27 mars :
Aujourd'hui, à l'audience du tribunal maritime qui avait à apprécier le cas du navire „Skodsborg", l'officier de quart a déclaré que le navire avait été torpillé nuitamment. Pendant cette même nuit, quatre autres navires ont encore été torpillés à proximité de Yarmouth.

Londres, 28 mars :
Pendant la semaine dernière, cinq vapeurs ont été torpillés en rade du Havre.

Hoek van Holland, 28 mars :
Le vapeur „Cromer", de la ligne de Harwich, venant de Londres, a recueilli en haute mer vingt-deux hommes d'équipage et le capitaine du vapeur „Empress of Midlands". Ce vapeur, jaugeant 2,224 tonnes brut, a touché une mine ; les hommes avaient réussi à descendre dans un canot.

Lugano, 28 mars :
Le vapeur italien „Port Smirne", qui vient d'arriver à Vera-Cruz, annonce que, alors qu'il se rendait à Syracuse, il a reçu par sans-fil un appel au secours d'un vapeur anglais qui venait d'être torpillé par un sous-marin allemand.

Londres, 28 mars :
Dans les cercles d'armateurs anglais, on évalue la valeur des navires anglais coulés la semaine passée à 50 millions de francs. Dans cette somme n'est pas compris la valeur des chargements.

Londres, 29 mars :
Le vapeur hollandais „Duveland", dont la perte a déjà été annoncée, a touché une mine à 13 milles de la côte anglaise et a coulé en sept minutes.

La Haye, 29 mars :
Le département de la marine communique ce qui suit :

— L'enquête faite au sujet des causes de la perte du vapeur „Palembang", du Rotterdamsche Lloyd, a démontré que le navire se trouvait, le 18 mars dans la matinée, vers 11 h. 27, à 1½ mille au nord de la bouée septentrionale du Galloper et qu'il naviguait dans la direction du sud-ouest. C'est alors qu'une violente secousse a brusquement ébranlé le bâtiment. Les machines ont été arrêtées et la vapeur a été renversée jusqu'à l'arrêt complet du navire. Le vapeur n'embarquait que peu d'eau. A 11 h. 30, deux nouvelles et violentes secousses ont été ressenties ; elles provenaient d'une explosion qui venait de se produire à tribord, vers l'avant. Le navire s'est fortement incliné et a commencé à sombrer.

Pendant que les passagers se rendaient dans les canots, une troisième explosion s'est produite à hauteur de la chambre des machines ; cette explosion a fait sombrer le navire.

Au cours de l'enquête, le capitaine, le premier maître-timonier, le pilote et un matelot ont déclaré ce qui suit sous la foi du serment :

1° Lorsque la deuxième et la troisième explosion se sont produites, le navire était complètement arrêté ;

2° Le premier maître-timonnier qui, après la deuxième explosion, se trouvait en canot à côté du navire, a vu s'avancer un sillon, formé par l'eau qui se soulevait ou par l'air, se rapprocher avec grande rapidité à tribord ; mais, avant que ce sillon ait atteint le navire, l'explosion s'est produite et a enveloppé le canot d'une colonne d'eau ;

3° Le pilote et le matelot ont vu s'avancer directement sur le navire, à une grande vitesse, une traînée blanche, composée de bulles d'air et d'écume ; puis, la deuxième explosion s'est produite. Ils ont vu que cette traînée blanche a passé devant un destroyer anglais, qui, à tribord et transversalement au „Palembang", détruisait une mine qui s'était désancrée.

Harwich, 29 mars :
Le vapeur danois „Harriet", qui avait été endommagé, a coulé. Le capitaine déclare que l'équipage tout entier est sain et sauf.

Le navire valait 391,700 couronnes et transportait en Angleterre des matières premières pour la fabrication du papier.

Paris, 29 mars :
L'agence Havas annonce que 163 passagers du „Minneapolis" ont été débarqués à Malte. Onze personnes manquent encore à l'appel.

Ymuiden, 29 mars :
Un chalutier à vapeur qui vient de rentrer à Ymuiden annonce que le 27 mars, à 11 heures du matin, il a trouvé ancré, à 55°30' de latitude nord et à 6°18' de longitude est, un contre-torpilleur anglais à trois cheminées qui portaient le nom de „Medusi" (?). L'avant du destroyer s'enfonçait dans la mer, et des décombres gisaient sur le pont. L'installation de la télégraphie sans fil n'était pas endommagée. Le contre-torpilleur était pourvu de quatre lance-torpilles. L'équipage avait quitté le navire.

DANS LES BALKANS

Paris, 27 mars :
L'agence Havas annonce que le ministre bulgare de la guerre a traversé mercredi dernier Uskub ; il était accompagné de deux officiers de l'état-major allemand et d'un officier supérieur turc. Le ministre s'est entretenu avec de nombreux officiers de l'état-major bulgare.

Constantinople, 27 mars :
Le Conseil des ministres a décidé d'autoriser à nouveau l'exportation du tabac, qui avait été interdite depuis quelques mois.

Milan, 28 mars :
D'après une nouvelle adressée d'Athènes au „Scoolo", les représentants de l'Entente ont remis à M. Skouloudis un mémoire dans lequel ils réitèrent leurs réserves au sujet de l'annexion de l'Epire septentrionale, l'avenir de ce pays devant être fixé par le Congrès de la Paix.

Londres, 28 mars :
On dit que l'attaque sur Salonique faite par des aéroplanes allemands a causé des dégâts considérables. Une bombe est tombée sur la grande caserne, une autre sur la préfecture.

Sofia, 29 mars :
La session de la Sobranié a été clôturée hier.

Bucarest, 28 mars :
Le général Zottu, chef de l'état-major, les généraux de division Culcer et Janca, attachés à l'inspection générale de l'armée, ainsi que le général de division Vasiliu, commandant de la région fortifiée de Bucarest, ont été passés au cadre de réserve.

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 29 mars :
La Conférence des Alliés, après sa discussion, a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

— Les représentants des gouvernements alliés, réunis les 27 et 28 mars à Paris, constatent la complète communauté d'idées des Alliés et leur solidarité ; ils confirment toutes les mesures qui ont été prises pour réaliser une complète unité d'action. Par là, ils entendent tout ensemble l'unité de l'action militaire, conforme aux accords concertés entre les états-major, l'unité de l'action économique dont l'organisation a été régie par la Conférence, et enfin l'unité de l'action diplomatique qui est garantie par la volonté inébranlable des Alliés de continuer la lutte jusqu'au triomphe de la cause commune.

Les gouvernements décident de mettre en pratique la solidarité de leurs vues et de leurs intérêts sur le terrain économique. Ils chargent la Conférence économique qui aura lieu prochainement à Paris de leur proposer toutes mesures propres à réaliser cette solidarité, en vue de renforcer, coordonner et unifier l'action économique capable d'empêcher l'approvisionnement de l'ennemi.

La Conférence a résolu de constituer à Paris un comité permanent dans lequel tous les Alliés seront représentés. Elle décide :

1° De continuer l'action commencée par le Bureau central des transports de Londres ;

2° De rechercher ensemble aussitôt que possible les moyens pratiques pour arriver à une répartition équitable des charges résultant des transports sur mer entre les puissances alliées, et empêcher une nouvelle hausse des tarifs de transport.

* * *

Paris, 28 mars :
Le généralissime français a interdit, jusqu'à nouvel ordre, la visite des députés au front. On s'attend à des scènes orageuses à la Chambre si cette interdiction n'est pas levée.

* * *

Madrid, 28 mars :
L'emprunt de 100 millions d'obligations du Trésor a été couvert.

* * *

Paris, 28 mars :
D'après le „Temps", on a créé, dans la zone maritime qui s'étend jusqu'au cap l'Antifer, un nouveau commandement supérieur, qui a sous ses ordres les escadres de la Manche orientale et de la mer du Nord, ainsi que leurs bases sur terre et leurs services d'hydroplanes. La mission principale du nouveau commandant est de surveiller la côte.

* * *

Pétrograd, 28 mars :
La „Ruskija Wiedomosti" désapprouve les tendances qui se font jour parmi les Alliés au sujet de la continuation de la guerre commerciale après la signature de la paix. La Russie, dit-elle, ne prend pas au sérieux ces tendances, la politique économique dépendant de la situation politique qui existera après la guerre.

* * *

Londres, 28 mars :
L'Amirauté anglaise annonce que l'entrée septentrionale du Humber a été interdite aux navires.

* * *

Londres, 28 mars :
Les généraux Arthur Paget et sir Bruce Hamilton ont été chargés d'importants commandements en Angleterre.

* * *

La Haye, 28 mars :
Les gouvernements allemand, anglais et français ont été avisés que le gouvernement néerlandais a fait stationner le navire de sauvetage „Atlas" dans la mer du Nord.

* * *

Madrid, 28 mars :
Dans un discours adressé aux libéraux de Madrid, qui briguent trois sièges aux prochaines élections, M. Romanones, président du Conseil, a parlé des énormes difficultés économiques de l'heure. Mais l'Espagne, qui malgré tout souffre infiniment moins que le reste de l'Europe, gardera sa neutralité, quelque vives que soient les suggestions en faveur d'une autre attitude. L'Espagne désire que l'heure de la paix sonne bientôt.

A la poursuite d'un zeppelin

Un aviateur anglais donne, dans le „Daily Mail" la narration d'une équipée nocturne, à la poursuite d'un zeppelin dont l'arrivée avait été signalée à Londres.

— Nous étions réunis dans notre hangar, attendant les événements, quand une communication téléphonique nous apprend qu'un zeppelin est signalé se dirigeant vers le nord. Aussitôt branle-bas général. Les appareils sont sortis ; les bombes et les armes sont mises en place, ainsi que le compas, les lampes et les cartes. Déjà les projecteurs fouillent l'horizon, tandis que nous attendons, anxieux, auprès de nos avions. Tout à coup, l'un de nos hommes jette un cri : le zeppelin a traversé le cône de lumière du projecteur. L'alarme générale est donnée ; nous sautons sur nos machines et une minute plus tard nous sommes dans les airs. C'était la première fois que j'entreprenais une ascension nocturne. La nuit était noire comme de l'encre ; on n'y voyait pas plus que dans un four. Une impression indéfinissable s'empare de tout notre être. A mesure qu'on monte, il semble qu'on est précipité dans un gouffre noir du haut d'un rocher. L'obscurité devient si épaisse qu'il n'est pas possible de voir à un mètre devant soi ; le ronflement du moteur devient pénible pour nos oreilles.

Nous montons plus haut, mais nous ne voyons toujours rien ; nous ne savons pas où nous nous trouvons en ce moment, ni quelle direction nous suivons. Enfin, sous les nuages, la lune semble s'être dégagée quelque peu et nous voyons un léger reflet argenté qui nous indique le cours du fleuve. Nous obliquons à droite et, petit à petit, l'atmosphère sous nos pieds devient plus lumineuse. Nous voyons très distinctement le tracé des rues ; les réverbères dont la partie supérieure est voilée projettent leur lumière sur le sol. Ces lumières colorées, nous permettent même de distinguer les rues principales. Mais nous grimpons toujours : l'altimètre marque 1,000 pieds. La lumière de la lampe électrique dont je fais usage pour lire la hauteur est si éblouissante pour mes yeux que pendant quelques minutes je ne vois absolument plus rien...

Nous avons atteint 5,000 pieds, et pas encore de trace du zeppelin. Cependant, à cette hauteur, nous devons nous approcher de lui. Nous montons encore et, pour la seconde fois, la terre a complètement disparu pour nous. Ah ! qui dira l'angoisse qui vous empoigne le cœur dans cette attente au milieu de cette obscurité sans fin et ce ronflement qui vous déchire le tympan. Alerte !.. Qu'est-ce cela ? Une forme noire s'avance avec la vitesse d'un train-express. Le cœur bat violemment, je retiens ma respiration et ma main s'appuie sur la mainvelle de la mitrailleuse. Mais déjà l'apparition a disparu : c'était un de nos avions qui, comme nous, perdu dans l'immensité, cherche en vain le zeppelin. Il passe à cinq-cent pieds de notre machine, et il s'en est fallu de peu qu'il ne provoquât une collision.

Tout à coup les canons se mettent à tonner. C'est un indice certain que le but a atteindre a été découvert. Les projecteurs fouillent l'espace dans tous les sens et plus d'une fois nous enveloppent de leur lumière éblouissante. Mon conducteur en est ébloui à tel point qu'il n'est plus maître de sa direction et que nous souhaitons projecteurs et canons à tous les diables. Et ce n'est pas tout : aussi bien que le zeppelin nous sommes exposés au feu des canons de défense. Une grenade perdue aurait tôt fait de nous renvoyer sur le sol plus rapidement que nous l'aurions désiré, tandis que le dirigeable ennemi s'en retournerait tout à son aise.

Heureusement, cette fois, la peur a été plus grande que le mal. Les projecteurs cessent bientôt d'illuminer le ciel, les canons se taisent, tout redevient silencieux et il nous semble que l'opacité de l'atmosphère augmente encore. Après avoir plané encore une dizaine de minutes, nous nous décidons à descendre. 8,000 pieds ! 7,000 pieds !... Un froid de loup nous entoure... Nous grelottons littéralement... 6,000 !... 5,000 !... Dieu ! que cette descente nous semble longue... Je cherche en vain les lumières qui doivent nous indiquer le lieu d'atterrissage. Enfin, nous voici à 1,000 pieds... Il s'agit maintenant d'être prudent, si nous ne voulons pas casser du bois... Et toujours pas de lumières en vue.. Aucune trace du camp d'aviation... Je me décide à tirer une fusée rouge. Les étincelles tombent en pluie vers le sol... Cependant, aucun indice ne nous montre que notre présence a été signalée... L'anxiété nous empoigne de plus en plus... Nous ne sommes plus qu'à 500 pieds de hauteur. Je lance une fusée verte. Cette fois nous sommes plus heureux. Des lumières se découvrent, un grand quadrilatère se dessine sous nos pieds. J'en fais part au conducteur, qui déjà s'en est aperçu. L'atterrissage est un peu brusque, mais c'est avec une joie inexprimable que nous sentons sous nos pieds le sol ferme de la vieille Angleterre.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 29 mars. — Officiel de ce midi :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Dans un combat à la grenade au sud de Saint-Eloi, nous avons repris aux Anglais un des entonnoirs qu'ils avaient occupés à la suite des dernières explosions de mines.

Sur la rive gauche de la Meuse, au nord de Malancourt, nous avons pris d'assaut, sur une étendue de front de 2,000 mètres environ, les positions françaises comprenant plusieurs tranchées parallèles. Nos troupes, qui ont occupé aussi la partie nord-ouest du village, n'ont essuyé que des pertes insignifiantes. L'ennemi a laissé entre nos mains 12 officiers et 486 hommes non blessés ainsi qu'un canon et quatre mitrailleuses ; cette action nous a permis de constater avec certitude que deux autres divisions, en plus de celles déjà comptées, ont été engagées dans ce secteur.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Hier, les Russes n'ont pas renouvelé leurs attaques dans les secteurs du nord ; en revanche, ils ont continué, nuit et jour, leurs efforts inutiles, au sud du lac Narocz. Nos troupes ont repoussé l'ennemi à sept reprises différentes, quelquefois même en l'abordant à la baïonnette.

Des escadrilles d'avions allemands ont, avec plein succès, bombardé certaines installations de chemins de fer de l'ennemi et en particulier la gare de Molodeczno.

Dans les Balkans.

Pas d'événements essentiels.

* * *

Vienne, 29 mars. — Communiqué d'hier :

Front russe.

Au nord de Bojan, après avoir fait exploser quelques mines dans nos obstacles, les Russes ont tenté d'envahir notre positions. Toutes leurs attaques ont été repoussées, elles ont causé des pertes considérables aux assaillants.

Au nord-est du confluent de la Strypa et du Dniester, une attaque nocturne tentée par des détachements russes a échoué dès le début, nos fougasses ayant fonctionné efficacement.

Sur le front de Bessarabie et près d'Olyka, vive activité de l'artillerie ennemie.

Front italien.

On continue à se battre près de la tête de pont de Görz.

Dans le plateau du secteur de Doberdo, ce deux artilleries ont également engagé une lutte énergique.

Sur le versant nord du Monte San Michele et près de San Martino, il y a eu, de la part des Italiens, des tentatives d'attaque que nous avons facilement repoussées.

A l'est de Selz, le combat n'est pas encore terminé.

Dans le secteur de Plücken, toutes les attaques ennemies ont également échoué. Devant le front de combat du vaillant bataillon de chasseurs de Carinthie n° 8, les cadavres de plus de 500 Italiens jonchent le sol.

Sur le front du Tyrol, en Judicarie, seulement, les luttes d'artillerie ont été plus vives qu'à l'ordinaire.

Une activité plus grande ayant été constatée sur les voies ferrées en Vénétie et particulièrement du côté du front de l'Isonzo, nos aviateurs ont lancé des bombes sur les installations de chemins de fer de cette région.

Front du Sud-Est.

Pas d'événements.

* * *

Vienne, 29 mars. — Officiel :

Dans les derniers communiqués russes, nous trouvons, ici et là, des indications au sujet de succès qui pourraient soulever l'impression que les Russes sont parvenus à avancer, particulièrement au Dniester. A ce sujet, il est établi avant tout que les Russes ne se trouvent nulle part au sud du Dniester, en dehors du front de la Bessarabie qui serpente le Dniester, près de Samuszyn, dans la direction du sud vers Bojas, front qui est resté inchangé depuis mi-juin 1915. Au contraire, nos positions sont établies dans quelques secteurs au nord de ce fleuve, principalement au nord de Zaleszczyki, qui est protégé par la tête de pont avancée, très vigoureusement fortifiée, jusqu'à moitié chemin vers Tlusto. C'est ainsi que notre ligne serpente depuis Samuszyn jusque près de l'embouchure de la Strypa, le long du Dniester, ou au nord parallèlement à ce fleuve dans la direction de l'est à l'ouest. A partir de l'embouchure de la Strypa, la position continue sur les hauteurs situées à l'est de la Strypa, dans la direction du nord, où elle n'a pas été modifiée depuis plus d'une demi-année.

Relativement aux points au Dniester, où les Russes annoncent des succès, on doit faire ressortir que le retranchement de Michalczi ne couvrait pas de ponts, au nord-ouest d'Uszieczki, lors de la défense de laquelle le régiment des dragons n° 11 a remporté de glorieux lauriers, mais qu'il se servait qu'à établir un contact constant entre l'ennemi et les détachements éclaireurs postés à la rive septentrionale du Dniester et à leur donner un appui, de manière que sa perte ne signifiât pas un changement de notre ligne dans de grandes proportions.

Quant aux localités Totacz et Chmielowa nommées dans le communiqué russe du 23 mars et qui sont situées dans l'encoignure à l'est de la Strypa et au nord du Dniester, il a été constaté qu'elles se trouvent entre les deux fronts, et qu'elles sont donc occupées de temps en temps par nos détachements éclaireurs avancés et de temps en temps par les détachements avancés russes, ce qui est toutefois sans importance pour le cours des événements.

* * *

Constantinople, 29 mars. — Officiel du quartier général :

Notre artillerie de la côte a empêché par son feu une attaque de sous-marins russes aperçus à la côte contre le port de Zonguldak. Ces sous-marins ont disparu aussitôt qu'ils se sont vus poursuivis par nos avions.

Un de nos avions, qui a survolé Imbros, a attaqué des navires de transport ennemis dans la baie de Kophalos, ainsi que trois grands hangars d'avions. L'avion a lancé deux bombes sur les vapeurs de transport et trois bombes sur les hangars et a causé un incendie.

Rien d'important à signaler sur les autres fronts.

Communiqués des armées alliées

Paris, 28 mars. — Officiel de 15 heures :
Nuit calme à l'est de la Meuse.

Assez grande activité à l'ouest de la Meuse, dans la région de Malancourt, et, en Woëvre, dans le secteur du pied des côtes de Meuse.

En Lorraine, dans la forêt de Parroy, nous avons exécuté un coup de main sur un ouvrage ennemi dont les occupants ont été tués ou faits prisonniers. Nous avons fait sauter l'ouvrage en nous retirant.

Aucun événement important à signaler sur le restant du front.

* * *

Paris, 28 mars. — Officiel de 23 heures :
En Argonne, notre artillerie a continué à se montrer active contre les organisations ennemies au nord de la Houyette, dans les secteurs de La Fontaine-aux-Charmes et de la Haute-Chevauchée, ainsi qu'en Argonnes orientales. Un tir dirigé sur une batterie ennemie du bois de Montfaucon a provoqué une violente explosion.

A l'ouest de la Meuse, le bombardement a repris avec violence au cours de la journée sur nos positions depuis Avocourt jusqu'à Béthincourt. L'après-midi, vers 3 heures, l'ennemi a déclenché une forte attaque sur notre front Haucourt-Malancourt. Ses vagues successives d'assaut ont toutes été repoussées avec de fortes pertes par nos tirs de barrage et les feux de notre infanterie.

Bombardement de nos deuxièmes lignes, à l'est de la Meuse.

En Woëvre, notre artillerie a exécuté des concentrations de feux sur les points sensibles du front ennemi.

Dans les Vosges, lutte d'artillerie assez vive dans les régions de Stossweier, de Mühlbach et de l'Hartmannsweilerkopf.

* * *

Londres, 27 mars. — Officiel du quartier général britannique :
Après une explosion de mines, les fusiliers du Northumberland et les Royal-Fusiliers ont entrepris une attaque heureuse contre le saillant allemand près de Saint-Eloi ; ils ont conquis la première et la deuxième ligne de tranchées ennemies sur une largeur de 600 yards. Il est établi que de fortes pertes ont été infligées aux Allemands. Nous avons fait prisonniers deux officiers et 168 hommes.

L'activité de l'artillerie s'est limitée spécialement aujourd'hui aux environs d'Angres, de Wulverghem, de Saint-Eloi et de Wieltje.

Hier soir et aujourd'hui, la lutte de mines a été très vive. Nous avons fait sauter avec succès une mine près de la Boisselle ; un combat, dont l'issue nous a été favorable, s'est engagé pour la possession de l'excavation creusée par l'explosion.

Au sud de Neuville-Saint-Vaast et près de la redoute Hohenzollern, l'ennemi a fait sauter hier soir des mines vis-à-vis d'Hulluch, ce qui a endommagé nos tranchées et nous a infligé quelques pertes. Nous nous maintenons dans l'entonnoir.

* * *

Rome, 27 mars. — Officiel du grand quartier général :
Pendant la journée du 25 mars, un nouveau duel d'artillerie s'est livré dans la région de Rovereto et dans l'Astico supérieur. Des mouvements de troupes ennemies se sont effectués également dans la partie supérieure de la vallée de l'Astico et des trains sont arrivés à la gare de Caldonazzo, qui a été plusieurs fois la cible de nos batteries.

Dans la Boite supérieure, après une forte préparation par l'artillerie, des masses ennemies ont attaqué nos positions sur le Petit-Pal et elles ont réussi à occuper une tranchée.

La violente contre-attaque que nous avons entreprise, sur tout le front qui s'étend du monte Croce jusqu'au Grand-Pal, nous a mis en possession de solides retranchements ennemis établis sur le Freikofel et sur le col Cavallo ; nous avons fait soixante-trois prisonniers, parmi lesquels trois officiers.

Sur le Petit-Pal, le combat continue avec acharnement depuis trente heures. Par des assauts furieux, notre infanterie est entrée à la baïonnette dans la position perdue et l'a complètement reconquise. Des centaines de cadavres ennemis gisent sur le champ de bataille.

Sur les autres fronts, duels d'artillerie, spécialement violents sur les hauteurs situées au nord-ouest de Görz.

Dans la matinée d'aujourd'hui, des escadrilles d'avions ennemis ont survolé la plaine entre l'Isonzo et le Piave, dans le but de bombarder nos voies de communication et d'endommager nos ponts. Ces attaques ont complètement échoué. Les avions, qui devaient se tenir à grande hauteur pour échapper au feu de nos batteries, ont lancé quelques douzaines de bombes sans toucher personne et sans causer de dégâts.

Par un tir bien repéré, nos batteries ont descendu un avion près d'Aiello et un hydroplane dans la lagune de Grado ; un troisième avion a été forcé par le feu de notre infanterie à atterrir près du pont de la Priula (Piave). Des six aviateurs ennemis, le major commandant l'escadrille a été tué, les cinq autres ont été faits prisonniers.

* * *

Pétrograd, 27 mars. — Officiel du grand état-major général :
A l'ouest et au sud d'Augustinhof, sur le front de Jakobstadt, les combats continuent.

Les vols d'avions allemands sont plus fréquents sur tout le front de la Dwina ; vingt bombes ont été lancées sur Dwinsk.

Dans la région au nord-ouest de Postawy, nos troupes, après un combat acharné, se sont emparées de deux lignes de tranchées ennemies.

Notre offensive entre les lacs de Narocz et de Wiszniew s'est heurtée à une résistance opiniâtre.

L'ennemi a lancé des bombes sur les gares de Stolpce et de Kojlanow, au sud-ouest de Minsk.

Sur le reste du front, des rencontres se sont développées.

Dépêches Diverses

Vienne, 29 mars :
Les journaux annoncent que Nedo Kerorie, un des principaux acteurs du drame de Serajevo, est mort tuberculeux à la prison militaire de Mollersdorf. Il avait été condamné à mort, mais avait vu sa peine commuée en 20 années d'emprisonnement.

* * *

La Haye, 29 mars :
Le ministre de la guerre a annoncé à la Chambre que les 50 millions de florins demandés pour maintenir la mobilisation ne suffisaient pas. Il faudra 100 millions de florins.

* * *

Rome, 29 mars :
En Italie, on a fixé des prix maxima pour les céréales, le sucre, le riz, les pâtes alimentaires et les fourrages. Les vivres deviennent plus rares.

* * *

Rome, 28 mars :
On dit que l'Entente a l'intention d'installer dans les capitales des puissances alliées des bureaux de censure internationaux, composés de censeurs italiens, anglais, français et russes. Ces bureaux doivent constituer la garantie qu'aucune nouvelle ne sera publiée ou télégraphiée qui pourrait contrarier les intérêts des Alliés.

* * *

Amsterdam, 28 mars :
Le vapeur hollandais „Rijndam", de la ligne Holland-Amerika, qui devait partir mardi matin pour New-York, n'a pu le faire, parce que les chauffeurs et leurs aides refusaient de s'embarquer si on ne leur accordait pas une augmentation de salaires. La direction a repoussé ces demandes.

* * *

Londres, 28 mars :
Les filateurs de coton, à Manchester, réclament 10 p. c. d'augmentation.

A Dundee a éclaté une grève de 25,000 ouvriers de l'industrie du jute. Ces ouvriers demandent une augmentation des salaires de 15 p. c.

* * *

Manchester, 29 mars :
Le correspondant londonien du „Manchester Guardian" écrit ce qui suit :

— Aussi bien le chancelier du Trésor que le ministre du commerce sont convaincus qu'il n'est plus possible maintenant de recruter encore un grand nombre d'hommes mariés et de célibataires. A un moment donné, la limite doit fatalement être atteinte et, de l'avis du département du commerce, ce moment est arrivé. L'armée compte actuellement plus de 3 millions de soldats, auxquels il faut ajouter environ un demi-million d'hommes pour les pertes et 1 million d'hommes qui sont au service direct ou indirect de la flotte.

Quelque méthode que nous puissions employer pour le recrutement, nous sommes, en tout cas, près de la fin. D'un autre côté, non seulement les industriels de tout genre, mais encore le ministère des munitions et l'Amirauté se plaignent de l'insuffisance de la main-d'œuvre.

* * *

Paris, 29 mars :
Dans son journal „La Victoire", M. Gustave Hervé s'occupe de la recrudescence inquiétante de la guerre des sous-marins allemands. Voici sa conclusion :

— Les Allemands sont forts, cela est certain. Un peuple qui est double en nombre du peuple français, qui possède la première industrie du monde, qui a au plus haut degré l'esprit d'organisation et d'initiative et de l'audace, est évidemment une puissance avec laquelle on doit compter. Lutter contre les sous-marins est plus facile à dire qu'à exécuter ; jusqu'à présent, un moyen réellement efficace n'a pas encore été trouvé.

L'armement des navires marchands ne sert à rien, les sous-marins étant presque invisibles ; la police de la mer n'est guère plus efficace, le grand rayon d'action des submersibles rendant presque impuissante la surveillance des mers. La vérité, c'est qu'avec un nombre suffisant de sous-marins et d'hommes, les Allemands peuvent parfaitement arriver à bloquer l'Angleterre. En conséquence, les Alliés doivent chercher sans cesse à anéantir rapidement l'ennemi ; ils doivent enrôler tous les hommes disponibles en Angleterre, en Italie et en Russie pour étouffer le plus vite possible l'Allemagne sous un flot d'assaillants."

* * *

Paris, 29 mars :
Le général Largeau, blessé devant Verdun, est mort.

* * *

La Haye, 29 mars :
Le ministère néerlandais des affaires étrangères a reçu du gouvernement allemand la note suivante :

— Les principes que le gouvernement impérial a fixés pour la conduite de la guerre des sous-marins et qui ont été antérieurement communiqués aux Etats neutres, n'ont pas subi de modification. Les forces navales allemandes ont toujours l'ordre le plus sévère de s'abstenir soigneusement d'attaquer des navires neutres, à condition que ceux-ci ne cherchent pas à se soustraire à la visite par la fuite et qu'ils ne tentent pas d'opposer de résistance.

* * *

Tokio, 29 mars :
Un traité de commerce a été signé entre le Japon et la Bolivie.

* * *

Berlin, 29 mars :
La Chambre des Seigneurs de la Diète prussienne a repris ses travaux aujourd'hui. Elle consacrera deux ou trois séances à la discussion du budget et des projets de loi que lui a transmis la Chambre des députés.

PÊLE-MÊLE

Vendredi 24 mars. — Nous nous étions trop hâtés de chanter : „Printemps, printemps !" L'hiver hostile nous est revenu en une furieuse offensive. Ses escadrons blancs ont de nouveau envahi la ville et les campagnes, les champs et les forêts, le ciel et la terre. Les bourgeons des jeunes feuilles, les boutons des fleurs nouvelles frissonnent sous la neige et, dans mon jardin, mes moineaux familiers volent d'une branche à l'autre, ne savent où se poser, se demandent si les petits enfants oseront venir leur jeter les quotidiennes miettes de pain de leur déjeuner.

Pourtant cette nouvelle offensive de l'hiver ne nous émeut point. Nous en connaissons d'avance le résultat. Nous savons qu'elle n'est qu'une des dernières manifestations de la grande lutte entre l'hiver et le printemps, entre le sommeil et l'action, entre la mort et la vie. L'hiver, pendant de longs mois, a tenu la nature entière sous sa puissance. Il a ouvert la caverne des Aquilons et commandé aux ombres de jeter leur cendre dans l'air et sur les heures. Il a déchaîné les vents qui ont couru sur la face de la terre et se sont livré, dans les hauteurs où paît le soir troupeau de nuages, des combats violents pleins de clameurs et de plaintes. Il a dit au froid : „Engourdis le sol, sèche les plantes, arrête les sèves." Il a dit à la pluie : „Lance tes traits glacés, fais des blessures mortelles." Il a dit à la neige : „Etends ton suaire, tout est mort; je suis vainqueur."

Mais voici qu'un jour l'hiver étonné a vu briller dans le ciel des clartés nouvelles, indécises encore, à peine frémissantes. Il a entendu des bruits lointains, faibles d'abord, presque imperceptibles, puis renouvelés avec plus de force, qui venaient des profondeurs du sol dont la face était encore scellée, immobile sous le gel. Il a soulevé le pan du manteau qui lui couvrait la tête et il a regardé. Des brises couraient légères sur les routes; des mouvements nouveaux se révélaient dans les branches; une chanson claire montait des sources; la pointe des rameaux se gonflait sous une poussée intérieure; les heures jetaient l'un après l'autre leurs vêtements de cendre et dévoilaient leurs chairs de nacre et de lumière.

Et là-bas, tout là-bas, du côté de l'Orient, sur la plus lointaine colline, dont le sommet est bleu comme l'azur et clair comme l'aurore, le beau jeune homme s'est levé, le Prince Charmant a déployé ses bannières. Et la lutte a commencé. Elle durera des jours. Elle durera des semaines. Le vieil Hiver ne veut pas lâcher sa proie. Mais nous savons bien, nous, malgré ses retours offensifs et ses succès éphémères, nous savons bien qu'il sera vaincu, nous savons bien qu'il va s'affaiblissant d'heure en heure et de jour en jour, et que bientôt le Printemps vainqueur sonnera son chant de victoire.

Ainsi dans le monde des éléments se livre une lutte perpétuelle, lutte du Printemps contre l'Hiver, lutte du Jour contre la Nuit, lutte de la Lumière contre l'Ombre, lutte de la Vie contre la Mort.

En est-il autrement dans le monde des Pensées et des Sentiments ? En est-il autrement dans le domaine moral, dans le vaste champ de l'âme humaine ? Ne portons-nous pas en nous la Bête et l'Ange, le principe du Mal et le principe du Bien, les puissances d'Erreur et les puissances de Vérité ? Quand c'est la Bête qui l'emporte, notre âme livrée à la domination de l'instinct s'engourdit dans une vie lâche, ou se plonge dans le tumulte stérile des passions, ou se consume à la fièvre ardente du vice. Quand, éclairés par nous ne savons quelle lumière, nous rappelons l'Ange à notre aide, alors commence aussi la lutte douloureuse et longue, dans laquelle nous ressentons tous les coups, puisque tous les coups sont dirigés contre l'une ou l'autre partie de nous-mêmes. Lutte émouvante, où le vainqueur est tantôt le principe du Mal, tantôt le principe du Bien, lutte qui dure toute la vie !

En fin de compte, n'est-ce pas cette lutte qui fait la valeur de l'homme ? „J'ai été un homme, c'est-à-dire un lutteur", disait Goethe à la fin de ses jours. Heureux ceux qui, au moment de quitter la scène, peuvent se rendre témoignage et proclamer, dans leur conscience droite et fière, qu'ils ont toujours lutté contre l'Erreur et contre le Mal et contre le Laid ! Ils ont peut-être, sûrement même, éprouvé des revers, subi des défaites, souffert des défaillances. Ils sont parfois tombés, terrassés par l'ennemi. Mais toujours leur idéal marchait devant eux comme une lumière et emplissait leur âme d'espérance et de joie.

Il neige encore. Il pleuvra peut-être demain. Qu'importe ! Regardons en haut, au fond du ciel. Le printemps nous sourit.

* * *

Dimanche 26. — Alors, le prix Bastin ne sera pas décerné cette année ? Nos édiles ont pris cette décision. Ils ont eu, pour la prendre, des raisons que je ne connais pas, mais qui étaient probablement de bonnes raisons. Et, donc, ils ont eu raison. Ce n'est pas mon affaire.

Ce qui est mon affaire, c'est de rappeler que notre prix Bastin est notre prix Montyon à nous, notre prix de vertu, dessiné dans la pensée de son fondateur à récompenser un piété filiale, les dévouements des enfants du peuple envers leurs parents. Et l'on peut tout d'abord s'étonner qu'il vienne à quelqu'un la pensée de récompenser la vertu et, parmi les vertus, plus spécialement celle-là. Le mot de vertu rayonne d'un tel prestige, il est marqué d'un caractère si vénérable, si sacré, que cette seule formule : „un prix de vertu" est bien près de paraître blasphématoire. Et si l'on ajoute que cette vertu que l'on veut récompenser est la piété filiale, c'est-à-dire, après l'amour du père et de la mère pour leurs enfants, la vertu la plus innée au cœur de l'homme, et, par conséquent, la vertu la plus facile à pratiquer et dont les manquements nous paraissent les plus contraires à la nature, il semble bien que cette formule soit une attente encore plus extraordinaire au mérite mystique de cette belle vertu.

Cependant, il est assez mystérieux — je ne sais comment les théologiens expliquent cela — que le commandement divin promette aussi une récompense, et une récompense temporelle, si je m'exprime bien, à la piété filiale, quand il dit : „Tes père et mère honoreras, si tu veux vivre longuement".

En outre, une bonne action porte avec elle, outre son élément mystique, dont la noblesse et la grandeur nous échappent et nous dépassent, un autre élément plus proche de nous et que nous pouvons mieux juger et apprécier, l'élément social qui fait de cette bonne action un exemple à suivre et un exemple à proposer.

Considérée de ce point de vue, on comprend mieux la pensée de ces hommes de bien qui ont voulu accorder à la vertu et, pour le cas présent, à la piété filiale, des récompenses en argent. Ils ne disent pas : „Tu as aimé tes parents. Tu les as secourus dans leur infortune. Tu les as sauvés dans le malheur. Tu les as soulagés dans leurs souffrances. Tu les as soignés dans leurs maladies. Tu as accompli tout le devoir que t'imposait la nature. Voici de l'or pour te payer." S'ils disaient cela, combien nous protesterions au nom du désintéressement de la vertu ! Combien les enfants eux-mêmes protesteraient de toute leur pudeur offensée !

Mais ils disent : „Oui, tu as fait tout cela. Tu n'as fait que ton devoir et le témoignage de ta conscience doit te suffire. Et il te suffit, puisque tu n'as pas agi par intérêt mais par amour. Cependant, parce que tu as donné un beau spectacle à ceux qui vivent autour de toi, parce que ta conduite a créé ici, au milieu d'une agglomération humaine, un foyer de devoir et de bonté dont le rayonnement ne manquera pas de produire une influence bienfaisante, parce que, en agissant ainsi, tu as fortifié parmi les humbles et les petits la belle et féconde loi de la santé morale, j'ai voulu le proclamer et le reconnaître publiquement par quelque chose de tangible, afin que ton dévouement suscitât d'autres dévouements et que ton devoir si modestement et si noblement accompli rappelât à tous les hommes la grande loi du devoir."

Il me semble que c'est là le sens et la valeur de ces prix accordés à la piété filiale.

Il n'y aura donc pas cette année de Prix Bastin, il n'y en a pas eu l'an dernier. Est-ce à dire que les dévouements ont été moins nombreux ? Non, sans doute. Leur nombre s'est plutôt accru, à cause de la misère des temps. Est-ce à dire que la leçon sociale de la vertu nous manquera ces deux années ? Non plus. Car nous entendons dans le lointain la grande voix du canon qui nous dit que les fils, là-bas, luttant et meurent en héros, par piété filiale.

* * *

Mardi 28. — Quelqu'un proposa, dit-on, en Angleterre, par raison d'économie, de faire la chasse aux moineaux et d'organiser des régiments d'écoliers et de boy scouts pour dénicher les petits pierrots. Je me souviens que jadis la même proposition, étayée de la même raison, fut faite en Amérique et qu'elle y souleva dans la presse des polémiques fort intéressantes entre les réalistes et les sentimentaux. Qu'en advint-il ? Je ne sais. Mais ce que je sais bien, c'est que, malgré toutes les moqueries qu'on pourrait faire à mon adresse, je me rangerais parmi les sentimentaux. Accusé de sensiblerie, je prendrais tout de même la défense des pierrots.

Non que j'ignore tout ce que l'on peut dire contre eux. Je sais que le pierrot est pillard et voleur, qu'il mange plus de graines et de fruits que d'insectes, qu'il n'excelle ni par son plumage ni par son ramage. Je sais tout cela. Mais c'est un oiseau. Il a des ailes.

Des ailes ! des ailes ! pour voler
Par montagne et par vaux !
Des ailes pour lancer mon cœur
Sur le rayon de l'aurore !
Des ailes pour planer sur la mer
Dans la pourpre du matin !
Des ailes au-dessus de la vie !
Des ailes par delà la mort !

Ce beau chant de Rückert, cité par Michelet, dit le miracle de l'aile et dit aussi le cri de tout ce qui vit et voudrait s'élever. Des ailes ! Des ailes ! C'est parce que le petit pierrot a des ailes que je prendrais parti pour lui contre les réalistes. Je crois que ce serait une raison suffisante. Il y en aurait d'autres. Mais je me contenterais de celle-là. Et je serais compris par tous ceux qui ont quelquefois senti le poids de la matière qui nous attache au sol et qui ont souhaité de s'envoler dans la lumière.

CHAMPVIEIL

PETITE GAZETTE

A. J. WAUTERS

Voici terminée une des carrières les plus remplies qui soient. A.-J. Wauters est mort samedi dernier, frappé en pleine santé par une congestion. Grand travailleur, il a fourni jusqu'à la dernière minute sa tâche quotidienne. Dans la journée de vendredi on l'avait vu, comme tous les jours, dans les bureaux de la Banque d'Outremer, où il exerçait les fonctions de secrétaire de plusieurs sociétés congolaises. Chez lui, à 9 heures du soir ce même jour, il écrivait une lettre en parfaite lucidité d'esprit.

Alphonse-Jules-Marie Wauters était né à Bruxelles le 13 juin 1845. Il serait impossible de donner une idée de l'activité cérébrale considérable, toujours employée à ce fruit soit au service de l'art pictural, soit au service de la géographie, soit au service des lettres, que Wauters dépensa pendant sa carrière. Le nombre des ouvrages, cartes, notices publiés par lui atteint à peu près le chiffre de deux cents, sans compter le „Mouvement géographique" dont il était rédacteur en chef et collaborateur — la publication en a été interrompue par la guerre — et qui comporte vingt-six volumes in-folio.

A.-J. Wauters était membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie depuis le 4 janvier 1908 et membre de la Commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture. Ses longues et complètes études sur l'art flamand avaient consacré sa compétence particulière. Nous nous rappelons lui avoir présenté, il y a quelques années, un Breughel, ne sachant au juste auquel des différents peintres de ce nom rapporter un panneau. Jamais nous n'avons vu Wauters aussi animé qu'il le fut soudain devant cette œuvre nouvelle ! On voyait que vraiment l'artiste était en lui profondément touché. Il tourna autour du tableau, le visage animé d'une sorte de fièvre, et finalement nous donna d'une voix timbrée et particulièrement catégorique le prénom du Breughel auteur du tableau.

Wauters était professeur d'histoire, de l'histoire de l'art, à l'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles. Durant les vingt-sept années pendant lesquelles il donna ce cours, s'efforçant d'y intéresser les élèves par des moyens matériels photographiques, il ne trouva jamais que des admirateurs enthousiastes de sa parole pittoresque et ardente, de ses aperçus toujours parfaitement méthodiques et clairs. Le nombre des biographies publiées par lui est énorme : nous mentionnerons seulement un grand ouvrage paru en français, en flamand, en allemand et en anglais, de 1883 à 1823 : „La Peinture flamande".

Sa contribution aux études géographiques et économiques fut non moins considérable. Outre „Le Mouvement géographique" que nous avons cité, il a fait paraître à part une foule de travaux, tant de science que de vulgarisation. Le général Albert Thys, dont Wauters fut le collaborateur pendant nombre d'années dans l'œuvre grandiose du chemin de fer du Congo, avait pour ses travaux la plus haute estime. Wauters avait levé et fixé sur les cartes géographiques certaines rivières et certain lac encore inconnus en déchiffrant leur existence de la configuration des versants. Pour cette divination, le général Thys comparait son collaborateur à l'astronome Leverrier, dont les calculs avaient affirmé la présence d'une planète où les télescopes d'alors ne voyaient que ténèbres. Un tout petit livre de vulgarisation, publié par Wauters à l'époque où Stanley faisait paraître en deux gros ouvrages son voyage „A travers le continent mystérieux", écoula fort les imaginations; il se présentait sous le titre évocateur : „De Bruxelles à Karama". Nous ne citons ce petit volume que pour mémoire, ce n'est qu'un grain de sable dans l'œuvre géographique colossale de Wauters.

Cet esprit sérieux ne dédaigna pas d'écrire des contes, entre autres : „La découverte de l'Amérique racontée par Pieter Devos, Bruxellois et compagnon de Christophe Colomb". Il fit même du théâtre et fut joué aux Galeries et aux Variétés en 1870. Les pièces étaient : „Le Chinois d'Edimbourg" et „La Belle Yvonnette", un opéra bouffe et un opéra comique.

On peut s'étonner de voir de telles dispositions se manifester chez un homme dont les travaux, dans les branches où il excellait, sont empreints des marques de l'esprit le plus sérieux, le plus approfondi et le plus largement documenté.

Ses occupations nombreuses ne lui ont jamais enlevé sa bonne humeur ni l'espèce de liberté de son caractère avenant. Sa grande facilité de travail n'avait pas ridé son front et il portait allégrement les soixante et onze années de sa laborieuse carrière.

Sa maison de la rue Paul Lauters était tout emplie de beaux tableaux et d'objets d'art. Il régnait là, au sein du luxe, une simplicité charmante. Nous ne pensons pas que ce soit une appréciation exclusivement personnelle de dire que nul mieux que Wauters, dans l'organisation des travaux et des récréations d'une vie supérieurement ordonnée, ne rappelait la si savoureuse compréhension de l'existence qu'avaient les grands peintres flamands et les artistes de la Renaissance.

LA QUESTION DU BEURRE

RECTIFICATION. — La Ligue des marchands et producteurs de beurre du Brabant nous prie d'insérer ce qui suit au sujet de la réunion publique du dimanche 19 mars :

— Il est de l'intérêt de tous, producteurs, marchands de beurre et consommateurs, de voir rectifier les erreurs ou oublis qui se sont glissés dans les comptes rendus de cette réunion parus dans certains journaux. Cette réunion, présidée par M. Meyfroidt, avait pour but de faire connaître l'œuvre humanitaire à créer pour mettre fin aux abus passés et futurs du commerce de beurre dans les moments difficiles que nous traversons.

Quelques personnes — cinq ou six — ont vu leurs intérêts particuliers lésés et ont cru devoir protester contre l'œuvre au nom de la liberté du commerce. M. Berckvens a donné lecture d'une protestation en ce sens. M. Meyfroidt lui a répondu en demandant s'il fallait assimiler à cette liberté du commerce les abus du commerce, et si la répression des abus n'était pas le premier devoir de tout législateur. Or, en l'occurrence, c'est notre ministère de l'agriculture à Bruxelles qui en prend l'initiative pour le bien général.

Un propriétaire de laiterie a dit que devant la contrainte, il fermerait sa laiterie. C'est incontestablement son droit, mais ne sauvera-t-il par là la répression des abus.

Nous ajouterons que M. Berckvens s'est depuis rallié à nos idées et à notre projet ; bien plus, il a été nommé délégué du Brabant à la Fédération.

LA HAUSSE DE LA BIÈRE

En présence de l'augmentation toujours croissante des matières premières, les principaux cabaretiers du centre de la ville, réunis hier en assemblée, ont décidé de majorer les prix de vente de la bière.

Le faro et la brune coûteront dorénavant 15 centimes le verre.

La bouteille de gueuze lambic, 70 cent.

Le nouveau tarif sera appliqué dès le 1er avril prochain.

DANS LES MAGASINS D'ALIMENTATION

Dans certaines communes de la banlieue de Bruxelles, les magasins communaux de ravitaillement sont mieux fournis que ceux de Bruxelles et des faubourgs. A Evere, notamment, on annonce la vente des denrées suivante : farine, à fr. 0.50 le kilo; farine de maïs, fr. 0.50 le kilo; lard, fr. 2.80 le kilo; haricots secs, fr 0.80 le kilo, haricots verts, fr. 1.25 le kilo; savon, fr. 1.20 le kilo; confiture de prunes, fr. 1.85 le kilo; savon en poudre, fr. 0.18 le paquet; pois and beans, fr. 1.30 la boîte; harengs, fr. 0.40 pièce; vinaigre, fr. 0.45 le litre. Le lard est vendu à raison de 250 grammes pour 1 à 2 personnes; 500 grammes pour 3 à 5 personnes, et 1 kilo pour 6 à 9 personnes; le savon, à raison de 250 gr. de 1 à 3 personnes; 500 grammes, de 4 à 6 personnes; 1 kilo, de 7 à 9 personnes, et 1 kilo 250 gr. de 10 à 12 personnes. Les harengs se vendent à raison de 1 pour 2 personnes.

Le magasin est établi à l'école communale.

DU PAIN BLANC POUR LES MALADES

Le Comité national de secours et d'alimentation vient de mettre à la disposition de la Société coopérative intercommunale pour le ravitaillement de l'agglomération bruxelloise une certaine quantité de farine blanche destinée à l'alimentation des malades.

Ces derniers peuvent se présenter munis d'un certificat de leur médecin traitant au bureau d'inscription des boulangeries, 5, rue du Gentilhomme, de 9 à 12 heures. Il leur sera délivré par le dit bureau une fiche leur permettant de passer la contre-visite du docteur agréé qui se tient à la disposition des malades les mardi, jeudi et samedi, de 10 à 11 heures du matin, à l'hôpital Saint-Jean.

Sur avis du docteur agréé, la nécessaire sera fait pour que les malades puissent obtenir soit du pain blanc par l'intermédiaire de la boulangerie désignée pour desservir toute l'agglomération bruxelloise en pain blanc, soit de la farine blanche qui sera distribuée une fois par mois, dans les magasins du Comité bruxellois de secours et d'alimentation, boulevard Barthélemy, 5.

Pour les personnes fréquentant les cantines, la boulangerie délivrera un jour à l'avance les rations de pain blanc à la boulangerie du Comité local de secours et d'alimentation, 7, rue des Boers.

La boulangerie se charge d'en effectuer en temps utile la répartition entre les différentes cantines.

Pour les malades qui ne peuvent se déplacer pour la contre-visite, une autre personne est autorisée à déposer dans les bureaux du Comité national l'attestation médicale.

LE RAPPORT DU COMITÉ DE SECOURS DE LAEKEN

Le Comité local de secours et d'alimentation de Laeken, dont les bureaux et la cantine centrale sont établis rue Edmond Tollenaere, 34, vient de publier son rapport au 31 décembre 1915.

Il résulte de ce document que cette œuvre, gérée par un comité directeur que préside M. Arthur Cosyn, conseiller communal, a distribué à ses secours, pendant l'année 1915, plus de 8,300,000 rations et que les dépenses se sont élevées à près de 1,300,000 francs.

La cantine centrale, où se préparent les 7,000 litres de soupe nécessaires, chaque jour, aux 12,000 personnes assistées par le comité, est installée dans les locaux de l'ancienne usine Ronberg, vaste bâtiment se prêtant admirablement à la destination qu'on lui a donnée actuellement, et qui a été mis gracieusement à la disposition de l'œuvre par le propriétaire de l'immeuble, la Société l'Union du Crédit à Bruxelles.

En ce qui concerne la distribution des aliments, la commune a été divisée en six secteurs; chacun de ceux-ci a sa cantine, dirigée par un sous-comité. Ces cantines ont pour devoir de distribuer à leurs assistés, journellement, la première ration, c'est-à-dire le pain et la soupe; hebdomadairement, la deuxième ration, comportant 100 grammes de café, 100 gr. de chicorée, 100 gr. de margarine ou de confiture, 100 gr. de lard ou de saindoux et 100 gr. de savon par personne.

Les aménagements de la cuisine qui comprend 45 douches, permettant la confection de la soupe en une seule cuisson, et les magasins de la cantine centrale méritent une mention toute spéciale. La cave aux provisions, la boucherie, avec installations frigorifiques, sont d'une méticuleuse propreté.

Le comité a également la gestion du service qui assure la distribution de la farine aux 60 boulangers de la commune, ainsi qu'aux personnes cuisant leur pain elles-mêmes.

La farine est répartie d'après les tableaux et indications du Comité national ; la consommation hebdomadaire est de 50,000 kilos environ.

Qu'il soit dit à la louange des dévoués collaborateurs de l'Œuvre que les différents services fonctionnent à merveille et n'ont jusqu'à présent donné lieu à la moindre critique.

CURE, repos, installations complètes. Dr Nicolas Delpierre, Ohain, Brabant. Tram Waterloo. 49050

MORT D'UN VIEUX LAEKENOIS

Il y a quelques jours est mort, à Laeken, à l'âge de 90 ans, un habitant qui a rendu de grands services à la commune. Il s'agit de M. J. Bogaerts, ancien directeur des parcs royaux, qui a pris, on le sait, une part active à l'embellissement des domaines que la Couronne possède à Laeken et en Ardennes.

Il a passé une vieillesse heureuse dans une villa de l'„Espenveld", à proximité de la rue Léopold. Il s'est éteint chez ses fils, M. le docteur Bogaerts, avenue de la Reine.

SANATORIUM HAUT-PRÉ. LIÉGE. MAL. NERVEUSES. 49 ans

UNE VENTE DE CHARITÉ

Une grande vente de charité aura lieu à l'Hôtel communal de Laeken, les 10 et 11 juin 1916, dimanche et lundi de la Pentecôte, au profit des œuvres ci-après : Alimentation, Vêtements, Petites Abeilles, du sou, Orphelins et Mutilés de la guerre, Aide aux familles des soldats.

Le Comité fait appel à la générosité et au dévouement de toute la population.

INDUSTRIE ET COMMERCE

(Tenue de comptabilité.) — Cours complet en vingt leçons. Expertises, mise à jour, ouverture et clôture d'écritures, bilans, etc. Ecrire : 165, rue de Linthout. 50e35

DANS LA BANLIEUE BRUXELLOISE

Le Comité local de secours et d'alimentation de la commune d'Evere vient de porter à la connaissance des habitants l'avis ci-après :

— Les magasins et locaux de débits du Comité national sont accessibles à tous, sans distinction de classe ou de fortune. Mais, comme les approvisionnements ne suffisent pas pour satisfaire aux besoins de tous, le Comité national fait un pressant appel aux personnes qui vivent encore dans une certaine aisance ou qui disposent encore des moyens de se fournir chez les commerçants, pour qu'elles ne fassent pas leurs achats dans ce magasin. En s'abstenant, elles feront œuvre méritoire de charité ou de solidarité sociale. Le même appel s'adresse à ceux, commerçants, éleveurs, cultivateurs, etc., qui fabriquent déjà des produits similaires ou analogues à ceux que le Comité national met en vente.

Les vivres et denrées ne sont délivrés que sur présentation de la carte de ménage par le titulaire ou en personne ou par un membre du ménage.

Les domestiques, servantes, etc., ne sont pas admis à se présenter en lieu et place de leurs maîtres.

SI A LEUR PLACE

on voulait vous vendre tel ou tel produit, refusez carrément; exigez la pastille pectorale RHUMOL; et pour éviter toute erreur, regardez l'emballage ; il doit porter le triangle „RHUMOL", connu dans le monde entier. En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Fr. 1.50 la boîte. 55e20

A WOLUWÉ-SAINT-PIERRE

Faisant suite à l'information parue dans nos colonnes, il y a quelques jours, nous croyons nécessaire d'ajouter que, d'après ce que nous apprenons de source officielle, l'entrée de MM. Thiebomans, Smets et Van Waeg dans le Comité local de secours et d'alimentation de Woluwe-Saint-Pierre n'a nullement été motivée par le désir de contrôler la marche de ce comité, mais uniquement dans le but d'assurer une unité d'action indispensable. Cette rectification est d'autant plus nécessaire que le fonctionnement de ce comité donne entière satisfaction, nous dit-on, sous tous les rapports.

LA PLUS BELLE

C'est étonnant c'que dans Bruxelles,
Malgré la guerre et ses tracas,
L'long des boul'vards et des ruelles
On rencontre des marchands d'tabacs.
Chacun admire aux étalages
Les paquets bruns, verts ou saphirs ;
Mais qui remporte tous les suffrages,
C'est la robe jaune des Phabir ! 55021

LES HABITATIONS AGRICOLES POUR INVALIDES

De divers côtés on s'occupe du sort des invalides de la guerre. Des membres du Conseil supérieur de bienfaisance, qui avaient été chargés de longs mois avant la guerre, de la réforme de l'assistance publique dans le pays, ont eu l'idée de faire entrer dans le plan général qui avait été tracé une organisation nouvelle en ce qui concerne les invalides de la guerre.

Un rapport vient d'être élaboré sur cette question importante. Il préconise la création de homes familiaux pourvus d'un terrain suffisant pour l'entretien et la prospérité d'une famille. Ces foyers seraient offerts à titre gracieux à trois catégories d'intéressés : les invalides mariés, de la condition des ouvriers agricoles et des petits fermiers locataires, connaissant la profession; les invalides non mariés, qui appartiennent à la même condition et qui jouissent de la même formation technique; les invalides mariés qui ne peuvent plus exercer leur métier antérieur, dans l'atelier, à l'usine ou chez eux, et qui, après apprentissage, seraient jugés aptes à profiter du foyer familial dont il s'agit.

Ce foyer serait composé d'une maison avec les dépendances indispensables et d'un lot de terrain cultivable, suffisant pour nourrir une famille et lui permettre, moyennant un travail plus intensif ou plus qualifié, un certain développement. Ces foyers familiaux pourraient être groupés en colonies agricoles, mais il serait préférable, dit le projet, de ne pas faire de colonies agricoles d'invalides. Au point de vue social, il vaut mieux que les invalides ne soient pas agglomérés, qu'ils ne soient par leur invalidité collective, qu'ils vivent au milieu de leurs concitoyens, qu'ils n'aient jamais l'air d'être secourus par la nation.

C'est l'invalide qui serait propriétaire de son home. Cette propriété jouirait d'une armature juridique spéciale, adaptée à son objet et à son but. Elle serait notamment incessible et insaisissable. Ces petites propriétés rurales seraient disséminées dans le pays entier, les intéressés restant autant que possible dans leur milieu, dans leur village, dans leur région.

Pour appliquer l'idée, on songe à créer une „Société d'habitations agricoles pour invalides" dont l'organisation s'inspirerait de celle des „Société d'habitations ouvrières" et qui s'encadrerait normalement dans la „Société nationale des habitations à bon marché".

Des comités d'encouragement technique seront créés et l'œuvre va entrer dans la première phase de réalisation.

L'ÉCOLE NORMALE PROVINCIALE DE JEUNES FILLES

L'administration provinciale du Brabant va faire édifier un bâtiment destiné à abriter les locaux de l'école normale de jeunes filles, dont la création a été décidée. Ce bâtiment s'élèvera boulevard des Randinges, à Jodoigne. Les locaux comprendront huit classes, une salle d'ouvrage d'environ 80 mètres carrés, un laboratoire de sciences naturelles et un laboratoire de pédologie, qui seront pourvus d'un matériel des plus moderne. Il y aura également une grande salle de conférences, un gymnase, une bibliothèque. Un musée scolaire sera annexé à l'établissement. Le bâtiment aura dans son ensemble un caractère très simple, sans luxe inopportun, mais d'un aspect très riant.

L'école normale de Jodoigne est destinée à former des institutrices primaires. Sa localisation est un pas nouveau dans l'ensemble du programme que s'est tracé en matière scolaire la Députation permanente du Brabant.

L'ENTRÉE MONUMENTALE DU REFUGE DE PERQ

Tous les Bruxellois connaissent l'entrée monumentale du bâtiment qui sert actuellement de bureau de poste, rue de la Chancellerie. Cette construction, d'aspect fort caractéristique, fut édifiée jadis lors de la transformation du quartier sous le règne de Marie-Thérèse. Elle servait d'entrée au Refuge de l'abbaye de Perq.

Le Comité du Vieux-Bruxelles a fait des démarches auprès de l'administration communale de Bruxelles pour la conservation de ce vestige du passé. Se rendant aux justes raisons qu'on a fait valoir auprès de lui, le Collège échevinal a ordonné l'exécution de photographies et de levés de l'entrée monumentale. Au surplus, il a été décidé que rien ne serait altéré dans son ensemble décoratif, si une modification quelconque du quartier venait à être décrétée.

A LA GALERIE D'ART

Samedi prochain, 1er avril, s'ouvrira en la Galerie d'Art, 138, rue Royale, une exposition des œuvres de M. Victor Wagemakers, dont le Musée d'Anvers possède une page remarquable. Cette exposition groupera les dernières aquarelles de l'artiste et sera sans conteste l'une des plus intéressantes de la saison.

Victor Wagemakers nous montrera quelques aspects charmants de la banlieue ouest de la capitale, si souvent et injustement délaissée par les peintres et les promeneurs.

AU TEACHING CLUB

Le Teaching Club organisera, à partir du 3 avril prochain, de nouveaux cours de langues, de sténo-dactylographie et de sciences commerciales. Pour l'horaire et le programme, on peut s'adresser ou écrire au siège de l'Institut, 146, rue du Trône, à Ixelles.

LES CONFÉRENCES

Par suite d'indisposition, la 12e conférence sur l'Histoire de la Musique (sujet : César Franck), que devait donner Ch. Delgoffre en l'école de la rue de Vienne, 37, jeudi prochain, à 4 heures, est remise au jeudi 6 avril, même local, même heure.

NOS CONSEILS COMMUNAUX

A Laeken

Séance de mardi 28 mars.

Le Conseil communal de Laeken s'est réuni mardi, à 4 heures, sous la présidence de M. Bockstael, bourgmestre.

Dès le début de la séance, le Conseil, constitué en comité secret, a délibéré sur différents objets concernant l'instruction publique, notamment la mise à la retraite de deux institutrices communales, nominations d'institutrices du 4e degré d'études primaires, création à titre temporaire d'un cours de langue russe, division du cours de dessin industriel et de construction à l'Ecole industrielle, approbation du règlement de l'académie libre du Cercle d'art et désignation de trois délégués auprès du comité de surveillance.

On a également fixé le traitement des agents de l'Etat employés temporairement par la commune, etc.

La séance publique a été remise à une date ultérieure.

Interim

AU PALAIS

L'affaire Paternotte :

Mme Clignet-Laurent et MM. Léon et Camille Paternotte ont signé mercredi leur pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu mardi par la Cour d'appel de Bruxelles.

* * *

Les soins à donner aux victimes d'accidents du travail. On comprend quel rôle énorme cette question joue dans la fixation des indemnités.

Une victime d'accident refuse de se faire soigner convenablement et aggrave son cas. Il est certain que l'indemnité à payer doit être équitablement diminuée, si pas supprimée, jusqu'à ce que la victime s'offre spontanément à recevoir les soins nécessaires.

C'est ce que vient de juger encore M. le juge de paix du 2e canton d'Ixelles dans un cas où, suivant les conseils de son médecin traitant, un sinistré refusait de suivre le traitement antiseptique prescrit par la Compagnie et comportant l'emploi de l'électricité, du massage et de la mécanothérapie.

Le sinistré trouvait plus opportun un séjour à la campagne; le juge lui ordonne la subir le traitement dans l'établissement hospitalier de la ville, indiqué par la Compagnie.

C'est juridique, mais cela me laisse perplexe. Ceux qui s'occupent de charité et connaissent la psychologie de l'ouvrier savent l'horreur qu'il éprouve pour la clinique et l'hôpital. Et cette peur de tout ce qui sent de près ou de loin la chirurgie est humaine. Que ne doit-elle s'accentuer quand elle s'alimente d'un avis médical !

La Justice n'a-t-elle pas tort de faire table rase de cet état d'esprit, et cette jurisprudence tend en somme à supprimer dans quelque mesure le libre choix du médecin. Nous y reviendrons. Car le souci que nous avons d'assurer le bien-être et la liberté de l'ouvrier nous pousse à tirer au clair les question vitales qui intéressent ces victimes du travail, ces artisans martyrs de la prospérité nationale.

C.

Petites Causeries Juridiques

Justiciables, soyez diligents !

Au cours de notre dernier voyage juridique à l'étranger (1), un léger accident a marqué la fin de nos diverses étapes. Rassurez-vous, amis lecteurs, il ne s'agit pas d'un accident de chemin de fer — nos ressources restreintes ne nous permettent pas d'user actuellement de ce mode de reconnaissance — mais... d'un accident typographique qui a bouleversé le sens d'une de nos phrases au point de la transformer en un épouvantable chaos. Voyez-en plutôt l'affreuse description.

Ayant à commenter un jugement rendu en matière de bail à loyer, nous avions écrit : „Sans avoir pu prendre connaissance des termes textuels dont a fait usage la convention de bail et ce afin de caractériser juridiquement et spécialement tout ce qui se rapporte à la destination prévue par le bail, nous ne pouvons évidemment pas émettre un avis définitif sur la valeur du jugement." Or, le typo, dont la machine (sic) était sans nul doute détraquée, chambardant la fin de notre phrase, imprime : „et ce afin de caractériser juridiquement et spécialement tout ce qui se rapporte à la destruction prévue par le bail". Destruction pour destination, voilà certes une coquille d'un anarchisme terminologique à nul autre pareil et qui a failli faire dérailler toute notre argumentation.

Heureusement, tout est bien qui finit bien; le bon sens de nos lecteurs aura, sans attendre notre intervention, déblayé la voie et remis rapidement les choses en leur état de destination ordinaire.

De cette façon, l'accident n'aura eu qu'un seul résultat : celui de rappeler l'attention sur la rigueur des principes et sur la nécessité urgente, au point de vue social, de chercher à remédier aux graves conséquences que cette rigueur est susceptible d'amener.

Ces remèdes, c'est aujourd'hui — demain il pourrait être trop tard — qu'il faut les chercher.

De cette rigueur, dont les juges, répétons-le, ne sont que les esclaves résignés, voici encore un autre échantillon glané, cette fois, sur le champ judiciaire belge.

Résumons, tout d'abord, les faits de la cause :

L'action s'est déroulée devant la justice de paix du canton de Charleroi dans l'arrondissement de Charleroi. En voici les principales péripéties :

Un locataire d'une maison avec vergers, se basant sur les dégâts commis : pillages, destruction de vergers, prairies, récoltes, lors de l'arrivée des troupes françaises et allemandes, demandait par voie judiciaire, à son propriétaire, une réduction de loyer à concurrence de 50 p. c. Comme il se plaignait en l'espèce de dégâts commis aux choses louées, le locataire était dans le cas d'obtenir une réduction. Malheureusement, il eut un double tort. En premier lieu, celui de payer sans faire tout au moins des réserves; en second lieu, celui de garder de Conrad le silence imprudent pendant plus d'une année.

Dame Thémis ne réserve en général ses faveurs qu'aux justiciables qui font preuve de diligence „Diligentibus jura scripta !"

C'est ce que elle vient une fois de plus de démontrer au locataire en question en rejetant purement et simplement sa demande par les attendus suivants prononcés le 7 février 1916 :

Attendu qu'il est constant et admis par les parties que tous les fermages dus par le demandeur pour l'année 1914 sont soldés, qu'ils l'ont été sans aucune réserve, quoique fait de guerre autre que ceux d'août 1914 ne se sont produits à B... dans le quartier du demandeur et qu'enfin le dit demandeur n'a été contraint par saisie-gagerie que pour ses fermages de 1915, qui d'ailleurs ont été payés pour partie;

Attendu que la défenderesse prétend que l'action est tardive parce qu'intentée après paiement total du fermage de 1914, sans protestation ni réserve, mais que cette exception ne peut tenir si le demandeur peut justifier qu'il réclame un paiement indûment fait par lui (argumentation tirée de l'article 1376 du Code civil relatif au quasi contrat du paiement de l'indû, article qui stipule : „Celui qui reçoit par erreur ou sciemment ce qui ne lui est pas dû s'oblige à le restituer à celui de qui il l'a indûment reçu." N. D. L. R.);

Attendu, continue le jugement, que la répétition de l'indû n'est admise que si le requérant justifie avoir payé indûment par suite d'une erreur de fait ou de droit; que dans le présent procès le demandeur ne justifie pas ni ne demande à justifier qu'il ait payé indûment par suite d'une erreur de fait ou de droit (Bruxelles, 7 janvier 1825, „Pasicr.", 1825, III, 201);

Attendu, en effet, que le demandeur a payé

PROPOS DU DOCTEUR

DES COMPLICATIONS ET DES SUITES DE LA GRIPPE

Par ces temps humides et froids, les tousseurs sont légion et l'on n'entend partout que ces mots : „J'ai pincé la grippe; un tel ou une telle a la grippe". La grippe règne. C'est un fait. Elle a l'air d'avoir profité des circonstances — énervement causé par l'état de guerre, alimentation insuffisante et défectueuse, brusques sautes de température — pour s'installer insidieusement chez nous. Il en est de cette maladie comme du fameux pont d'Avignon :

Tout le monde y passe, passe,
Tout le monde y passera !

Nous avons dit dans une précédente causerie qu'il était excessivement difficile, dans l'état actuel de la science, de se soustraire à ses atteintes. Quand le mal reste bénin, comme il semble bien que ce soit le cas pour l'épidémie de cette année, la chose ne présente pas grande importance; mais il ne faut pas perdre de vue que la grippe est une affection débilitante, sujette à rechutes fréquentes et qui peut présenter de multiples complications.

C'est de celles-ci que nous jugeons utile d'entretenir aujourd'hui nos lecteurs, non pour les terroriser par une énumération à faire frémir, mais pour les mettre en garde contre toute éventualité possible.

La grippe simple, la plus commune, est presque toujours d'un diagnostic facile et d'un pronostic peu sévère. Dès le début, les malades sont accablés, courbaturés. Ils accusent des douleurs contusives dans les membres, la poitrine, l'épigastre. Ils ont un violent mal de tête, tantôt général, tantôt limité au front, avec vertiges et bourdonnements d'oreilles. Leur visage exprime la souffrance ; leurs forces, toujours prostrées, le sont quelquefois à un degré extrême, de sorte qu'on pourrait les croire atteints de quelque grave affection commençante. La fièvre a généralement une intensité médiocre, avec tendance à redoubler le soir; aussi les nuits sont-elles agitées et pénibles. En même temps, il y a de l'inflammation des muqueuses, de l'enchifrènement; l'odorat est perdu, un fluide séreux s'écoule en abondance des narines; les yeux sont rouges, larmoyants, tuméfiés et supportent difficilement l'impression de la lumière. Beaucoup de malades accusent un léger mal de gorge; presque tous ont la voix rauque, une toux plus ou moins fréquente, quinteuse, douloureuse, fatigante, d'abord sèche, mais provoquant plus tard une expectoration de crachats muqueux plus ou moins abondante.

Et cependant, les signes qu'on relève à l'auscultation ne sont point du tout en rapport avec l'intensité des symptômes. Ceux-ci s'atténuent au bout de quelques jours et finissent pas disparaître. La grippe ne tue les malades que par ses complications, disait déjà Grisolle en 1837. On peut vérifier à chaque épidémie l'exactitude de cette affirmation. D'où les distinctions de grippe à forme pulmonaire, gastrique, rhumatismale, cardiaque et nerveuse.

De toutes, la plus grave est la forme pulmonaire. La pneumonie lobaire est très commune, mais on a aussi noté la bronchopneumonie, la gangrène du poumon, la pleurésie. Etes-vous sujet aux bronchites ? La grippe frappera de préférence ou même exclusivement vos bronches dont le fonctionnement habituel n'est pas parfait. Mieux encore, les faibles, les anémiés, les lymphatiques auront chance de voir perdurer leur bronchite sous forme chronique. La période aiguë passée, la toux persistera ainsi que l'expectoration. Ne croyez pas qu'il s'agisse d'un mal sans gravité. Dans un cas pareil, méfiez-vous. Il est bon de ne pas s'endormir dans une fausse sécurité, quand on remarque de la persistance de la toux chez un grippé. On observera les précautions hygiéniques : éviter la fatigue, garder le repos, ne pas sortir en cas de mauvais temps. On désinfectera les voies bronchiques au moyen de fumications de créosote, acide phénique, thymol ou menthol; on insistera sur les toniques, quinquina, kola, coca; si la toux est trop forte on ordonnera :

Sirop de tolu
Sirop de térébenthine } de chaque 100 gr.
Sirop de codéine

à prendre trois cuillerées à soupe dans la journée.

Une spécialité de la grippe est, d'ailleurs, de donner un coup de fouet aux autres maladies infectieuses; elle stimule la pneumocoecie, la streptococcie et la staphylococcie. Mais elle donne surtout une vive impulsion aux bacilles tuberculeux et l'on sait avec quelle fréquence la granulie succède à l'influenza. Tantôt la tuberculose est engendrée par l'attaque de grippe; d'autres fois celle-ci vient ressaner un foyer de tuberculose latente qui couvait et qui n'attendait que cette occasion pour s'enflammer, et alors surviennent les hémoptysies, l'infiltration aiguë des poumons, la phtisie galopante, la pneumonie caséeuse, etc.

M. L.-M. Petit insiste sur ce fait que toute attaque de grippe survenant chez un ancien tuberculeux, même guéri depuis fort longtemps, offre une gravité toute spéciale, car il y a lieu de redouter un réveil de la tuberculose, plus sérieuse alors qu'à sa première atteinte. Toute tare pathologique fait de celui qui en est porteur une proie désignée pour la grippe; mais puisque cette affection tue un certain nombre d'individus atteints de maladies chroniques — maladies qui existaient déjà et dont l'épidémie ne fait qu'accélérer le dénouement fatal — on peut se demander si l'on n'exagère pas l'étendue des ravages qu'elle exerce en lui attribuant des décès qui, même sans elle, n'auraient pas tardé à se produire. C'est le sort réservé d'ordinaire aux maladies organiques telles que le diabète, la paralysie générale, les affections cardiaques. En somme, la majeure partie de ceux qu'elle emporte étaient marqués d'avance pour le grand départ.

L'appareil digestif est aussi très souvent atteint. Avons-nous affaire à un dyspeptique léger ? Une gastrite grave se manifestera, ou bien une grippe intestinale prolongée et rebelle. Les troubles digestifs s'observeront chez les sujets qui avaient déjà l'estomac délicat, et leur dyspepsie primitive en restera renforcée. Ils accuseront des flatuences, de la distension stomacale, des douleurs gastralgiques, sans compter de l'anorexia, un véritable dégoût pour les aliments qui se traduit d'une manière spéciale : le malade s'attable avec plaisir, croyant qu'il va bien manger, mais s'arrête dégoûté ; à la deuxième bouchée, il ne se sent plus aucun appétit.

D'autre part, il peut exister de l'entérocolite se manifestant par une constipation opiniâtre, garde-robes difficiles, douloureuses. L'intestin est le siège de fermentations putrides. On désinfectera le tube digestif au moyen du salol ou du benzo-naphtol, et pour réveiller l'appétit, on essaiera les gouttes amères de Baumé, ou plus simplement la quassia amara. L'hygiène, la gymnastique, les exercices physiques bien dirigés seront du meilleur effet pour activer la digestion.

S'agit-il d'un arthritique sujet aux névralgies ? La grippe provoquera des poussées aiguës de celles-ci et leur siège sera des plus variables : à la face, au thorax, aux reins, dans le plexus brachial, le plexus sacré, le nerf sciatique surtout à sa partie supérieure. Ces névralgies seront tenaces, parfois intolérables. Parmi celles que l'on observe le plus communément, nous citerons en première ligne la névralgie sus-orbitaire. Certains auteurs la considèrent même comme un des symptômes de la période de déclin et de la convalescence. Elle est d'ordinaire unilatérale et apparaît d'une façon intermittente tous les jours à heure fixe, à tel point qu'on doit la combattre à l'aide des sels de quinine. En même temps, on ne négligera pas de faire des frictions douces et prolongées avec le liniment suivant : vaseline et lanoline, de chaque 15 grammes; gaiacol, 4 grammes; salicylate de méthyle, 3 grammes; menthol, 1 gramme.

Le système nerveux, si souvent et si intensément atteint dans le cours de la grippe, reste longtemps déprimé et sans force même après que la fièvre est tombée et la convalescence survenue. La dépression est non seulement physique, mais intellectuelle et morale. Il y a indifférence absolue, paresse de l'intelligence, de la mémoire, de l'attention, de la volonté. Et cette neurasthénie, qui s'installe chez des sujets en apparence complètement guéris, vient aggraver un état de névrose légère ou même en créer un de toutes pièces chez les prédisposés. Il est quelquefois difficile pour le praticien de faire une juste part des accidents réels de la grippe et des symptômes dûs à la névrose. Un influenzé peut conserver un peu de bronchite, un peu de dyspepsie que sa névrose exagère et il vous décrit sous les couleurs les plus sombres des malaises qu'il ressent. Il s'agit, en ce cas, de démêler le fond de vérité qui existe sous le fatras de ses doléances, puis d'aviser le fortifier cet affaibli par les moyens appropriés, afin d'amener le plus rapidement possible la sédation de sa crise nerveuse.

Nous avons vu que le cœur peut être également touché par la grippe. Les manifestations à son endroit sont insidieuses; le pouls devient irrégulier; il y a de l'arythmie, des faux pas, une douleur sourde, indice de myocardite grippale qui peut revêtir un caractère de gravité, encore une fois chez les prédisposés. Si le grippé évite la mort pendant la période aiguë de la maladie, il importe encore de le surveiller de près pendant la convalescence, avant que ses lésions soient devenues définitivement chroniques et incurables.

Nous ne nous arrêterons pas à tant d'autres complications qui peuvent affecter la peau (furoncles, anthrax, éruptions diverses), les organes des sens (otites, conjonctivites, rhinites, glossites, etc.), l'appareil circulatoire (phlébites, etc., etc.). Nous nous résumerons en disant que la grippe, très anodine en général, n'est à craindre que par ses suites, qui nous paraissent de beaucoup plus redoutables qu'elle-même. Et, comme elle est causée par le bacille de Pfeiffer qui se retrouve dans les voies respiratoires et spécialement dans la bouche, les cryptes amygdaliennes et le pharynx, il faut, pour prévenir les méfaits de cette maladie, quand on l'a attrapée, aussi bien que pour en éviter l'invasion, pratiquer une antisepsie rigoureuse et constante de la région bucco-pharyngée. Quant aux rechutes, leur traitement sera celui-ci : purgation saline intense, quinine à raison de 50 centigrammes par jour pendant plusieurs jours, puis diminuer graduellement la dose. On arrive ainsi à faire avorter une rechute ou tout au moins à en diminuer la durée.

Mr PURGON

Sétorrhée. — Peigner d'abord, tracer des raies avec le démêloir en rejetant les cheveux à droite et à gauche et sur le cuir chevelu ainsi mis à nu, frictionner légèrement avec un tampon de flanelle ou une brosse douce imbibée de la lotion précédemment désignée. Quand tous les points atteints ont été ainsi traités, on sèche la tête avec une serviette chaude et l'on met un peu (le moins possible) d'huile d'amande douce, parfumée ou non, ou d'huile antique. L'odeur désagréable du sudore se dissipe assez vite. On peut ne faire les lotions que tous les deux ou trois jours, ou même une fois par semaine. Ces lotions sont un des moyens les plus efficaces que nous connaissions pour combattre les démangeaisons du cuir chevelu qui tourmentent si souvent les sujets atteints de séborrhée. — Ainsi parle le Dr Brocq, un maître en la matière.

Bien reçu votre envoi. Merci et bonne chance, persévérance surtout.

Louis D..., Bousse. — Gardez-vous comme de la peste d'ouvrir aucun livre de médecine. Vous êtes sur la pente fatale de la neurasthénie et ce n'est pas dans les bouquins que vous trouverez le moyen de vous guérir, bien au contraire. Occupez-vous, distrayez-vous, faites de l'exercice, de l'hydrothérapie. Eau alcaline à vos repas. Repos d'une demi-heure après. Contre les accidents que vous signalez, vous vous trouverez bien des pilules suivantes : extrait de belladone, 1 centigr.; lupulin et camphre, de chaque 6 centigr. Une le matin, une à 4 heures, une au moment de vous coucher.

S. V. Fr. — La chirurgie orthopédique fournit aujourd'hui les moyens d'améliorer le sort des jeunes malades de cette espèce, en restituant aux membres leur activité fonctionnelle.

G. B..., Schaerbeek. — Dans les premiers mois, mieux vaut vous abstenir.

LA BIÈRE

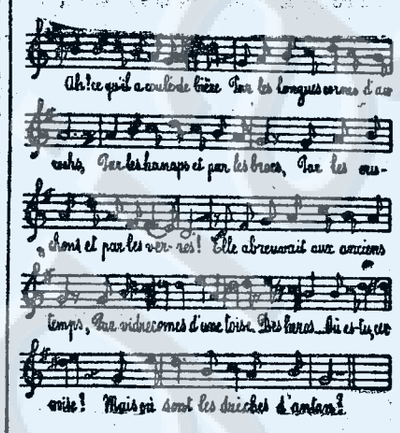

I

Ah ! ce qu'il a coulé de bière
Par les longues cornes d'aurochs,
Par les hanaps et par les brocs,
Par les cruchons et par les verres !
Elle abreuvait, aux anciens temps,
Par vidrecornes d'une toise,
Les héros... Où es-tu, cervoise ?
Mais où sont les drèches d'antan ?

II

Puis, moins héroïque, aux kermesses
Elle enivra les lourds magots
De Teniers, qui vidaient leurs pots
Aux jours de brutales liesses.
Elle coulait en serpentant
Jusqu'à leurs pieds en larges flaques.s.
Où sont-ils passés, ces macaques ?
Mais où sont les drèches d'antan ?

III

Nos pères, eux aussi, connurent
Le doux lambic, le bon faro ;
Toujours assez, à peine trop,
Sans se faire mal ils en burent.
Comme de l'eau, le long d'un plan
Incliné s'écoulait la bière...
Devenant quoi ? qui sait ? mystère...
Mais où sont les drèches d'antan ?

IV

Aujourd'hui, claire et plus légère,
Chez nous on dans les cabarets,
Elle suit les lois du progrès
Qui la fait aussi plus amère...
Car en désaltérant autant
Elle est moins saine et vigoureuse...
Parlez-moi de la vieille gueuze !...
Mais où sont les drèches d'antan ?

Marcel LEFEVRE.

LA VIE A ANVERS

La question des pommes de terre

Le 22 décembre dernier, la police remit aux habitants d'Anvers une carte où le chef de famille devait inscrire la provision de pommes de terre qu'il possédait.

A la suite de cette enquête, il fut dressé environ 65,000 fiches, portant les nom et adresse du chef de famille, ainsi que l'importance de la provision.

On prit pour base une quantité de 300 grammes par personne et par jour, à partir du 1er janvier 1916, et le tableau de distribution fut arrêté comme suit :

Une personne ayant déclaré avoir 50 kilos de provision, pouvait venir en acheter aux magasins du Comité le 15 mars; celle qui avait 75 kilos, le 15 avril.

Deux personnes ayant 50 kilos, le 15 mars; 75 kilos, le 1er avril; 100 kilos, le 15 mai; 125 kilos, le 20 juin; 150 kilos, le 10 août.

Et ainsi de suite pour trois personnes, etc.

Dans la suite, les stocks de pommes de terre seront régulièrement renouvelés.

Le nombre des magasins n'étant pas encore suffisant pour répondre aux exigences, le public devra patienter un peu si le service, provisoirement, ne va pas avec toute la célérité désirable.

Nouvelles diverses

A la Bibliothèque communale. — La division F, qui a été transférée il y a quelque temps de la rue des Aveugles au local de la Bourse, vient d'être installée dans les anciens bureaux de la Banque Centrale Anversoise, 37, rempart Sainte-Catherine.

Théâtres. — Rappelons à nos lecteurs que le „Signe de la Croix" sera représenté encore samedi 1er avril, dimanche 2, en matinée et en soirée, et jeudi 6 avril.

Orphelins de guerre. — Nous avons annoncé précédemment que la Ligue de Diamantaires anversois s'était chargée de pourvoir à l'avenir des orphelins de diamantaires victimes de la guerre. Plusieurs enfants ont déjà été placés. Nous sommes heureux d'apprendre que des dons généreux sont parvenus au comité, qui se propose de faire grand, et c'est là une initiative qu'il convient de signaler tout particulièrement. On a résolu de mettre en mesure ceux de ces orphelins qui font preuve de dispositions spéciales, de faire des études moyennes et même supérieures. Les personnes désireuses de contribuer à cette bonne œuvre, qui a droit au qualificatif d'excellente, sont priées de s'adresser au bureau du Diamantclub, où les explications désirables leur seront fournies par M. Guillaume Van Ryswyck.

Une femme brûlée vive

Un pénible accident est arrivé avant-hier, rue de l'Eglise, 32. Une femme de ménage, âgée de 51 ans, s'étant remise à la chambre qu'elle occupe dans cette maison pour y faire certaines réparations, a eu ses vêtements enflammés, probablement en s'approchant trop près du feu qui chauffait la pièce. Elle a reçu de fortes brûlures qui ont nécessité son transport immédiat à l'hôpital de Stuivenberg. Le médecin qui lui avait donné les premiers soins craignait pour sa vie.

Ces craintes se sont réalisées. La pauvre femme, qui endurait d'horribles souffrances, a succombé au bout de quelques heures. Elle se nommait Jeanne Hannagham.

Un solitaire mort sans secours

Hier soir, on avertit le bureau de police de la 10e section qu'un sieur Léonard Hunselmans, né à Merxem en 1849 et domicilié 65, rue de l'Enseignement, n'avait plus été vu depuis une quinzaine de jours.

Deux agents s'empressèrent de se rendre au domicile du vieillard, mais essayèrent en vain d'obtenir l'entrée. Ils firent forcer la porte. Un spectacle effrayant les attendait. Hunselmans était étendu mort dans son lit, et déjà la décomposition accomplissait son œuvre. Le docteur Hottche constata que le décès remontait à plusieurs jours.

Il paraît que Hunselmans, qui habitait tout seul, avait eu un violent crachement de sang qui, à défaut de soins, avait provoqué l'issue fatale. Le cadavre a été transporté à la morgue de la rue Courte de la Dyle.

Le commerce du diamant

Il y a une sérieuse reprise dans l'industrie du diamant à Anvers et ailleurs. Beaucoup d'usines sont en activité et les négociants en diamants qui sont ici, ne font pas mal de transactions. Chose assez étonnante à cette époque qui n'est guère favorable, dirait-on, aux articles de luxe.

On peut conjecturer qu'un certain nombre de marchands et de fabricants désirent tirer parti de la moins-value de la main-d'œuvre qui est la conséquence des événements, pour constituer un stock en vue du rétablissement d'une situation normale, autrement dit, de la fin de la guerre.

Ils sont donc optimistes, nos diamantaires !

En présence de ce fait, la Ligue des gens de métier vient de constituer un bureau spécial pour l'achat de matière brute, dont la taille sera confiée aux membres, de manière à soustraire ceux-ci à l'obligation de travailler pour le compte des patrons; ils opéreraient ainsi exclusivement pour l'Association.

Non bis in idem

Dans l'affaire dont, sous ce titre, nous avons raconté les péripéties — une femme condamnée une première fois du chef de recel et plus tard poursuivie et condamnée par défaut encore pour vol des mêmes objets sur lesquels portait le recel — la 4e chambre correctionnelle, après avoir remis de semaine en semaine son jugement sur l'opposition faite par l'intéressée contre la sentence rendue dans la seconde affaire, vient enfin de se prononcer. Malgré les affirmations de la prévenue, la peine de 7 mois d'emprisonnement a été maintenue et ainsi la Cour d'appel connaîtra de la question dans son entier et aura à décider de la contestation.

On se rappelle que le défenseur de l'inculpée avait demandé à la chambre du conseil de mettre sa cliente en liberté provisoire, et que cette demande avait été accordée.

Le ministère public qui siégeait dans l'affaire a réclamé de nouveau l'arrestation immédiate après le prononcé du jugement, mais le tribunal ne l'a pas prononcée.

Etat civil

Mariages: R. Megens, comptable, à Turnhout, et L. Boermans, s. p. 3/2, rue Longue Lozane; J. Stoltzenberg, boulanger, 20, rue de la Meuse, et E. Debièvre, couturière, 13, bassin de Battelage du Nord; J. Wuyts, journalier, 43, rue Longue de la Boutique, et P. Cornelis, journalière, id.; M. Goetkint, carreleur, 84, rue de l'Escaut, et J. Vispoel, journalière, 112, rue du Couvent; L. Boguert, métallurgiste, 26, rue de la Meuse, et J. Costermans, journalière, 21, rue Courte aux Choux; V. Cosne, instituteur communal, 39, rue Cobden, et G. Heulens, institutrice communale, 2, rue Van Beethoven; L. Wachstock, courtier en diamants, 4, rue Milis, et S. Rakowen, s. p., id.; A. Haillier, employé aux chemins de fer, 324, rue Longue Locibroeck, et M. Van Zompasy, journalière, 40, rue Saint-Job; C. Dewilde, plombier, 19, rue de la Clef, et J. Gilès, journalière, 28, rue Courte des Chevaliers; A. Vandevenhage, peintre, 24, rue Saint-André, et E. Watts, journalière, 126, rue du Couvent; E. Maes, veilleur de nuit, 9, rue de la Babillarde, et J. Verheyen, repasseuse, 155, rue de l'Eglise; A. Buytaert, s. p., 21, rue de l'Enseignement, et A. Debruyne, s. p., 3, rue des Tanneurs.

◆ TOUT-LIÉGE ◆

Incendie souterrain

Au cours des travaux récemment entrepris au boulevard de Cointe, des terrassiers ne furent pas peu surpris, en creusant le sol, de ramener sur leurs pelles des centrées rougeâtres et chaudes qui décelaient l'existence d'un incendie souterrain. Du coup se trouva expliqué un phénomène constaté depuis quelque temps déjà : les arbres, les plantes, voire les gazons dépérissaient dans un large périmètre au désespoir des propriétaires qui ne savaient à quelle cause attribuer le mal.

Les „compétences" se sont mises d'accord, après examen, à donner pour origine à l'incendie une combustion spontanée des schistes miniers dont on s'est servi pour combler les ravins lors des premiers travaux de nivellement. Il s'imposera d'en tenir compte et d'écarter éventuellement, lors de nouveaux travaux de l'espèce, l'emploi des schistes.

Des patates !

On annonce l'arrivée à Liége d'un stock de 20 wagons de pommes de terre qui seront distribuées incessamment.

Promenades du Vieux-Liége

Dimanche 2 avril, la Société visitera Vaux-sous-Chèvremont, Romsée, Bouny, Elheure, les fonds de Forêt, Prayon, etc.

Départ, à 8 heures et demie, de l'église de Vaux. Les personnes étrangères à la Société sont priées de se faire inscrire au local, 85, en Féronstrée, à Liége.

A la Bourse

La Bourse de lundi dernier a été très animée. Des milliers de négociants et industriels ont défilé dans les salles des établissements du Phare et du Charlemagne. Nombre d'affaires ont été traitées à de bons prix. Les cafés sont très recherchés. Les vendeurs s'abstiennent. Santos minima, fr. 5.70 à 6.00 ; Santos prime, fr. 3.10 à 6.35; Robusta, fr. 5.80 à 6.10 ; Saint-Domingue, fr. 6.00 à 6.30; Java prime, fr. 6.20 à 6.50.

Les chocolats (grandes marques) : Suchard, Kohler, valent fr. 7.50 à 7.80 le kilo, et les cacaos, de fr. 8.50 à 9.00 le kilo.

On traite les sucres cristallisés à 140 fr. les 100 kilos et le sucre rangé à 170 fr.

Les savons Sunlight se paient 220 francs la caisse de 50 paquets à 4 briques.

Le Stuyvers à 200 et 210 fr. la caisse id

Le savon mou, 1re qualité, fait fr. 5.50 et la 2e qualité, fr. 4.50.

La graisse végétal (de coco), B.U.K., de 12 à 18 fr. le kilo en paquets.

En appel correctionnel

Hubert W..., garde-barrière d'un passage à niveau à Montegnée, emmagasinait dans sa cave des briquettes que lui remettait un machiniste de houillère qui lui-même les volait au préjudice du charbonnage.

Il avait été, de ce chef, condamné à 3 mois de prison et 26 francs d'amende et sa femme à 1 mois et 26 francs avec sursis de cinq ans pour cette dernière.

Devant la Cour, Me Waroux, leur défenseur, montre des certificats constatant que ce ménage composé de quatre personnes a pour subsister 30 centimes par jour et par tête. La Cour a réduit à 40 jours l'emprisonnement infligé à W... et a confirmé pour le surplus, le jugement.

— Les frères F..., confiseurs à Arlon, avaient été condamnés par le tribunal de cette ville à 300 francs d'amende avec sursis de quatre ans pour falsification de chocolat. Ils interjetèrent appel, mais ne se présentèrent pas devant la Cour. Celle-ci confirme la sentence et retire le sursis accordé par les premiers juges.

Les frères F... formèrent opposition à cet arrêt. La Cour vient de confirmer le jugement, mais a maintenu le sursis primitivement accordé. Les condamnés se sont pourvus en cassation.

En correctionnelle

Une ancienne affaire. — En 1913, Gilles D..., ouvrier d'usine à Marlinne, travaillait aux établissements Cockerill, à Seraing. On constatait depuis quelque temps la disparition de pièces de cuivre. Une surveillance fut établie qui aboutit à la découverte du coupable. On découvrit dans son armoire des paquets de pièces prêtes à être emportées. D... fait défaut à l'audience et est condamné à 3 mois de prison et 26 francs d'amende.

— Le tribunal est occupé depuis plusieurs audiences à instruire une grosse affaire de vol et recel de cuivre. Une douzaine de prévenus, la plupart en détention, sont au banc de la prévention. Ils sont assistés de Mes Journez, Bounameau, Tschoffen, etc.

Faits divers

Lundi, vers 4 heures, M. l'adjoint Barvaix, accompagné d'une douzaine d'agents, a fait irruption dans un jeu de quilles, rue Saint-Léonard. Tout le matériel a été saisi. Il y avait des mises de 30 à 40 mark. Etaient présents 56 joueurs. On leur a fait exhiber leur carte d'identité et il se trouve que parmi ces joueurs il y avait pas mal de „chômeurs" et de secourus. C'est au profit de pareils lascars que le Conseil a voté dernièrement une allocation mensuelle de 200,000 francs ! Les caisses des communes, c'est-à-dire en définitive les contribuables, seront saignées à blanc pour entretenir ces gens-là. Ce ne sont pas seulement des joueurs et des „trimleus" qui émargent au fonds de chômage, mais pis encore, des tenanciers de maisons louches, des prostituées et des souteneurs.

Les théâtres et les cinémas devraient également être surveillés et rien ne serait plus facile si on voulait y tenir la main. Puisque le port de la carte d'identité est obligatoire, la police en force pourrait faire une visite dans ces lieux et exiger la production de la carte de tous les auditeurs. Les chômeurs et les secourus qui s'y verraient surpris devraient être impitoyablement rayés des listes des assistés.

— A la foire aux chevaux de lundi, un harnais d'une valeur de 150 francs a été volé. Un sieur Joseph N..., prévenu de complicité dans ce vol, s'est vu dresser procès-verbal.

Etat civil

Déclarations du 28 mars :

Naissances : 2 garçons, 5 filles.

Décès : 9 hommes, 4 femmes, 2 enfants.

Hommes : François Dethier, prêtre pensionné, 71 ans, rue des Vallons, 59; Gaston Leken, conducteur d'auto, 29 ans ; rue Paradis, 120, ép. Renard ; Guillaume Dassement, conducteur de travaux, 65 ans, rue de la Liberté, 11, veuve Declaye; Pierre Meuris, ébéniste, 77 ans, rue Large, 4, veuf Renard; Auguste Falloise s. pr., 80 ans, rue Basse-Wez, 155, veuve Ruette ; Gustave Dubois, menuisier, 66 ans, rue Laresse, 9, veuf Evrard; Nicolas Jehotte, s. pr., 82 ans, rue Jean-Baptiste Cools, 25, veuf Dernier ; Antoine Philippaerts, mineur, 17 ans, à Montegnée, célib.— Femmes: Barbe Bruno, s. pr., 85 ans, rue de la Loi, 55, ép. Dufrêne; Séraphine Colleman, s. pr., 60 ans, rue Baneux, 55, veuve Bode; Victoire Avenant, religieuse, 72 ans, rue Saint-Jacques, 10; Thérèse Franken, repasseuse, 74 ans, rue Degrés des tisserands, 33, veuve Paques.

Mariages

François Smeets, boucher, rue des Guillemins, 72, et Hubertine Castermans, serv[illegible]

EN PROVINCE

DANS LE LUXEMBOURG

De notre correspondant :

Agissements peu scrupuleux. — Nous avons récemment dénoncé le procès de certains courtiers accapareurs.

Un délégué du Comité National est venu, il y a quelques jours, en compagnie d'un officier de police judiciaire de Bruxelles, recueillir à Arlon des renseignements au sujet des agissements d'une firme qui aurait raflé dans le Luxembourg des quantités considérables de marchandises et tous spécialement de denrées alimentaires.

On dit que 40,000 kilos de riz — pas moins que cela — auraient été saisis dans une dépendance de cette maison, d'accaparement.

A l'alimentation. — Le Comité provincial fait connaître que les magasins et locaux de débit sont accessibles à tous, sans distinction de classe ou de fortune.

Mais, ajoute en substance ce document, comme les approvisionnements ne peuvent répondre aux besoins de tous, les comités sont invités à prier instamment les personnes qui vivent encore dans une certaine aisance et celles qui peuvent trouver dans le commerce local les articles dont elles ont besoin, à ne pas acheter dans les magasins des dits comités. En agissant ainsi, elles feront œuvre méritoire de charité et de solidarité sociale.

La même recommandation s'applique aussi aux commerçants, éleveurs, cultivateurs, etc., qui disposent de marchandises analogues ou similaires à celles mises en vente dans ces magasins.

Pour nos prisonniers. — Une véritable émulation règne entre les nombreuses sociétés, tant littéraires et artistiques que sportives de la province, au sujet de l'adoucissement du sort de nos chers exilés.

Citons à ce propos les récentes réunions, collectes et fêtes organisées de tous côtés dans ce but philanthropique et patriotique par l'Harmonie Stockemoise (Stockem compte 27 prisonniers), le Football Club de Houffalize, le Sporting Club de Vielsalm, les Mélomanes de Habay-la-Vieille, les Bons Patriotes de Termes, l'Amical Club de Neuvilliers et la Jeunesse de Neuvilliers et de Recogne, les élèves de l'école d'adultes de Torgny, le Cercle Sportif Habaysien, les jeunes gens de Buzenol, etc.

Ajoutons à cette nomenclature la tombola organisée à Houffalize au profit de la soupe scolaire et des prisonniers de guerre; l'œuvre dite du Secours à l'exilé que viennent de fonder plusieurs jeunes gens de Marche et dont le premier acte a été l'organisation d'une tombola au bénéfice des prisonniers de guerre du canton. L'administration communale de la ville de Marche patronne cette œuvre, dont la direction est assumée par le bureau correspondant de l'Agence belge de renseignements pour les prisonniers et les internés.

Terminons et disant que le succès de la tombola des Œufs de Pâques des prisonniers du canton de Virton va croissant; les lots continuent à arriver nombreux. A retenir comme signe des temps les curieux lots suivants : bon pour 1 kilo de beurre, bon pour 1 kilo de lard, bon pour 5 kilos de farine de sarrazin, bon pour 25 œufs, etc.

Mort pour la patrie. — Mme et M. Paul Renier, avocat et premier échevin de la ville d'Arlon, viennent d'être frappés dans leurs plus chères affections par la mort au champ d'honneur de leur neveu, M. René Markey, enseigne de vaisseau de 1re classe de la marine française à bord de l'„Amiral Charner", coulé le mois dernier à la côte de l'Asie Mineure.

Le glorieux défunt était le gendre de M. Gustave Zahn, directeur de l'Athénée de Luxembourg.

Nous offrons nos respectueuses condoléances aux familles frappées par ce deuil.

Incendie. — Un incendie a détruit au village de Moyen (Izel) trois maisons appartenant à Mme veuve Mathieu Protinet, à MM. Jacques Percheral et Lamberty-Hanouille.

Ce n'est que grâce au dévouement des sauveteurs que toutes les maisons de la rue dont faisaient partie ces immeubles ne sont pas devenues la proie des flammes.

Marché aux chevaux. — Notés au dernier marché de Neufchâteau une trentaine de poulains ou chevaux dont quelques-uns ont trouvé preneurs comme suit : 2 poulains de 7 à 8 mois, 650 francs; 4 de 1 an, 1,150 francs; 4 de 2 ans, 1,800 francs; 3 chevaux, 2,090 francs.

A SAINT-TROND

De notre correspondant :

Il y a quelques jours a eu lieu à Bas-Heers, près d'Oreye, la vente publique de tout le bétail appartenant à l'éleveur bien connu M. Straven, qui a produit „Carnaval", le superbe champion belge tant admiré il y a quelques années. Cette vente a fait sensation et a réuni dans la ferme de Bas-Heers l'élite des éleveurs belges du cheval flamand de gros trait. Des prix fantastiques ont été payés. Une telle vente produirait déjà une fortune en temps ordinaire et le prix de nos chevaux a haussé d'au moins 100 p. c. ! Le lendemain de la vente, nous rencontrions sur la route un fermier avec trois veaux dans une charrette, des bêtes âgées de quelques jours. Il les avait payés, frais compris, 600 francs. C'est fabuleux !

Sans être connaisseur, on peut se rendre compte du commerce intense qui se fait depuis plusieurs mois dans nos chevaux. Ce n'est pas à la foire que les transactions se font : les foires sont très rares et peu fréquentées. L'exportation nous demande actuellement peu en proportion du commerce avant la guerre. Le cheval, déjà très cher sur place, augmente énormément de prix en passant la frontière. Ici ce ne sont en réalité que les très gros fermiers qui peuvent acheter nos chevaux de race, et cela dans l'intention de refaire leur fond d'élevage gravement atteint par la guerre. Le commerce actuel du bon cheval se fait entre cultivateurs grands et petits. Tous gagnent de l'argent — sans se faire riches, comme le prétendent ceux qui ne voient la ferme que de loin. Ce mouvement accéléré de l'argent à la ferme, étant donné que le capital placé sur le cheval, qui se nourrit encore assez facilement, est un placement sûr rapportant gros, conduit le fermier au commerce intense du cheval. Beaucoup en profitent pour améliorer leurs écuries. Ils ne sont pas rares nos fermiers du limon qui, depuis la guerre, ont ainsi complètement réformé leur stud-book. A notre grande stupéfaction, nous rencontrions, il y a quelques jours, un jeune cultivateur des plus actif, des plus entreprenant. Il avait avant la guerre trois chevaux de trait très ordinaires. Le voilà traversant la Grand'-Place, conduisant un immense chariot, d'une tenue irréprochable, que tirent cinq chevaux. Jamais nous n'avons vu dans toute la Hesbaye attelage plus beau dans son genre. Nous l'estimons 30,000 francs au moins.

Jusqu'à ce jour, nous devons le dire, notre élevage du cheval de gros trait ne court aucun danger. Nous sommes même d'avis que la guerre a contribué, sans le vouloir, à une amélioration manifeste de notre race chevaline.

En est-il de même de nos bêtes à cornes ? Certainement non. Il est incontestable que le prix de la bête a augmenté et augmentera encore; que le cheptel diminue en quantité aussi bien qu'en qualité; que depuis quinze jours nous constatons qu'il y a des bêtes de trop à notre marché du samedi. [illegible] pas qu'il y a plus de bêtes que de population à nourrir, mais tout simplement que la multitude qui mange de la viande diminue de jour en jour pour deux raisons: manque d'argent et prix trop élevés. Alors, nous demande-t-on, puisqu'il y a des bêtes de trop, pourquoi la viande augmente-t-elle toujours ? Celle-ci hausse à mesure que les fourrages deviennent plus chers et plus rares. D'autre part, l'interdiction de vendre en dehors de la province a nui à notre place. Samedi dernier, plusieurs fermiers ayant à livrer en ville du bétail vendu en semaine, ont trouvé leur marchand récalcitrant, refusant de prendre livraison de la bête à cause qu'il ne pouvait l'amener avec lui dans la province de Brabant. D'autres marchands ont payé la bête tout en la laissant pendant huit jours encore à charge du vendeur. On nous cite ainsi le cas d'un ouvrier ayant vendu une belle vache pour 850 francs. Le marchand a refusé de payer.

Le cochon, la délicieuse bête engraissée à point et dont ont gardé si bon souvenir tous ceux qui dans leur vie ont eu l'insigne honneur d'assister à une „pesker-mis", ce cochon-là n'existe plus. Le plus riche fermier ne pourrait même plus le produire pour lui-même et sa famille. La population porcine diminue à vue d'œil. Dans le voisinage de notre ville, plus d'une ferme produisait avant la guerre des centaines de cochons de lait chaque année, et qui actuellement n'en possède que quelques-uns. Le veau pour la boucherie est du très grand luxe.

Le beurre se fait moins rare. Celui qui est adroit et bien avec un fermier du voisinage peut en avoir au prix de 6 francs. La laiterie vend à fr. 6.90. La véritable fraude, mettons le vol légal, est rare dans notre canton. Les œufs se vendent 19 centimes. Le lait hausse. Dès lundi prochain on nous réclamera 30 centimes au lieu de 24 depuis la guerre. Avant, il était au prix de 20 centimes. Disons à la louange de nos laitières que leur marchandise est bonne.

Au centre du pays sucrier, nous vivons presque sans sucre. Espérons cependant. Certains magasins fournissent une quantité maxima de 250 grammes par ménage au prix de 1 franc le kilo.

Nous avons encore de très belles pommes, des silos remplis, des millions de sacs. Cela ne s'est jamais vu au mois de mars. Il faut dire que le matériel de transport ayant fait défaut, des marchands ont été obligés de rompre des contrats ou de retarder les transactions. Bref, le sac de pommes de grande exportation balance entre 30 et 35 francs.

A HERVE

De notre correspondant :

Contrôle.— Les étrangers, gardes civiques et jeunes gens en âge de milice des communes de Herve, Battice, Chaineux et Bolland, devront se rendre au contrôle le mercredi 5 avril prochain, à 9 h. 1/2 du matin, à l'école des garçons.

Vol. — Deux individus de Herve, K... et T..., au cours d'une expédition nocturne chez le fermier D..., s'étaient mis à dételer la pompe et la tuyauterie pour les enlever. Le chien de la ferme donna l'éveil. Le cultivateur et son fils se levèrent et furent assez heureux pour capturer les deux voleurs et les livrer à la police.

Pains. — La distribution des pains supplémentaires se fait, à présent, d'une manière tout à fait satisfaisante

FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE

(Reproduction interdite.)

Rio-Tinto

Le bénéfice de l'exercice 1915 s'est élevé à 1,292,260 £, soit une augmentation de 69,098 £ sur celui de l'exercice antérieur. Une somme de 159,267 £, contre 162,440 £ l'année précédente, a été reportée à nouveau.

Le rapport annuel signale que la Société continue à souffrir de l'état de guerre.

Crédit Lyonnais

Le dividende de 1915, décrété officiellement à présent, est fixé à 30 francs, soit 6 p. c., sur le capital de 250 millions de francs entièrement libéré. Le dividende réparti en 1914 avait été de 5 p. c.; celui de 1913 et de 1912, chaque fois de 13 p. c.

Chemins de fer P. L. M.

Le dividende pour l'exercice 1915 est fixé à 40 francs par action de capital et à 20 francs par action de dividende. Pour 1914, le dividende avait été également de 40 fr.; mais pour 1913, il s'était élevé à 57 francs.

Tramways de Buda-Pesth

L'exercice 1915 a donné, report de 683,830 couronnes compris, un bénéfice net de 8,507,797 couronnes, contre 6,953,930 cour. l'an dernier. Il sera réparti un dividende de 32 cour., ou 12 ½ p. c. Les actions de jouissance recevront 22 couronnes.

Les recettes se sont chiffrées par 25 millions 504,543 couronnes, contre 22,926,523 C. en 1914. Les redevances à la ville se sont élevées à 2,255,012 cour., contre 1,928,577 couronnes l'an dernier. Les réserves atteignent ensemble la somme de 75,307,393 C.

Il n'est pas question d'une fusion des deux sociétés de tramways, ainsi que certains journaux viennois en avait répandu le bruit, dépourvu de tout fondement d'ailleurs.

Charbons Russes

D'après un avis de Bergen au journal „Politiken", de Copenhague, le gouvernement russe négocie avec une société américaine au sujet de l'achat des charbonnages situés près de la baie de l'Advent au Spitzberg. Jusqu'à présent, ces mines étaient encore explicitées par la Société en question. Le prix d'achat comporterait de 15 à 20 millions de dollars. Le gouvernement russe désire posséder ces houillères pour l'exploitation du chemin de fer de Mourman et pour la base de la flotte que la Russie a l'intention d'établir sur la côte de Mourman.

Gaz et Electricité de la Ville de Kazan

L'exercice 1914-15, arrêté au 30 novembre 1915, accuse un bénéfice net de fr.126,344.61, après dotation de 130,500 francs pour le fonds d'amortissement et affectation de 60,000 francs à un fonds de prévision pour éventualités.

Un dividende de fr. 3.25 par action de capital a été décrété, payable le 15 juin prochain, sauf imprévu. A cette même date, avec la même réserve, 165 actions de capital seront remboursées par 100 francs chacune et converties en actions de jouissance.

L'assemblée générale annuelle, tenue le 25 mars dernier, sous la présidence de M. Ch. Charlier, M. Ed. Beyns assumant les fonctions de secrétaire, a approuvé les comptes, donné décharge aux administrateurs et commissaires et réélu dans leurs fonctions respectives d'administrateurs et de commissaire, MM. Ed. Goffinet et Bernard Cools, tous deux sortants et rééligibles.

Steaua Romana

Dans quelques jours, le bilan de l'exercice 1915, lequel n'a comporté qu'une durée de 7 ½ mois, afin de ramener au 31 décembre la date de clôture des écritures, primitivement fixée au 30 avril, sera présenté par le Collège des commissaires. Pour cette période d'activité, un dividende un peu plus élevé que celui de 1914-15, et qui avait été de 10 p. c.; sera proposé „prorata temporis", c'est-à-dire proportionnellement à 7 ½ mois.

Bourse de New-York

Séance du 27 mars. — Après une ouverture lourde, les cours réactionnent sous le poids d'offres nombreuses. Au cours de la séance, une certaine amélioration se produit.

Clôture, irrégulière.

Bourse de Paris

Séance du 27 mars. — Rente française 3 p. c., 63.25; Emprunt 5 p. c., 88.25; Extérieure espagnole 4 p. c., 93.35; Russe 1906 5 p. c.,86; Crédit Lyonnais, 1,049; Union Parisienne, 588; Briansk, 332; Maltsow, 528, Toula, 1,079; Suez, 4,045; Thomson-Houston, 560; Bakou, 1,300; Cape Copper, 97; Chino Copper, 329; Utah Copper, 492; Tharsis, 163; De Beers, 307; Rand Mines, nes, 102.50.

* * *

Séance du 28 mars. — Rente française 3 %, 63.25; Emprunt 5 %, 88.25; Extérieure espagnole 4 %, 94; Russe 1896 3 %, 54.70; Crédit Lyonnais, 1,040; Union Parisienne, 580; Thomson-Houston, 560; Briansk, 334; Le Naphte, 354; Toula, 1,074; Rio-Tinto, 1,770; Suez, 4,050; Cape Copper, 99.50; Chino Copper, 336; Utah Copper, 484; Tharsis, 163; De Beer. 307; Rand Mines, 109.

Bourse de Londres

Séance du 27 mars. — Consolidés anglais 2 ½ %, 57 1/4; Argentin 1886, 93 1/8; Brésilien 1889, 47; Japonais 1899 4 %, 70; Russe 1906, 84 1/8; Canadian Pacific, 177 1/4; Erié, 39 1/8; Union Pacific, 141 3/4; United States Steel Corporation, 87 2/8; Anaconda, 18 1/8; Rio-Tinto, 61 1/4; Chartered, 11 sh. 1 d.; De Beers, 10 1/4; Goldfields, 1 3/8; Rand Mines, 3 11/16.

* * *

MÉTAUX. — Londres, 27 mars :

Cuivre	comptant	114
»	3 mois	110
»	électrol.	136
Etain	comptant	201 1/2
«	3 mois	195
Plomb	courant	35 1/4
Zinc	comptant	96
»	courant	86

* * *

Cours du change à Amsterdam. — 27 mars :

Londres	11.23 1/2
Berlin, Hambourg	41.75
Paris	39.45
Suisse	44.97 1/2
Vienne	28.95
Copenhague	67.40
Stockholm	67.40
Change New-York, vue	2.33 1/2 à 2,35 1/2
Coupons-dollars	2.31 1/2

* * *

Cours du change à Rotterdam. — 27 mars :

Londres	11.29
Berlin	41.67 1/2
Paris	39.40

* * *

CHANGE. — Berlin, 28 mars :

	Argent	Papier
New-York	5.47	5.49
Pays-Bas	239.25	239.75
Danemark	159.75	160.25
Suède	159.75	160.25
Norvège	159.75	160.25
Suisse	107. 3/8	107. 5/8
Autriche-Hongrie	69.35	69.45
Roumanie	86.50	87.
Bulgarie	78.50	79.50

LE MARCHÉ INDUSTRIEL

(Reproduction interdite.)

Charbons et Métaux

Les neiges tardives ont donné une nouvelle recrudescence à notre marché de charbons pour foyers domestiques qui sont toujours l'objet de demandes suivies.

Les prix pratiqués en ce moment sont généralement les suivants pour cette catégorie de combustibles :

Tout-venant de 60 p. c. s. fr.	30.00 à 32.50
Tout-venant de 40 à 45 p. c.	28.00 à 29.00
Tout-venant de 25 p. c.	24.00 à 25.00
Noisettes lavées	22.00 à 26.00
Braisettes lavées	30.00 à 32.50
Têtes de moineaux	34.00 à 35.00

Ces prix s'entendent sur wagon ou sur bateau, au départ.

En sidérurgie, il y a en ce moment assez bien de demandes de prix pour la construction de charpentes métalliques pour établissements industriels, cinémas et autres grands bâtiments en béton armé.

L'industrie du zinc en Belgique

Les sociétés belges exploitant le zinc sont : la Vieille-Montagne, la Compagnie Asturienne, l'Austro-Belge, Prayon, la Nouvelle-Montagne et la Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel; cette dernière, constituée par la fusion au 3 juillet 1913 de la Compagnie des métaux et Produits Chimiques d'Overpelt (en liquidation) et de la Société Métallurgique de Lommel (en liquidation).

La production totale du zinc brut en Belgique a été pendant les dix dernières années de production (en tenant compte des chiffres des usines d'Overpelt et de Lommel) de :

1904	137,995 tonnes.
1905	143,300 »
1906	150,060 »
1907	162,060 »
1908	162,420 »
1909	164,470 »
1910	169,860 »
1911	192,020 »
1912	197,045 »
1913	194,590 »

On voit que, après avoir suivi une progression continue jusqu'en 1912, le tonnage est entré en diminution en 1913. Le chiffre actuel de 194,590 tonnes représente l'énorme proportion de près de 19 p. c. de la production mondiale. L'industrie belge occupe donc, dans ce domaine de la métallurgie, une situation de tout premier ordre.

La plus importante de nos sociétés zincifères est incontestablement la Vieille-Montagne, qui atteint, à elle seule, à 10.5 p. c de la production mondiale. Au tonnage de zinc brut vient s'ajouter celui de l'acide sulfurique (102,699 tonnes), du plomb (8,304 tonnes) et de l'argent (15,382 kilos), produits que cette entreprise traite également dans ses usines. Cette puissante société compte des établissements en Belgique, savoir : ceux d'Angleur, Tilff, Valentin-Cocq, Flône, Baelen-Wezel, Moresnet; en Allemagne : Borbeck, Oberhausen, Bensberg, Wiesloch; en France : Bray, Dangu, Viviez, Penchot, Levallois-Perret, Hautmont; des mines en Algérie : à Hammam, Ouarsénis, Djebba, M'Cid Aïcha. Elle emploie plus de 13,000 ouvriers auxquels elle paie près de 15 millions de salaires. La construction d'une nouvelle usine en France, pour la production du blanc de zinc, était chose décidée avant la guerre.

Suivant les fluctuations du marché mondial, après avoir subi la crise générale de l'industrie métallurgique en 1908, la Société a traversé une phase de prospérité remarquable en 1911, à laquelle a succédé un alourdissement du marché, dû à la surproduction. L'année 1913 fut peu favorable; malgré l'intervention du Syndicat limitant la production, le relèvement que l'on entrevoyait pour 1914 ne s'est pas produit, on sait pourquoi; mais il n'y a rien dans l'embarras momentané, que traverse actuellement l'industrie du zinc, qui soit de nature à inquiéter une société basée sur des assises aussi stables.

Après la Vieille-Montagne, la Compagnie Royale Asturienne des Mines, mise en 1853 sous la forme anonyme belge, est, avec la Société des Zincs de Silésie, un des plus importants producteurs de l'Europe. Ce qui caractérise cette entreprise, c'est qu'elle se fournit elle-même de toutes ses matières premières. Ses usines sont à Avilés, Santander et Kenteria en Espagne, et à Auby en France. Ses mines de charbon sont en Espagne; ses minerais viennent de ses propres gisements d'Espagne, de Tunisie et de France. La production en zinc est restée absolument stable (22,500 tonnes en moyenne) depuis dix ans, pour cette Société. Les bénéfices ont varié suivant les allures du marché. La situation financière de cette Société est des plus brillante, tout comme sa situation industrielle.

Arrivons à la Société métallurgique du Prayon. Au point de vue industriel, cette entreprise est des plus intéressante et se signale par la rapidité d'augmentation de sa production, qui lui donne une place importante sur le marché européen.

Pour la Compagnie Austro-Belge, sa situation grandissante est due aux importants perfectionnements apportés à l'outillage des usines et notamment la mise à feu des fours nouveaux. Les établissements de cette Société sont, comme on le sait, situés à Corphalie-lez-Huy. Des mines en Espagne et en Italie lui fournissent les matières premières, la calamine principalement, mais en quantité insuffisante pour la rendre indépendante du marché des minerais.

Nous en arrivons à parler de la Nouvelle-Montagne. Après avoir traversé une série de difficultés financières de 1900 à 1908, cette Société s'est vu ouvrir une ère plus favorable, grâce aux efforts de ses dirigeants, aux augmentations successives du capital social en 1909 et en 1913, et au relèvement du marché du zinc. Cette Société possède, à Engis, des usines qui procèdent elles-mêmes au grillage de la blende, fournissant la matière première de la métallurgie. C'est dire que ces usines produisent également l'acide sulfurique (35,000 tonnes), qui sont presque intégralement vendues à la société filiale les Engrais concentrés d'Engis, pour la fabrication des superphosphates. En outre du développement des installations d'Engis, la Société a fait entreprendre à Cluysen la construction de nouvelles usines.

Pour finir, voici la production comparée des dix dernières années des usines que nous venons de citer :

Année.	Austro-rienne.	Austro-Belge.	Vieille Montag.	Nouvelle Montag.	Prayon.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1904	23 816	10,325	80.043	10,094	15.800
1905	22,975	10,410	92,759	10,803	15,783
1906	23,690	10 696	96,689	10,474	15,648
1907	23.174	11,391	97.259	9,420	16,400
1908	22,418	12,017	98,569	10,444	17,391
1909	22,910	12,510	92.099	11,781	18,247
1910	28,097	14,520	94,330	13,377	19,556
1911	22 729	15,364	108,568	15,619	20,398
1912	24,943	15,642	107,526	19,468	21,611
1913	22,435	15 600	104,265	16,654	20,880

Nous ferons remarquer, en terminant, qu'il n'est pas de métallurgie qui semble dominée davantage par la question ouvrière que celle du zinc. L'ingénieur redoute, avant tout, d'y changer les habitudes acquises, sortes de „tour de mains", de méthodes locales, conservés avec jalousie par les industriels; et c'est ce qui explique qu'alors que nombre de grandes usines ont vu, à la suite de plus d'un siècle et demi d'exploitation, s'épuiser les gisements de quelque importance qui les environnaient, beaucoup de détails des procédés de mise en œuvre se voient perpétués et que peu de progrès scientifiques aient été faits pour perfectionner cette industrie.

Il conviendrait donc de rechercher les moyens mécaniques d'exploitation et de travail, diminuant la main-d'œuvre, de façon à assurer une nouvelle ère de prospérité à cette importante branche de notre activité nationale.

Dans un prochain article, nous donnerons un court aperçu du marché mondial du zinc.

VULCAIN



Laissés pour Contes

Petites fables sans rimes ni raison

Sur le tram

Dans une pente assez rapide,
Un conducteur de tram ne put freiner à temps.
La voiture passa l'arrêt
Et l'on blâma, sans doute à tort, le conducteur.

MORALITÉ

La critique est aisée et l'*arrêt* difficile.

* * *

Jalousie

Ayant sur son mari, conçu certains soupçons,
L'épouse un soir, jeta son bol de vitriol,
Dans le nez d'un passant qu'elle avait pris pour lui.
Hélas ! elle venait d'atteindre un innocent !

MORALITÉ

L'amour est aveugle !

* * *

Sur le trottoir

Sur le seuil d'un grand restaurant,
Un chasseur, impassible et fier
Dans son uniforme tout neuf,
Laissait sur lui tomber la neige...

MORALITÉ

Qu'importe le *flocon*, pourvu qu'on ait *livrée*...

* * *

Malaise

Me sentant depuis peu l'intestin mal en point,
Au pharmacien j'allai demander un remède :
— Les effets, me dit-il, d'un simple émollient
Auront finalement raison de vos malaises.

MORALITÉ

La fin justifie l'*émollient*

* * *

Maître Aliboron

Cet âne était rétif à tout harnachement,
Il n'avait jusqu'alors, jamais porté de selle.
Mais du jour où l'on put sur son dos mettre un bât,
Docile, il se laissa charger tant qu'on voulut.

MORALITÉ

Il n'y a que le premier *bât* qui coûte.

LE GAI HURON

Chronique Agricole

Autour du rucher

Achat de ruches peuplées au printemps. — Un peu d'histoire naturelle. — Le monde d'une ruche : ouvrières, mère, faux-bourdons. — Les provisions : miel, pollen, propolis, eau. — Gâteaux et couvain. — Le développement d'une colonie. — Les essaims.

J'ai dit dans deux précédentes chroniques sur la matière l'agrément et l'importance de la culture de la mouche à miel. J'ai parlé des deux grandes catégories de ruches fixes et à cadres mobiles, du maniement des abeilles, de l'emplacement des ruches. On s'est déclaré pour le système fixiste ou le système mobiliste, ou les deux à la fois, à titre d'expérience, et l'on a acheté ou l'on se propose d'acheter incessamment des ruches toutes peuplées, qui, dans ce cas, devront être abondamment pourvues d'abeilles vivantes, actives et suffisamment garnies de miel pour atteindre la grande récolte, en un mot, le „contenu" devra peser au minimum 10 kilos, dont 2 kilos (20,000 individus) d'abeilles, ou bien, les ruches sont vides, mais prêtes à recevoir leurs hôtes que nous n'y introduirons pas cependant sans avoir fait, comme il convient, quelque peu connaissance avec eux.

Si l'on examine par un beau jour d'été ce qui se passe aux abords d'une ruche habitée vers le coup de midi, on y constate sur la planchette qui porte l'ouverture d'entrée la présence d'abeilles affairées qui vont et viennent, nettoyent, flairent au passage les abeilles qui se présentent pour rentrer, attaquent vigoureusement les étrangères qu'elles reconnaissent à leur odeur spéciale différente de la leur et les exputsent en même temps que les autres voleurs ailés : guêpes, frelons, bourdons, etc..., ce sont les „gardiennes de la ruche".

Si la récolte est abondante et, surtout vers le soir, d'autres abeilles sont, au contraire, tournées du côté de la porte et souvent en files les unes derrière les autres, agitent vivement leurs ailes et font entendre le bruissement caractéristique que l'on perçoit aux environs d'une ruche. Ce sont les „ventileuses".

Les abeilles qui entrent et sortent sans cesse, sont de beaucoup les plus nombreuses; elles partent à la récolte du miel et du pollen, de l'eau et plus rarement de la propolis.

Le miel ou nectar est le liquide sucré distillé par le nectaire des fleurs dont la poussière fécondante porte le nom de pollen. Les mouches portent celui-ci aggloméré en petites boules à leurs pattes de derrière. Il sert principalement avec le miel à la nourriture des jeunes abeilles. Quiconque observe et s'est arrêté un instant a pu constater maintes fois la curieuse façon dont elles s'y prennent.

Les abeilles butineuses forment avec les ventileuses et les gardiennes le grand groupe des „abeilles ouvrières" (10,000 à 100,000 suivant la force de la ruche). Leur existence est brève et toujours inférieure à six mois.

Outre le miel et le pollen, elles font également provision de propolis, matière résineuse très collante et translucide, vue quelquefois sous forme de deux petites pelotes à la place du pollen et qui sert à fixer la cire et à boucher les fentes. Elle est fournie par les bourgeons de certains arbres, tels que : les peupliers, les saules, les bouleaux, les aulnes, etc.

Enfin, on peut rencontrer des abeilles occupées à boire la rosée des fleurs ou des feuilles ou alignées au bord des mares comme des bêtes à l'abreuvoir pour prendre l'eau nécessaire au délayage de la nourriture des jeunes abeilles ou à la dissolution du sucre cristallisé.

Le groupe des abeilles ouvrières se distingue facilement d'un second groupe beaucoup moins important (quelques milliers) et comprenant les „mâles ou faux-bourdons", de taille sensiblement plus forte et non munis d'aiguillon comme les éléments du premier groupe, de sorte qu'on peut les prendre dans la main sans crainte d'être piqué.

En nombre réduit, ils ne vont pas à la récolte et ne s'occupent de rien. Ce sont de gros paresseux, de gros gourmands qui ne font que manger et gaspiller aux dépens de la famille et s'agitent bêtement et bruyamment quelques minutes à l'extérieur aux heures chaudes de la journée, en guise d'exercice de digestion.

Un seul, entre plusieurs mille, aura le privilège disputé avec un acharnement que l'on connoit, et qu'il paiera de sa vie, d'être agréé par l'unique femelle parfaite de la ruche, dans son vol nuptial à travers les profondeur de l'azur où elle les a entraînés tous à sa suite, en vue de sa fécondation qui ne se fera qu'une fois et suffira aux besoins de sa prodigieuse procréation pendant le restant de sa vie d'une durée de quatre à cinq ans.

C'est à elle, en effet, qu'est dévolue exclusivement la fonction de pondre les œufs fertiles destinés au maintien et au développement de la colonie. On la désigne sous le nom de „mère" et quelquefois improprement sous celui de reine. C'est le plus souvent le sixième jour après sa naissance qu'elle sort pour se faire féconder au dehors;

Un apiculteur expérimenté sait trouver la mère dans une ruche quelconque, entourée d'un groupe d'abeilles qui veillent à sa sécurité et à sa subsistance. Elle est beaucoup plus grande et surtout plus longue qu'une abeille ouvrière et ses ailes sont relativement plus courtes. Munie d'un aiguillon, elle ne s'en sert que dans de rares occasions. On peut la prendre sans danger d'être piqué.

Les rayons ou gâteaux de cire que nous trouvons suspendus dans une ruche et qui sont des merveilles d'architecture sont entièrement bâtis par les ouvrières. On y remarque deux genres d'alvéoles ou cellules. Les plus petits alvéoles servent à la fois de berceau aux œufs pondus par la mère et aux jeunes abeilles ouvrières qui s'en suivent par voie de transformation en „larves" et en „nymphes" et à contenir le miel et le pollen. Les plus grands ont la même destination avec cette différence qu'il n'y naît que des abeilles mâles ou faux-bourdons.

L'ensemble des œufs, des larves et des nymphes forme le „couvain".

A l'époque où il se produit des „essaims", des cellules très différentes des précédentes peuvent apparaître : ce sont comme des glands retombants, faisant saillie et recouverts d'un réseau de cellules ébauchées. Ils se terminent par une sorte de petite coupe creusée à son extrémité.

Ce sont les grosses cellules destinées à produire les „mères".

Les rayons qui viennent d'être construits sont blancs comme la cire elle-même, résultat d'une sécrétion particulière de l'abdomen de l'abeille ouvrière. Avec l'âge, ils se foncent et finissent par tourner au brun.

Voyons maintenant le développement d'une colonie d'abeilles.

En hiver, il y a peu ou pas de faux-bourdons. La mère a arrêté sa ponte complètement ou à peu près. Les ouvrières sont groupées autour d'elle et ne sortent que rarement de la ruche. La colonie se borne à se nourrir de miel et à se tenir au chaud.

Dès les premiers beaux jours, la mère abeille recommence sa ponte. Les ouvrières partent à la récolte du miel et du pollen: De jeunes abeilles de plus en plus nombreuses naissent, grandissent et accroissent d'autant la population de la demeure.

En même temps, les alvéoles libres en dehors du couvain se remplissent plus ou moins de miel et de pollen.

A cette époque, on voit aussi apparaître du couvain de faux-bourdons dans les grandes cellules et les abeilles édifient souvent des cellules maternelles de renouvellement, destinées éventuellement à remplacer la mère.

Car, si la ruche est devenue trop petite pour la colonie, une partie des abeilles la quitte avec l'ancienne mère. C'est „l'essaim primaire" qui va fonder une nouvelle colonie.

La ruche qui a donné un essaim possède donc une jeune mère éclose dans l'entrefaite. Celle-ci peut partir à son tour, une huitaine de jours après, avec un „essaim secondaire" et être remplacée par une autre jeune mère qui peut également s'échapper avec un „essaim tertiaire".

En tout cas, la ruche primitive a une jeune mère. Au fur et à mesure que l'on retourne vers l'hiver, les ouvrières chassent ou tuent les faux-bourdons et le couvain diminue progressivement.

A l'entrée de l'hiver, les abeilles entourent la nouvelle mère dont la ponte diminue ou s'arrête à portée des provisions de miel. Nous sommes revenus à notre point de départ.

Quant aux essaims sortis de la ruche, ils ont élu domicile dans un tronc d'arbre, dans une cavité quelconque ou ont été recueillis. Ils ont construit, s'il est nécessaire, de nouveaux rayons qu'ils ont remplis de miel et de couvain dans la mesure du possible et ils hiverment dans les mêmes conditions que la ruche dont ils sont issus.

UN VIEUX POIREAU

Le Coin horticole

LE GAZON

Pas de jardin sans pelouse.

Que ce soit le petit jardin carré où tout est droit, plates-bandes, corbeilles, etc., il y faut une pelouse, un gazon, pour y mettre les trois corbeilles inévitables de rosiers, pétunias et géraniums.

Que ce soit le grand parc pittoresque, il y faut une pelouse pour faire ressortir les plates-bandes contournées, les rocailles, ruisseaux, etc.

Donc, qui dit jardin, dit gazon, pelouse.

Mais la création, les soins à leur donner, ne se bornent pas, comme beaucoup le pensent, à jeter des semences de gazon sur de la terre et à le regarder ensuite pousser ; non, pour avoir une belle pelouse, il faut de multiples soins : préparation du sol, choix des semences selon celui-ci, etc.

En effet, le „Ray Grass" se plaira dans un sol meuble, frais et substantiel, alors qu'il ne pourrait croitre dans une terre sèche, légère, sablonneuse.

La meilleure époque pour ensemencer pelouses et gazons est le printemps (avril-mai).

On sème aussi de juin en août, mais cela n'est pas à recommander et ne pourrait du reste se faire que pour des gazons très petits.

Avant de semer, il faut de toute évidence préparer le sol, en le labourant et le hersant, et dans les terres fortes ces opérations se feront au moins deux fois, en extrayant avec soin du sol les pierres et les racines de chiendent s'il y en a.

Après quoi, il faudra l'aplanir et en rendre la surface bien unie, puis y passer le rouleau, ensuite l'on pourra procéder au semis, aussi régulièrement que possible.

Si l'on a affaire à un terrain précédemment cultivé, auquel on donnera les soins précités, cela marchera très vite et le gazon poussera à merveille, il n'y aura plus qu'à le couper régulièrement, le rouler chaque fois qu'il aura été coupé, l'arroser avec soin, le fumer au moins deux fois par an, le sarcler une fois par an, et le ratisser énergiquement en automne afin d'enlever la mousse.

Parlons maintenant des semences à employer pour obtenir de beaux gazons ; comme nous l'avons dit plus haut, le Ray Grass donne des pelouses splendides, mais il lui faut un terrain meuble, frais et substantiel.

Le Lawn Grass est beaucoup plus résistant et viendra bien dans les sols sablonneux, secs et légers.

Dans ces derniers terrains on se trouvera également bien d'employer par moitié, Ray Grass, et l'autre moitié, Fétuque à petites feuilles, Fétuque ovine, Brôme des prés et Agrotis vulgaire, en mélange.

De cette façon, le Ray Grass qui croit très rapidement, garnira le sol tant que les autres espèces seront encore faibles, et il se réduira petit à petit alors que les autres se développeront.

On peut ajouter pour les terrains de très mauvaise qualité, très secs, une petite partie de „trèfle blanc"; si, au contraire, le sol est très humide ce sera du „lotier velu" en tenant compte que ces dernières espèces fleurissent très près du sol, ce qui ne donne pas un aspect vert uniforme au gazon.

Pour ensemencer en gazon les terrains très ombragés, on emploiera, toujours associées au Ray Grass, la „Flouve odorante", la „Fétuque à petites feuilles" et la „Fétuque hétérophylle".

Et, pour finir, un dernier conseil : les pelouses seront d'autant plus belles qu'elles seront fréquemment arrosées, donc ne ménagez pas l'eau, chers lecteurs, si vous voulez avoir des gazons bien verts, pouvant rivaliser avec les gazons d'Angleterre.

FLEURETTE

QUESTIONS ET RÉPONSES

O. D. 170, Cureghem. — J'estime que c'est un devoir de stricte politesse de répondre à toute lettre polie ; par conséquent, si je n'ai pas répondu à la vôtre après quinze jours, c'est que je ne l'avais pas reçue. Pas plus du reste que le billet de 1 franc que vous dites y avoir inséré. Je prends bonne note de votre adresse et la remettrai à ceux qui m'en font la demande avec celles d'autres rocailleurs qui se sont également recommandés ; toutefois, je vous donnerai un conseil, dont vous vous servirez s'il vous paraît bon, c'est de mettre de temps à autre à notre quatrième page une annonce, qui sera lue par tous les teurs du Coin horticole, ce qui leur permettra de s'adresser directement à vous.

Par carte postale, je vous envoie l'adresse que vous me demandez, car par principe, nous ne pouvons le faire dans ces colonnes.

Louis Van Os..., Wavre. — Eh ! bien, non cher Monsieur, ce n'est pas une mouche qui se loge dans les pois ; ceux-ci sont très fréquemment attaqués dans certaines régions par la « bruche », qui est un très petit coléoptère de quatre millimètres, de teinte gris noirâtre rayé de blanc. Au moment où la cosse du pois est formée, la « bruche » pond ses œufs dessus, juste au point où se trouve chaque graine ; la larve qui éclot de chacun de ces œufs s'enfonce dans le pois et ne laisse aucune trace de son passage ; on voit seulement qu'il est là parce qu'une petite tache noire le dénonce, grâce à la minceur de la pellicule du pois qui laisse voir la teinte foncée de la « bruche ».

Tout pois bruché est impropre à la semence.

Il n'y a, dit-on, qu'un seul moyen de détruire les bruches : c'est de soumettre les pois que l'on suppose bruchés à une température de 60 degrés centigrades ; mais si on détruit ainsi la bruche, on détruit aussi les facultés germinatives du pois.

Le seul moyen infaillible d'éviter la bruche est de semer les pois destinés à la reproduction et à la conservation à l'état sec, au mois de mai, ce coléoptère ayant tout à fait disparu dès les premiers jours de juillet.

Voilà l'explication que vous me demandez et qui vous donnera satisfaction, je l'espère.

Mme P..., Tournai. — J'ai communiqué votre lettre à un excellent horticulture, qui doit vous avoir déjà adressé son catalogue et ses prix.

C. D. B. — Ce n'est pas un charençon qui attaque les pois, c'est la « bruche ». Veuillez voir la réponse plus haut, adressée à Louis Van Os. Wavre, qui m'a posé la même question que vous.

G. Gelrnaerts. — Vous me posez là, Monsieur, une question bien difficile à résoudre, à cause du manque d'explications que vous donnez : avez-vous, en établissant votre couche, mis et tassé et mouillé les matières comme je l'avais indiqué. Quel fumier avez-vous employé ? Le tout bien installé, l'avez-vous recouvert d'une couche de terreau ? Après huit jours, vous pouviez semer. Aérez-vous votre couche chaque fois que le temps le permet ? Si tout cela a été fait, vos semis pousseront à merveille et d'ici peu vous pourrez procéder au repiquage puis à la mise en place. Et je vous souhaite une brillante floraison.

M. O..., Nivelles. — L'installation d'un jardin alpin n'est évidemment pas une si petite affaire, s'il doit avoir d'assez grandes proportions. Mais tranquillisez-vous, ce chambardement ira tout seul; j'ai ici l'adresse de plusieurs rocailleurs et cela marchera. Venez me voir au bureau, je vous montrerai nombre de photos ; achetez aussi le « Jardin pittoresque », il est très documenté. Bref, je vous attends et vous fournirai toutes les données que vous désirez.

FLEURETTE.

LE TEMPS QU'IL A FAIT

du 17 au 23 mars.

OBSERVATOIRE PRIVÉ DU JOURNAL « LA BELGIQUE »

	Température.				
	Max.	Min.	Moy.	Norm.	Bar.
Vendredi 17.	15.7	7.6	11.6	6.2	758
Samedi 18.	17.9	4.0	10.9	6.0	762
Dimanche 19.	19.8	7.4	13.6	5.6	761
Lundi 20.	18.5	8.1	13.3	5.7	757
Mardi 21.	11.0	7.2	9.1	5.7	752
Mercredi 22.	7.4	5.6	6.5	5.2	751
Jeudi 23.	3.0	—0.2	1.4	5.5	749

Prématurément, des bouffées de chaleur nous arrivent du sud; elles font monter le mercure à 15°7 le vendredi 17, à 17°9 le samedi 18, à 19°8 le dimanche 19 (qui est trop chaud de 8°) et à 18°5 le lundi 20. Mais un refroidissement très accentué se produit dès le mardi 21, jour où le thermomètre ne marque que 11°; le mercredi 22, le maximum n'est plus que de 7°4 et de 3° le jeudi 23, qui nous donne un minimum de —0°2. Ce qui fait que l'amplitude thermique de la semaine — si chaude au début et si froide à la fin — est exactement de 20°. C'est énorme, n'est-ce pas ? Et l'on s'étonnerait que tant de gens soient grippés...

* * *

Le vendredi 17, la dépression qui couvre le S.-O. de l'Europe tend à se combler. Le baromètre n'est plus inférieur à 760mm. que sur la Hollande et nos contrées (Bruxelles, Ostende, Rotterdam, 758mm.), tandis qu'il est supérieur à 770mm. au nord du golfe de Bothnie (Haparanda, Hernösand, 772mm.), Le ciel est généralement couvert avec brouillard sur les côtes orientales de la mer du Nord; il est nuageux sur notre pays et les régions avoisinantes, où la température est supérieure à la normale,

A 7 heures du matin, on constate : 7° à Ostende, Berlin, Vienne, Hermannstadt et Belgrade, 8° à Bruxelles et Francfort, 9° à Paris, 10° à Maeseyck, 11° à Trieste, —2° à Stockholm, —16° à Haparanda.

Les 18 et 19, la pression s'uniformise à la surface de l'Europe. Le maximum, d'une valeur de 769mm. s'observe à Stockholm, alors que les valeurs les moins fortes, 760mm. environ, restent localisées sur l'ouest. Le temps est très nuageux et sec. On ne signale de faibles pluies que dans l'est de l'Allemagne, où règne du brouillard. La température est comprise entre —5° à Haparanda et 9° à Bruxelles, le 18, et le 19, entre —3° à Haparanda et 11° à Maestricht. Dans la région de Francfort, le temps est superbe, sous l'influence du „föhn", vent chaud qui vient des Alpes.

Le lundi 20, une dépression, qui s'étend sur la mer du Nord, fait descendre la colonne mercurielle dans la plupart des stations. Le baromètre marque 754mm. à Ostende et Flessingue et 768mm. à Haparanda, où le vent souffle avec force du nord. La température varie peu et reste au dessus de la normale. L'humidité de l'air descend à 47 p. c.

Le ciel, très nuageux à Bruxelles dans la matinée, se couvre complètement vers midi. Les nuées sont livides et chargées d'électricité. Il tombe un peu de pluie au cours de l'après-midi et dans la soirée, vers 19 h.45.

Le mardi 21, la dépression qui couvre le S.-O. européen se creuse; elle a son centre sur la côte occidentale de la Hollande, où le baromètre marque 747mm. à Flessingue. Il pleut abondamment. Au matin, on mesure 30mm. d'eau à Rotterdam, 7 à Flessingue, 3 à Maestricht. Par contre, dans le nord de la Scandinavie, le ciel est clair, mais la température s'est considérablement refroidie. On note : —23° à Haparanda, —12° à Hernösand, —6° à Bodoc.

Il neige sur les côtes de la Baltique.

Le ciel est couvert et brumeux à Bruxelles, où il se met à bruiner vers midi, puis à pleuvoir à partir de 12 h. 30, jusqu'à la tombée du jour.

Le mercredi 22, la situation générale se modifie peu. Dans le nord, le maximum barométrique n'a plus qu'une valeur de 767 mm. à Haparanda; le minimum s'observe toujours sur la Hollande (Flessingue, Rotterdam, Maestricht, 749 mm.), où le vent souffle du N.-E., de même qu'en Suède. Les averses de pluie et de neige sont copieuses. On recueille 13 mm. d'eau à Rotterdam, 12 à Munich et Memel, 11 à Bruxelles.

La baisse thermométrique s'accentue dans le nord, où on relève comme températures matinales : —28° à Haparanda, —15° à Hernosand, —12° à Stockholm, —9° à Skagen. Memel signale 1°, Berlin, 2°, Ostende, 5°, Bruxelles, Dresde et Lemberg, 6°, Munich et Varsovie, 7°, Vienne, 8°, Trieste et Hermannstadt, 9°, Belgrade, 11°.

A Bruxelles, il pleut de bonne heure. A 8 heures, le vent vire de l'O. au N. et vers le nord il gagne le N.-E., tout en augmentant de vitesse. Les gouttes tombent de plus en plus serrées et, à 22 heures, de gros flocons s'y mêlent. La neige tombe toute la nuit !

Le jeudi 23, un tourbillon abordant la côte norvégienne fait descendre l'aiguille barométrique dans le nord européen, où les plus fortes valeurs sont inférieures à 760 mm. (Haparanda, 758 mm.). Un minimum, voisin de 746 mm., s'observe à Skudesness.

Ci-dessous nos lecteurs trouveront la situation atmosphérique du 23, à 7 heures du matin :

Stations.	Etat du ciel.	Température.	Eau tombée en 24 heures.
Ostende.	Pluie.	2°	8 mm.

JEU DE BALLE

LES PROCHAINES LUTTES

A MONS. — Ballodrome du Waux-Hall : dimanche 2 avril 1916, à 2 heures très précises, grandes luttes au jeu de balle dite pelote, entre les parties fédérées de Cuesmes (Brouyère) Mons (Waux-Hall), Wasmes (Maton Lemaire dit Gaise d'Hornu) et Jemappes (Fervail-Lemeutpa). Entrée, fr. 0.20.

L'ouverture du premier championnat aura lieu le 9 avril pour se continuer les 23 et 24 du même mois.

LA LOUVIERE. — Ballodrome de Bouvy (Chalet) : dimanche 23 et lundi 24 avril (Pâques), grande lutte à la pelote entre les parties suivantes de 1re catégorie : Brainel-Comte (série), Soignies (Patronnet), Braequegnies (Gadié), et Cocheries (Lambilotte).

Au même ballodrome : le 2 avril, luttes d'entraînement entre Senzie (Louvuillion), Feluy (Castiau) et Bouvy (Ballodrome).

LES PARTIES POUR CETTE SAISON

A BRAINE-LE-COMTE. — Il nous revient que quatre luttes de première série organisées ici en 1916. On sait que la partie locale, jouant en première catégorie est composée de : Lucien Alart, Arthur Serée, Gaston Derbaix, Victor Bruneau (d'Braine-l'Alleud) et Fernand Marchand (d'Henuyères).

JEU DE QUILLES

LE CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LA FÉDÉRATION

Hier s'est clôturée la liste des inscriptions pour le Championnat individuel de la Fédération Cantonale, a réuni 44 concurrents, que le tirage au sort a déjà mis pour jouer dans l'ordre suivant : Lefèvre, Allin, Dehaye, Weilmann, Bernard Hames, Arnell, Lorent, Fr. Vergeer, Feuillien, Lebègue Vanhero, Opdenbosch, Vandersas, Mathot, Debobbelaer, Vandenbranden, Ingels, Thys, Hélinckx, Lorin, Chausset, Dejonghe, Clément, Dupond, Georges, Merget, Bruggeman, Bergen J. Tassenoy, Dervaux, Villain, Flon, Dejonghe, Chantraine, Lewit R. Verse, Cerpentier, Dewintre, André, P. Lebrun, François, Sybertz, M. Versé.

Ce championnat qui comporte des jeux assez compliqués, se disputera sur dix tirs différentes. Il nous promet d'être très intéressant et nous rappellera en petit les fameuses courses sur route, comme le Tour de France et le Tour de Belgique. Il serait donc bien prématuré de prévoir dès à présent qui sortira victorieux de cette joute unique dans les annales du jeu de quilles.

La première étape se disputera à la Taverne Alfred à partir du vendredi 31 courant, à 4 h. h. Les quatorze premiers cités dans la liste ci-dessus sont convoqués pour ce jour.

L'arbitrage sera assuré par les officiels de la Fédération.

A LA TAVERNE ALFRED

Le concours de charité donné par le Bourse Quilles Club jouit toujours d'une belle vogue parmi les amateurs. Hier, on a fêté la 2000 mise à fr. 0.50. Par suite de l'acharnement montré par tous les concurrents, le classement général subit chaque jour un bouleversement complet et bien peu de joueurs peuvent dormir deux jours sur leurs lauriers.

Au 27, le classement des seize premiers s'établissait comme suit : 1. Bernard, 125; 2. Villain, 123; 3. Files, 123; 4. Bardo I, 121; 5. Chaumont 121; 6. Dervaux, 121; 7. Emile, 120; 8. Antony, 118; 9. Dewit père, 118; 10. Fornelli, 117; 11. Denduaw, 117; 12. Gaston, 117; 13. Piloy 116; 14. Dupond, 116; 15. Panier, 116; 16. François, 115.

BOITE AUX LETTRES (1)

L. D..., à Mons. — Nous avons transmis votre lettre à celui qu'elle intéresse. (Reçu fr. 0.50.)

Jules Comm... — Nous tenons note de votre demande. (Reçu fr. 0.50.)

B. D... — Cet article vise les fabricants seuls, vous pouvez donc continuer à vendre. (Reçu fr. 0.50.)

Want..., à Bruxelles. — Nous examinons le contenu de votre lettre et y donnerons suite aussitôt que ce sera possible. (Reçu fr. 0.50.)

Valentine G... — Nous vous répondons aujourd'hui même.

A. V... 22. — Vous êtes-vous adressé aux diverses compagnies pour la fabrication du gaz, aux marchands de coke et d'appareils à gaz ?

H. D..., à Lutrieck. — Nous faisons les recherches nécessaires pour découvrir les ouvrages dont vous nous parlez ; nous vous tiendrons au courant.

M..., à Huy. — En ce qui concerne le prime de votre lettre, question de chance, nous devons prendre des informations ; si nous les obtenons nous vous répondrons. Quant au second, il est un point certain, c'est que, en principe, les arriérés sont dûs. Assurez-vous et simplement si votre locataire sans vous l'aquitter du point de savoir s'il est parti ou à l'étranger. Comme votre locataire n'avait aucune raison de quitter notre pays, vous n'avez pas à vous arracher les cheveux de son absence ! En allant au greffe pour faire enregistrer, ne rendez aucun compte : ne dites pas que votre locataire est absent. Bornez-vous à donner, au greffe, les renseignements indispensables pour dresser l'assignation.

H. L..., Dour. — Ce numéro n'est pas encore sorti. (Reçu fr. 0.50.)

H. de S... Comblain. — La question est soumise à un jurisconsulte. Vous aurez la réponse dans quelques jours.

M. E..., Ledeuze — Votre cas n'est pas unique. Ne refusez pas, mais demandez que, lorsque l'occasion s'en présentera, on utilise vos capacités professionnelles. Un tiens vaut toujours mieux que deux tu auras.

PETITE CORRESPONDANCE DE CHARITÉ

J'ai à vendre un magnifique pianola en acajou marque Lucien Oor. Ce superbe instrument a coûté 3,400 francs et je le céderais pour 1,600 francs, avec deux rouleaux de musique valant 150 francs. Dans ce mois-ci prix de 1,600 francs est compris un abonnement musical de cinq mois à la maison Oor. L'abonnement a été payé par anticipation pour un an, soit 175 francs, et pourra être continué après la guerre. Voilà, si je ne m'abuse, une splendide occasion.

Je suis très reconnaissant à G. L. G., qui me fait remettre des vêtements d'homme et de lingerie, du linge de bébé, des chaussettes et deux chaussures.

Un citoyen de la République Argentine, qui se trouvait en Belgique pour affaires au moment de la déclaration de guerre, n'a pu regagner son pays. Il est à bout de ressources et ne peut faire venir de son pays l'argent qu'il a déposé là-bas dans une banque. Il a des reçus de dépôt, mais ne parvient pas à trouver preteur sur son avoir. C'est un homme intelligent et actif, qui a les plus hautes références ; il connaît la comptabilité à fond et accepterait de faire n'importe quel travail de bureau à moins de quarante sous par jour. Qui lui tendra la perche ?

CAISSE DES MALHEUREUX

Pour fêter l'Aveugle. Mimosa aux frères aveugles.	1.0
D'une domestique de magasin sans travail.	0.1
A. Beaumez, de Mont-sur-Marchienne.	0.5

FAITS DIVERS

UN NOUVEAU GENRE D'ESCROQUERIE. — Nous mettons nos lecteurs en garde contre les exploits d'un escroc d'un nouveau genre dont la police de Schaerbeek s'occupe en ce moment. L'inculpé est un soi-disant P..., fermier à La Hulpe. Il se présente dans les maisons bourgeoises et offre en vente des pommes de terre au prix de 12 francs les 100 kilos. Naturellement, c'est une bonne aubaine, on fait des commandes. Or, dans les maisons où ces commandes sont assez importantes, l'escroc se représente quelques heures plus tard et demande une avance sur la somme à payer sous prétexte qu'il n'est pas en possession de la somme voulue pour faire l'échange d'un billet de 100 mark qu'un autre client lui a donné en paiement. Partout où l'escroc a opéré ainsi, il a réussi. Les pommes de terre n'arrivent pas, et pour cause.

FUMEURS, fumez „Phabir", cigarettes de choix. Prix modérés. 52385

LE MAGOT AVAIT DISPARU. — Mme D..., demeurant au 1er étage du n. 118 de la rue Veeweyde, à Anderlecht, avait reçu, il y a quelques jours, une somme de 500 francs en billets de banque. Pour mettre ces argent en sûreté, elle n'avait rien trouvé de mieux que de cacher ses billets derrière une pendule „régulateur" qui se trouvait dans sa chambre. Mercredi matin,

(1) Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous demandent des renseignements de joindre à leur demande une obole pour les pauvres de notre « Caisse de secours »

ayant besoin d'argent, elle voulut prendre ses billets. Malheur ! Ceux-ci avaient disparu. Elle n'eut d'autre ressource que de prier le commissaire de police de son quartier de les rechercher.

FUMEURS, achetez et faites réparer vos pipes, fume-cig., écume, ambre, racine, direct. à la fabr. A. Vernaillen, 11, r. Bavière, Brux. 54016

LE BANDITISME DANS LA BANLIEUE. — La nuit dernière, des bandits se sont introduits dans une dépendance de l'habitation de Mme veuve X..., rue Marguerite, à Anderlecht, et ont volé un mouton d'une valeur de 100 francs qu'ils ont tué sur place avant de l'emporter.

— Chaussée de Saint-Pierre, à Woluwe-Saint-Lambert, chez M. V..., fermier, on a volé la nuit un porc pesant 85 kilos, qui a été également tué sur place.

Chauffe-bains. Prof. Junkers, 199, r. Royale. 36514

UN ENFANT PERDU. — M. le commissaire de police de Woluwe-Saint-Lambert a recueilli un petit garçon âgé de 4 ans environ, cheveux blonds, vêtu d'une culotte grise et d'un tablier en coton. Il dit s'appeler Florent, mais il ne sait donner aucun autre renseignement.

FUMEURS, fumez „Phabir", cigarettes de choix. Prix modérés. 52385

VOL D'UN ATTELAGE. — M. Léon de R..., habitant à Zellick, avait, mardi après-midi, laissé sa charrette attelée d'un cheval hongre sans surveillance boulevard du Jardin Botanique pendant qu'il était allé servir un client. Un voleur a profité de son absence pour se rendre maître de l'attelage et partir avec le véhicule. La charrette contenait vingt cruches de lait.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : « La Viande nous est elle indispensable ? », par Tanie Cl ie. Prix : fr. 0.50.

Cette petite brochure, en une série de tableaux comparatifs, tend à prouver la supériorité de l'alimentation végétarienne sur la régime carné tant au point de vue de l'hygiène que de l'économie. Le sujet porte surtout sur les avantages de l'albumine végétale qui a, ainsi que le dit l'auteure, « la même fonction physiologique que l'albumine animale, sans en avoir les inconvénients ».

Dans les circonstances actuelles, ce petit livre rendra un sérieux appoint pour ceux qui s'imaginent ne pouvoir se passer de viande, sans nuire à leur santé. Il est écrit simplement sans prétention et sans emphase ; comme tel, il ne peut manquer d'être bien accueilli.

On peut se procurer l'ouvrage à l'Œuvre de ravitaillement d'alimentation alimentaire, rue Grégoire Wincqz, 3, Soignies.

ETAT CIVIL

BRUXELLES

Déclarations du 26 mars 1916 :

Décès : Marie-Prudence Fenicx, religieuse, 73 ans, rue Blue, 91; Albert-Paul Van Wind, employé, 22 ans, rue d'Artois, 38; Valentine Defraene, épouse De nel, 31 ans, rue de Manage, 9; Marie De Winter, épouse Scheyvaert, 40 ans, rue du Borgval, 20; Franç ise Coutherut (Quaker), 73 ans, rue Roger Vandervreyden, 67.

Un enfant en dessous de 7 ans.

Déclarations du 27 mars 1916 :

Naissances : 3 garçons, 7 filles.

Décès : J.-B. Laoul, tapier, veuf Wyckmans, 11 ans, rue des Remparts, 14; Gudule Vanzeebleke, épouse Schoels, 59 ans, rue de Paris, 26; Charlotte Noël, s. p., veuve Vandekerkhove, 75 ans, rue Vieux-Marché-aux-Grains, 19; Jean Houzeaux, s. p., veuf Dazy, rue du Canal, 12; Eugénie Renard, s. p., épouse Victor Major, 53 ans, rue de la Paille, 14; Jean Kerstens, chapelier, 19 ans, époux Schouckens, rue des Guildes, 28; Gustave Paumen, menuisier, époux Moens, 66 ans, rue de Bavière, 8; Marie Peeters, veuve Monfenhout, s. p., 79 ans, Allée-Verte, 81; Gustave Cloos, veuf Desmet, 80 ans, rue des Dominicains, 4; Catherine Prit, veuve Goossens, 68 ans, s. p., rue des Ménages, 24; Anne Putmans, épouse Vandevelde, 64 ans, à Saint-Gilles, rue Egide Walschaerts, 31; Anne Aout n, s. p., veuve Balcaen, 3 ans, rue aux Choux, 49; Egide Van Crombrock, veuf De Graaf, s. p., 70 ans, rue des Jetons, 4; Joseph Dauze, veuf Delbart, s. p., 2 ans, rue du Canal, 12.

Cinq enfants en dessous de 7 ans.

Mariages : Pinkus Liebhaberg, casquetier, et Sarah Faingold, s. p., p. de Bavière, 9; Louis Verhelpen, colporteur, rue de Villers, 16, et Jeanette Masson, s. p., imp. des Carrières, 6; François Nevens, journalier, et Marie Van Lerberghe, journalière, rue Pachéco, 80; Ernest Allot, mécanicien, à Molenbeek-Saint-Jean, et Marie Dewit, rue de l'Abattoir, 2; Pierre Van Roy, boulanger, à Molenbeek-Saint-Jean, et Alida Asselaert, servante, quai à la Houille, 5; Théophile Baier, négociant, à Uccle, et Esther Kalisky, sans profession, rue Paul Devaux, 4; Jacob Beudengen, colporteur, à Molenbeek-Saint-Jean, et Françoise Lacoux, s. p., rue aux Choux 55; Maurice Cambmans, garçon de café, rue Rempart des Moines, 67, et Maria Leribaux, lingère, Emile De Noyer, menuisier-ébéniste, à Anderlecht, et Isabelle Vandergoten, s. p., rue du Canon, 7; Pierre Vanden Bossche, ouvrier brasseur, à Molenbeek-Saint-Jean, et Angélique Boute, plouse, rue de la Fonderie, 14.

Déclarations du 28 mars 1916.

Naissances : 4 garçons 1 fille.

Décès : Eugénie Grimberghs, rentière, 62 ans, avenue Louise 173; Zoé Orelus, s. p., épouse Linders, 52 ans, à Montignies-lez-Lens.

THÉATRES — SPECTACLES ET CONCERTS

PALAIS DE GLACE

C'est jeudi qu'a lieu, en matinée de gala, à 3 h. ½, le grand concert Ryberdi.

Parmi les œuvres de notre compatriote inscrites au programme il y a notamment une « Berceuse » et un « Lied » que chantera Mlle Colin ; une « Sérénade » et « Chanson de Mai », qui prochainement au ténor Asseau de Liège admirer, une fois de plus, sa superbe voix ; et, enfin, « Christine », adaptation musicale, poème de Leconte de Lisle, où Mme Reine Christian ne peut manquer de remporter un beau succès.

A signaler encore, au programme, un concerto de Vieuxtemps pour M. Onnou, un « Andantino » pour Mlle Germaine Cernélis, « Les Petit Doigts », violon de gamba et clavecin pour Mme Marie Cernélis et M. Jean Mondelli. Enfin, un ballet espagnol et une « Danse américaine » de Mme Marie Cernélis avec le concours de Mlle Tekla Amand, M. Serban Serkoff et les danses du corps de ballet.

Voilà, en vérité, un programme superbe. Que l'on se presse donc de retenir ses places !

* * *

Une grosse surprise, mardi soir, était réservée aux habitués du Palais de Glace : On jouait « Faust ». On attendait la blonde Marguerite incarnée avec tant de grâce par Mlle Goossens. Mais Mlle Goossens était malade ; il avait fallu la remplacer en hâte. C'est Mme Carreau qui fut la nouvelle Marguerite. On ne saura jamais assez apprécier le courage des interprètes qui, ainsi, au pied levé, se dévouent. On a fait plus qu'apprécier le courage de Mme Carreau : son jeu a plu, sa voix a charmé, ses dons de passion ont été sincères, et on l'a donc applaudie chaleureusement. La vaillante artiste mérite tous les éloges.

THEATRE MOLIERE

« La Petite Fonctionnaire », la charmante pièce d'Alfred Capus, poursuit sa brillante carrière.

* * *

Cycle Molière. — Jeudi, à 4 heures, première (abonnements série A) de « L'Ecole des Maris » et « Le Mariage forcé » par la Compagnie dramatique belge.

GAITE

Mlle Rachel frisant ses adieux au public bruxellois dans « La Robe rouge », chacun veut applaudir une fois encore la talentueuse artiste dans l'un de ses meilleurs rôles. Jeudi, à 4 h., matinée.

THEATRE DE LA BOURSE

(Direction artistique : Angèle Van Loo)

La plus belle pièce donnée actuellement à Bruxelles est « Bocaccio ». Cette opérette a été montée par Angèle Van Loo avec un art parfait. L'interprétation est actuellement supérieure ; il faut se hâter d'aller voir ce beau spectacle dont il ne sera plus donné que quelques représentations.

WINTER-PALACE

« Le Voyage en Chine » fait salle comble tous les soirs. Jeudi, en matinée, entrée libre aux enfants accompagnés de leurs parents.

SALLE PATRIA

Concerts modernes. — Pour rappel, c'est vendredi, à 9 heures du soir, que se donne le second concert moderne, sous la direction de M. Brusselmans. Au programme : « Le Noce » de Dupare ; « Karenssa flamande » (d'après Breugle), Brusselmans ; « Concerto » de Narlis pour violon et orchestre, qu'exécutera le violoniste si apprécié qu'est Marcel Jorez ; la « 3e Symphonie » de Beethoven, et enfin « Une Nuit » de Moussorgsky. C'est là une séance des plus attrayantes et qui a l'avantage d'être à la portée de toutes les bourses. Les billets sont en vente chez les éditeurs de musique et au contrôle, Salle Patria, à partir de 8 heures.

VIEUX-BRUXELLES

« Les Saltimbanques », voilà le spectacle du moment que tout le monde veut voir et applaudir. Les agrandissements de la salle permettent d'assister à ce joli spectacle dans les meilleures conditions.

BOIS-SACRE

Le succès de « Fleur de bougie », l'émouvant drame réaliste de MM. R. De Man et Willy Maier, déchaîne chaque soir l'enthousiasme des nombreux spectateurs qui assistent au spectacle du Bois Sacré.

MAISON DE VERRE

Aujourd'hui en matinée à 4 heures et demie et à 9 heures, deux représentations de trois gros succès de rire : « Un Père pour 2 fr. 50 », « Les Remèdes de Soije Rubens » et « Un Coup de Bourse », avec le quatuor A. Dubre et toute la troupe. Samedi, première de la revue.

VARIA

La première de « Quoi t'as dit... dis ? », jouée soir, fut applaudie avec emphase. Il en effet, n'a été négligé pour donner à cette revue l'éclat le plus grand.

SPECTACLES DU 30 MARS

Palais de Glace — A 3 1/2 h., en matinée de gala, grand concert Huberdi. Le soir, à 8 h. précises, *Faust*.

Olympia. — A 8 3/4 h., *Cœur de Moineau*. Matinée à 4 heures.

Alhambra. — A 8 1/2 h., *De Meester*.

Molière. — A 9 h., *La Petite Fonctionnaire*. Matinée à 4 h., *L'Ecole des maris*.

Scala. — A 8 3/4 h., la *Revue*. Matinée.

Gaîté. — A 9 h., *La Robe Rouge*. Matinée.

Folies-Bergère. — A 8 1/2 h., *les Mousquetaires au Couvent*.

Théâtre de la Bourse (direction artistique : Angèle Van Loo). — A 8 1/2 h., *Bocaze*.

Winter-Palace. — A 9 h., *le Voyage en Chine*. Matinée.

Vieux-Bruxelles. — A 8 1/2 h., *les Saltimbanques*. Matinée.

Bois-Sacré. — A 9 h., *M. Van Spruit est un homme du monde. Fleur de bouge. Le cousin Schnock*.

La Maison de Verre. — A 9 h., *Les remèdes de Soitje Rubens. Un coup de Bourse, etc.*

Music Hall Varia. — Première de la revue *Quoi t'as dit... dis ?*

Volkscheouwburg (Prado). — Spectacle varié.

NÉCROLOGIE

M. Léo Gérard, ancien bourgmestre de la ville de Liège ; M. le pasteur et Mme Arnaud Rey-Gerard ; M. et Mme Max-L. Gerard ; M. et Mme Gustave-L. Gérard, remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion de la mort de M. René-L. Gérard, avocat à la Cour d'appel de Liège.

Liège, le 28 mars 1916. 54065

On nous prie d'annoncer la mort de M. Emile Levaux-Renier, pieusement décédé le 27 mars, à Woluwe Saint-Lambert, à l'âge de 36 ans. Les obsèques, suivies de l'inhumation, ont été célébrées dans l'intimité. Vu les circonstances, le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 54962

M. Eugène Fenion a la profonde douleur d'annoncer à ses clients et amis la mort de **Monsieur Emile LEVAUX** son beau-frère et associé, pieusement décédé le 27 courant, à l'âge de 36 ans. 54963

On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve Michel Pastuer, née Catharine La Ruth, décédée à Ixelles, rue Sans-Souci, 63, le 26 mars 1916, dans sa 72e année. L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

La présente tient lieu de lettre de faire part. 54864

M. Lionel Gervais et la famille ont la douleur de vous faire part du décès de Mme Isidore Gervais, domiciliée 191, rue Saint-Bernard. Le service funèbre a eu lieu en l'église Sainte-Aldegonde, à Saint-Gilles, et l'inhumation au cimetière de Laeken dans la plus stricte intimité. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. 54857

AVIS DE SOCIÉTÉS

Société Belge pour la Fabrication des Câbles et Fils électriques (Société anonyme)

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mercredi 12 avril, à 11 heures du matin, au siège social de la Société, 79, rue du Marché, à Bruxelles-Nord.

ORDRE DU JOUR :

1° Exposé de la situation. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;

2° Approbation, s'il y a lieu, du bilan et du compte profits et pertes ;

3° Décharge à donner au Conseil d'administration ;

4° Examen d'une répartition des bénéfices reportés de l'exercice précédent ;

5° Nomination statutaire.

Pour assister à cette réunion, MM. les actionnaires sont priés de déposer leurs titres avant le 7 avril, au siège social de la Société. 52557

EMILE-DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles
135, boulevard Anspach, Bruxelles.

Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 10 à 1 et de 3 à 6 heures. 19273

Société anonyme des Papeteries de Saventhem

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à la Banque J. MATTHIEU & FILS, 52, rue Royale, à Bruxelles, le mardi 11 avril prochain, à 12 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1° Rapports du Conseil d'administration et du commissaire ;
2° Examen et approbation du bilan et du compte profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1915 ;
3° Répartition des bénéfices de 1914 et fixation du dividende ;
4° Décharge aux administrateurs et commissaire ;
5° Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'article 27 des statuts. Les actions peuvent être déposées jusqu'au 10 avril inclus à la Banque J. MATTHIEU & FILS, à l'adresse précitée. 54276

AVIS

Mme Catherine Felten, veuve de Guillaume Mauer, fermière à Birelhof lez-Arlon, porte à la connaissance de M. Georges Van der Heyde, négociant, et de Mlles Jeanne et Célestine Van der Heyde, les trois demeurant ci-devant à Furnes, que son mari, le dit Guillaume Mauer, est décédé à Birelhof, le 8 mars 1916, et qu'elle entend se prévaloir de la clause du bail intervenu entre parties le 13 janvier 1900, lui permettant maintenant de résilier le dit bail pour l'année après celle en cours, c'est-à-dire à partir du 1er mai 1916.

Mme veuve Mauer-Felten publie le présent avis afin que les dits consorts Van der Heyde, qu'elle ne peut atteindre, n'en ignorent et qu'ils sachent aussi, qu'à partir du 1er mai 1916, elle cessera d'être leur fermier, et que si nonobstant elle doit rester à la ferme, ce sera uniquement pour ne pas la laisser à l'abandon et la gérer au nom et dans l'intérêt des propriétaires.

Pour tous renseignements ou communications, s'adresser à Me Hubert, notaire à Arlon. 54242

VENTES PAR HUISSIERS

Etude de l'huissier Arm. VANDER HEYDEN, 14, rue du Cyprès, à Bruxelles.

VENTE JUDICIAIRE

Le vendredi 31 mars 1916, à 10 heures du matin, sur le marché public de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, y établi, place Communale, il sera procédé à la vente publique et judiciaire de :

meubles, objets et charrettes saisis

consistant sommairement en :

Armoire de cuisine et commode en bois peint, table en bois blanc, chaises, fauteuil en osier, une petite pendule, deux lampes cuivre, garde-robes en bois peint, un régulateur, glace de cheminée, suspension à pétrole, fauteuil.

1 grand camion plat avec rehausse, monté sur 4 roues avec ressorts.

1 camion plat monté sur 4 roues avec ressorts.

3 grands tombereaux montés sur 2 roues.

1 camion à 4 roues monté sur ressorts avec brancards et siège.

5 herses, 1 timon, 1 échelle, un bac à avoine, etc.

Au comptant, sans frais pour les acheteurs. 54850

VENTE DE TABLEAUX

Famille honorable possédant tableaux signés et garantis des meilleurs maîtres ainsi qu'objets d'art de tout premier ordre, ne voulant pas organiser de vente publique, désire réaliser partie de leur collection. Prix de guerre pour cause privée. Ecrire : *Certificat d'identité, 2221, bureau du journal.* 54000

ANNONCES COMMERCIALES

SAVONNERIE BOVÉ et Cie

MAISON DE CONFIANCE

Savon brun mou extra, une seule qualité. Exiger échantillon à l'usine, rue Henri Dessaegher, 10. Bruxelles (Ouest) 49151

DESTRUCTION des MAUVAISES HERBES par

L'ANTIHERBE

Un seul arrosage par an au moyen de 1 litre pour 30 litres d'eau

Le bidon de 2 litres, fr. 2.25; 5 l., 3.50; 10 l., 6.—; 15 l. 8.50; 20 l., 11.—; 25 l., 13.50; 50 l., 25.00

COMPTOIR AGRICOLE :
J. LECLOS, chimiste, 18, Quai de la Dérivation - Liége
ET PARTOUT

52975

DISPONIBLE

78, rue de la Caserne, Bruxelles-Midi

100 caisses savon briques Panama
100 » » » Espérance au Bluk
3 » » » Basse
400 » pour le savon Waschverein
100 caisses lait condensé Monarch.
1.000 kilos savon mou d'avant la guerre. 53208

Cultivateurs ! Propriétaires !

Pourquoi la Flandre obtient-elle de si fortes récoltes ?

Parce qu'elle emploie deux à trois fois plus de ***GUANO*** et ***ENGRAIS COMPOSES*** par hectare que les autres provinces de la Belgique.

Demandez prix et renseignements sur l'emploi des engrais pour ***n'importe*** quelles cultures, à la Société anonyme ***ATLANTIC***, fabricants, 4, ruelle de Hesse, ***ANVERS***.

Nous recommandons vivement notre ***GUANO*** composé spécialement pour la culture des ***Pommes de terre, Betteraves, Légumes*** et ***Prairies***.

Tous nos engrais sont vendus sur analyse des Laboratoires de l'Etat. 52719

SAVON BRUN — Très bonne qualité — Bidons de 25, 12 1/2 et 4 kilos — Vanden Berghe PL. DAILLY, 22 SCHAERBEEK — GROS DETAIL

GRAINES "MAXIMA"

Comptoir des Sélections Agricoles
J. SCHEPKENS, à Gembloux.
GRAND DISPONIBLE
BETTERAVES, TRÈFLES, GRAMINÉES

1,000 kilos Poireau monstrueux.
1,500 kilos Carottes nantaise, St-Valery, etc.
1,000 kilos Laitue Gotte d'or, Reine de mai, paresseuse.
1,000 kilos Pois mange-tout de Henri.
100 kilos Endive frisée large extra.
100 kilos Cornichon de Paris.
500 kilos Radis pour ovoïdes et pleine terre.
5,000 kilos Pois et Haricots.
10,000 kilos Cerfeuil hollandais et mâches.
1,000 kilos Oignons jaune et rouge (attendu).
1,000 kilos Navets et Rutabagas.
20,000 kilos autres Potagères diverses. 51206

Brevet à vendre, mis au point

Chauffage à air humidifié avec ventilation d'air frais l'été. S'ad. 76, r. du Noyer. 53472

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois.

ON DEM. fil. qt., sach. lav. et repas., sert. b. réf. exig. 2 r. Industrie 54500

ON DEM. fil. t. f. bien, un peu couturière, p. servante ds b. réf. exig. 2 r. Industrie. 54500

ON DEM. fille t. f. très sér., sach. cuis., p. de 8 à 9 h. exig. 27, r. Industrie. 54500

ON DEM. forte fille t. f. très sach. cuis.; b. réf. exig. Rue Industrie, 27. 54501

ON DEM. fil. t. f. propre, cuis. bourg. b. certif. ménage 2 pers., mais le m. 82, rue du Midi, Laeken (Ma-Campagne). 54502

FILLE qt., un peu cuis., dem. pl. ou t. f.; bons rens. N. T. 40, rue Industrie, 27. 54503

PERS. b. recomm. inst., dès s'occup. jeune f. ou pet. ménage; excel. réf. M. J. 8, rue Industrie, 27. 54504

FILLE t. f., 23 ans c. lit bourg., b. réf., dem. pl. 30fr., r. des Coteaux. Sch. 54505

Jne FEM. 25 ans dem. pl. aid. com. et mén.; b. réf. B.B.25, r. Industrie, 27. 54506

FILLE t. f., 26 a., sach. cuis. bourg., mun. b. réf. dem. pl. 45, r. Mignon. 51897

FEM. propre, sach. lav., nettoy. et cuis., dem. pl.; b. réf. M. H. 15, rue Industrie, 27. 51498

SERV.-CUIS., 35 a., parf. au cour., dem. pl.; bons certif. 56, rue Josaphat-H. V. M. 51899

Jne FILLE 20 ans, cour. serv. table, cout., dem. pl. fille qt.; accept. t. f. L. P. 72, rue Industrie, 27. 51900

Bonne SERV.-CUIS., 27 ans, t. au cour., mun. b. réf., dem. pl. Z. B. 6, rue Industrie, 27. 54901

FILLE t. f., sér., 22 a., un peu cuis., lav. et repass., dem. pl.; b. réf. 27, r. Industrie. M. K. 3. 54902

FEM. de ch., Luxemb. sach. t. b. coud., munie b. réf., dem. pl. J. K. 4, rue Industrie, 27. 54903

GOUVERN. angl., parl. franç., sach. b. coudre, dem. pl. ou leçons. S.B. 3, rue Industrie, 27. 54901

Jne FILLE dem. pl. t. l. mén. ou b. d'enf. E. W. 16, rue Industrie, 27. 54905

MÉN. honorable dés. pl. conc., gard. maison, bur., magas.; bites réf. Ecr. av. Mil amps, 44. 54906

SUJETS *bonnes filles à tout faire, cuisinières fem. de chamb. cuisinières sujets sont placés de suite gratuitement à la Sté NATIONALE 6, avenue Louise, 6* **BRAITMES le placement et l'inscription ne vous COUTENT PLUS RIEN** 49844

On demande pour la campagne toute l'année SERVANTE-cuisinière, connaiss. b. cuisine, catholique; meill. réf. exig. S'adr. P. G., Librairie Objit, rue Haute, Hasselt 51929

Institution belge Accepterait comme collaborateurs fonctionnaires ayant loisirs, habitant région agricole. Ecrire à Me de Smet, 143, Boulevard Anspach, 143, Bruxelles, en indiquant âge, profession et références. Aucune caution à verser. 51857

MÉNAGÈRES éprouv. par guerre, chore. pl. femmes journée d. mais. bien. S'adr. Mme Manuel, 58bis, r. de la Flèche. 53582

HOTEL. — On dem. ménage hon. pour diriger hôtel. Adr. Clichir Matidieu, Libramont (Ardennes). 53312

JEUNE veuve ayant eu revers, cherche place (gérance, travaux d'écriture ou autres) hautes références. Ecrire, au bureau journal, J. V., 18. 53957

Position stable

Usine 1er ordre, agricom. r. bruxell., dem. emplé, expérimenté pour prix revient, devis et calculs relatifs à tous travaux construction, entretien et manutention. Pr. à sera donné à ancien emp. ayant entrepris travaux, en ateliers construction. Ecr. : B. L. L. 1917, bur. journ., en donnant tous détails relatifs aux travaux antérieurs. Copies certific. et réf. Discrétion garantie. 53932

MATÉRIAUX de construction. Mr au courant monte et entreneurs de trav. pulliers dem. représentation, fixe et commission. Ec. M. J. W. 32, b. j. 54454

ON DEM. forte fille t. f., franç. ou Wallonne, peu cuis., pas lessive. Drève du Duc, 31, Boitsfort. Arrêt trams 40, 31 et 32, gare Boitsfort. 53519

Chaussures On dem. fournisseur-patronnier très au cour. des mesures. 18, av. Louise. 54310

SAVONNIER

Usine savon blanc, surchargée commandes, demande savonnier patenté 1914, connaissant à fond la fabrication. Répondre J. O. 100, bur. journal. 51317

SERV. t. f., sach. cuis., tr. s. r., tr. b. réf., dem. pl. R. Theod.-Verhaegen, 97, St-G. 54262

DEMOIS. de magas.-orph., 23 a., bon. et act., fort, fidèle pl. Ec. D. A. M., bur. j. 51337

ON DEM. gouvernante parl. angl. fr., munie de bonnes réf., pour s'occuper de trois enfants. S'adr. 57, r. des Augustins, Liége. 54351

DEM. p. gérer magasin d'alimentation pers. capable, peuv. s'intéresser; appoint. et 10 p.c. Ne répond qu'à off. précis et détaillées. Ecrire M. R. X., bur. journal. 54466

ON DEM. demois. sténodact. l., connaiss. sauf allem. et franç. Ecrire J. L. 86, bur. journ. 54469

Jeune DAME dem. place vendeuse ou caissière; b. cert. Ecr. E. V. 80, b. j. 54475

ON DEM. bon. fem. ch., fille quart., b. au cour. du serv. et sach. un peu cuis. Inut. sans b. réf. Gages 45 fr. Se pr. de 4 à 6 h. Pr. adr. bur. j. 51509

DAME ch. vérance magasin de cigares. Caution si nég. Ecr. J. F., bur. j. 54512

ON DEM. fille à tout faire. Rest. Chalet Robinson, île du Bois. 50 fr. Se prés. de 9 à 12 h. 54521

JEUNE FILLE sachant très bien coudre demande faire jours ess. Ecrire J. L. V. 475, bur. journal. 54555

ON DEM. urgence, pour villa Uccle, domestique jardinier, célibat., sachant cuire lui-même, pr habiter seul d. dépend. Homme de confiance, muni des meill. réf., sera seul admis. Pr. à mobil. de guerre sach. encore travailler. Pr. adr. bur. j. 54474

VOYAGEUR très actif demande représentation; bonnes réf. Ecr. 72, r. des Confédérés. 54617

MAIS. import.-ch. pr entrée imm. st no-dact., connais. à fond chem. Ecr. avec prét. : R. R. 10. Office Publicité. 51634

ON DEM. servante-cuis.; réf. exig. Se pr. de 10 à midi, 55, rue Belliard. 54603

HOMME capable, connaissant à fond franç., flam., allem., menuiserie électricité, sachant bien dessiner, cherche emploi quelconque. Ecr. Lippolyte Schoubben, bur. j. 54608

Robes

On dem. 1re corsagère avec aide. Géroux, 26, rue Royale. 26. 54714

DEMOIS. sér., méth. réf., pr t. mod., dem. pl. gouv. m. chez Mr seul, Hab. Bruxelles. Ecr. Pirlot, 32, rue de la Limère, 32. 54737

ON DEM. j. t. bon fabric. parl. all., pr cantine; log., nourr., bon sal. Se prés. jeudi, 103, avenue Slecaux, Schaerb.-gare. 54735

PRETRE

dem. servante, pour campagne. Age et références : A. B. 10, bur. journal. 54780

FILLE sér. dem. place, sach. bon. cuis., pr petit m. ou pers. seule. 47, rue du Midi, 47. 54792

ON DEM. f. à tout f., sach. cuis. 744, av. de Waterloo. 54

CIGARETTES



EN VENTE PARTOUT. — GROS : 63, rue du Lombard, Bruxelles

TABACS AU PRIX DU GROS

Roisin court	la livre fr.	1.20
» ordinaire	»	1.50
» supé leur	»	1.75
Fleur de Roisin	»	1.75
Harlebeke	»	1.50
Maryland	»	1.75
Florida	»	1.60
Porto-Rico	»	1.75
Semois	»	1.75
Appelterre	»	1.75
Obourg	»	1.75

Compagnie générale des Tabacs
BRUXELLES : 1, parvis Ste-Gudule, 1
LIÉGE : 13, rue Souverain-Pont
44101

Capitaux.

2 MILLIONS à placer 4 0.0 sur hypothèq. 1er rangs indiv. succ. nues prop. solut. 48 h. SANS FRAIS. On traite provin. De 11 à 1 h. et 3 à 7 h. Rue de la Limite, 12, Brux. 46014

GROS R MUS Firme 1er ord. acc. dépôt capit. 7 à 10 % int. Retraits à vol. Contr. absol. Esc., com., ind., fin. Dem. agt sér. Ecr. C. P. Office Publicité, Bruxelles. 50844

ON DEMANDE 5,000 fr. garantis par créance hypothécaire. L.B.2, bur. j. 53475

Industrie textile quasi inconnue en Belgique demande 35,000 francs en COMMANDITES pour agrandissem^t. Excellente affaire. Grande consommation. Avenir assuré après guerre. Chiffre d'affaire certain. Prévisions, plus de 20 p. c. dividende. Ecrire M. G. L. W. bur. journ. 53604

PRÊTS 5 %, sur hypoth., suc., usuf., nue-propr., titres, etc. Aucun frai d'avance. De Tiège, 147, b^d du Nord. De 11 à 1 et 5 à 6 h. 54070

2,000 FR. pr aff. sér., bénéfices prouv. M. L., bur. j. 51795

CAPITAUX Personnes disposant de capitaux sont priées de donner leur adresse, avec indication du montant, à R. B. 16, bureau journ. Lettre suivra. 54870

COMMANDITE 5.000 fr. est demandée pour lancement article sér. de grde nouveauté inédite; vogue assurée et bon rapport. Agences s'abst. Ecrire : J. D. D. 13, bur. journ. 54007

Sérieux et correct Jusque 1,000 fr., s. signat., à négoc. solv. Ecr. façon explicit. : R. T. 86, bur. j. 54014

J'AVANCE petits capitaux p. opérations commerciales, de réalisation immédiate. Ecr. E. V., 7, bur. journ. 54931

ON DEM. hypothèque de 30,000 à 35,000 fr., sur garant. de 75,000 fr., à raison de 4½ p.c. C.B.917, b.j. 54917

COMMERÇANT solvable, gérié p. circonst. act. dem. à pers. voul. faire bonne action, 1,000 f. sur signature. Au bes. garanties. Ec. b. j., S. A. S. 18. 51918

Divers.

L'OR est acheté dep. fr. 2.75 le gr. **PLATINE** dep. 7 fr. le gram. Bijoux, brill., pert. fin., vieux dentiers, hautpr. 29, r. Grands Carmes (Manneken-Pis). 42292

MERCURE ALUMINIUM Caoutchouc brut. Payons très cher 183, r. des Tanneurs 45131

PHOTO FEMINA 39, boulevard du Nord 50951

Acheteurs vous trouverez bas prix TOUS produits alimentaires, 5, rue Van Artevelde, 5. 51477

COMMES ACHETEURS **Tissus apprêtés** p^r articles voyages. 23, r. des Glands, Forest. 51826

Centrale Electrique A vendr. mach. vap. Bollinckx 275 HP. Compound-Jum, condens. s'sol. Nomat. A. E. G. 200 K. V. A. — 375 t. exstatr. bout arbre, 3, r. Cornet de Grez. 52171

Occas. sans précédent Deux belles guillotines en chêne Hongrie avec glaces (démontées et état neuf) à vendre : 228, rue de Brabant. 52184

SEMOIRS

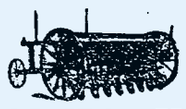

SIMPLEX Garantis contre risques de guerre. Modèles nouveaux ATELIERS : EDOUARD DE ST-HUBERT à Orp-le-Grand. 52165

FAUTEUIL CLUB MOQUETTE et CUIR AMERICAIN, pour la garniture, disponible 10, r. des Cendres, 10 9 à 12 et 2 à 4. 52673

OCCASION Bureau complet L. XVI, chêne parqu., coûté 1200 fr. p^r 425. 59, r. des Tanneurs, 59 52862

A VENDRE lustres, glaces, rayons vitrés et non vitrés, état neuf. S'ad. 53, ch. La Louvière. 52976

EAUX minérales en magasin, 9, r. Dautzenberg. Kobel, Chevron, Naias, Crystal-Water, Soda-Water. Sources belges. Expédition en province. 53411

BINCHE et ses environs Pour toute la durée de la guerre. Vastes magasins disponibles à partir 1er avril pour dépôt de toutes marchandises. M'occuperais du placement, remise à domicile et transport de la gare à mes dépôts : 3 équipages pour le trafic. S'adresser pour toutes conditions, à J. Legrand-Lescalier, 7, rue des Passages, 7 BINCHE 53468

LIQUIDATION. Belles cheminées neuves à vend. 4, rue Gustave-Fuss, 4. 53776

Savons de Toilette fins et ordinaires, en barres pour fabricants à la presse. 54, r. des Vierges, Bruxelles. 53543

Occasion. Fauteuil club moquette et cuir, sacarabe chaise longue, 59, r. des Tanneurs, 59. 53572

Savon mou qual. inc., 90 c. et 1 fr., Lagache & Cie, 1, b^d Jamar et 137, rue Wayez, Bruxelles-Midi. 53612

BEAU mobilier à vendre. Marché s'abst., 64, rue Gallait. 53691

A VENDRE de suite un important mobilier de **SALON** en bois sculpté, doré, garni d'une très jolie soie, style Régence, Louis XV, reproduit de l'époque, coût. 5,000 francs, pour 1,400 francs, ainsi qu'une commode gondole, une glace trumeau et une table ancienne, une fine petite glace et console chêne sculpté, à tout prix. 53703

50, rue des Rentiers

TAPIS D'OCCASION 32, r. Bardiau (N.-E.). 53801

Savonnerie Savon brun, 1re qualité. 225, r. du Progrès, 225 34121

OCCASION : **25 Coffres-forts** 59, rue des Tanneurs. 52861

ARDOISES Émile MAYÉRUS Martelange 53320

SOUDE SOLVAY Sommes acheteurs. Faire offres, en carbonate de soude Solvay, 98,100°, SAVONNERIES EXPRESS 31, r. Charles Degroux BRUXELLES 53929

SAVON EXTRA qualité incomparable, bel aspect, pur, gras, solide, de bonne conservation, sans gélatine ni matière nocive, ino fensif pour les mains, s'étend bien sur le linge, ne l'abîme pas, réunit toutes qualités de l'ancien savon. Ne pas confondre nos savons av. la mélasse innom nable lancée sur le marché par des savonniers d'occ^n. *Prod. journ. : 10,000 k.* Prix unique : fr. 1.80 le kilo. Cuvelles de 25 et de 12 1/2 k. *Maison de toute confiance* : Comptoir Général Belge, 64, rue des Vierges, Bruxelles 53931

A V. coq Leghorn 10 fr., œufs Leghorn à couver. 16, rue d'Allemagne, 16. 54029

ARMOIRE à glace acaj. mas., pouv. serv. garde-robe, à vend. d'occ. S'ad. place Saint-Pierre, 39, à Etterbeek ; son. 3 fois. 54010

Achat vieux Bijoux Or, fr. 2.75 le gr. Platine, 7 fr. le gr. Argent, fr. 0.10 le gr. Brillants, Perles. Obj. d'art. Tableaux. Antiquités, au pl. haut taux, 136, r. du Midi. 54044

Sulfate de soude RAFFINÉ extra blanc 97 p. c. pour savonnerie. J. LIZON-DUPONT 31, Grand'Rue, Mons 54050

CHICORÉE ET VINAIGRE sommes acheteurs. Adres. offres, C. V. A. bur. journ. 51097

Pommes à vendre. S'ad. 142, r. Jolly, Schaerb. 51163

4 Fauteuils club tout en cuir, gr. modèle, et riche bureau complet L. XVI en noyer parq. à vend. d'occas., bas prix. 35, boulev. Lambermont. 51262

JE donne pl. haut prix p^r toutes esp. fourrures mant. astrak. loutre, etc. 38-40, rue Van Artevelde 54277

Cafetiers ! Restaurateurs ! Je liquide derniers stocks de toutes sortes de vins en bouteilles ; prix avantageux. 17, rue de la Colline (Grand'Place), à Bruxelles. 54316

MACH. à écr., 100 fr. 62, Mont.-Berb.-Potagers, 62. 54328

VIADIVERS authentiques, depuis 1 fr., la bout. non-comprise. Maison Ernest Monnet, 68, quai de l'Abattoir, à LIÉGE. 54351

Cire d'abeilles Je suis acheteur de cire d'abeilles, cire Montan, déchets de Carnauba, noir d'aniline, au gras et à l'eau. Ecrire Camus, Hôtel Hallin, rue Borgval, Bruxelles. 54356

SOMM. ACHETEURS produits alimentaires. Cff. de 10 à 1 h., Claes ens. 44, r. de l'Hôpital, 44.

A TOUTE OFF., avant 3 jours : piano cord. crois., garnit. chemin^ée onyx et bronze, 2 fauteuil-clubs Henri-II, salle à manger riche chais. cuir, phonographe avec 3 morceaux en disques, c. 500 f., pr 95 fr. Vitrine salon, 6 tableaux de Ville, Billt. Courtois, 92, rue d'Allemagne, 92. 54458

A VENDRE d'occasion fourneau de restaur. émail blanc, ét. neuf, 2 m. long, 2 fours, f., renverse, recevoir eau av. robi et. r chaud d'assiettes, etc., ainsi qu'un ventilateur électrique. Pr. adr. b. j. 54535

A VENDRE **100 m³ pitch-pin** en un ou plusieurs lots. Ecrire B. O. I., bur. j. 54544

MEUBLES Fabricant liquide ch. à couch. 280 f. Sal. à manger 250 f. Fumoir anglais. Salons dorés, laqués et autr. 1/2 prix. Chaise long. 35 f. 64, chaus. de Mons, 64. 47818

OCCASION Magn. chamb., marqueterie, bois de rose, garde-robe à 3 portes, coûté 9,000 fr. pour 2,000 fr., 59, r. Tanneurs. 53573

PERS. dés. ach. d'occas. jol. peau d'ours blanc. S'adr. 14, r. Depotter, Sch. 51419

Cordes métalliq. Câbles Adresser demandes de prix : C. A. B., bur. journ. 54515

Goudron végétal Georges Mansy, à Tubize. 51365

Champagne de marque disponible ancien prix. FINACO, 56, boul. du Nord, 56, Bruxelles. 54586

Avis aux brasseurs Disponible cent mille bouchons de brasserie n'ayant servi qu'une seule fois à 10, 7.50 et 5 fr le mille, d'après qualité, dimensions et déchets. Prix à convenir. Prendre adr. bur. du journ. 54597

A VENDRE velours pr modes, chaussettes, sel de soude, savons de toilette et de ménage, cigares Flor de Solar. 79, rue Wayez, Anderlecht. 54509

SAVON NOIR SANS RIVAL Nous demand. des agents partout pour la vente aux particuliers. Bidons de 5 et 25 kilogs. Franco dans toute la Belgique. Ecrire « SANS RIVAL », bur. du journ. 54642

Crème p^r Chaussures (fabrication suisse), extra fine, sans acide, Disponible de suite : 25,000 boîtes, à 95 fr. le mille, franco. Ecrire de suite : « Crème Suisse », bur. j. 54643

CIRAGES, Crème pour chaussures, à l'essence, toute première qualité, pour chausseurs. Crèmes ordinaires pour revendeurs. Pâtes et liquides pour poêles et métaux. Mines de plomb et Blous (g^te Reckitt) ZUIVER ZEEP (boîtes de 2 doubles briques, qual. extra). Savon Hollandais (en poud.) TORCHONS, Veilleuses, Allume-feux, etc., etc. GROS SEULEMENT Auguste RINSKOPF Bureaux : 113, rue Joseph II BRUXELLES 44714

LA fabrication ET la vente du FLOC sont continuées avec les mêmes soins que par le passé. DUCREUX, 49, AVENUE DE LA LIBERTE, 49. 53357

Lait suisse CONDENSÉ Chocolats BABY-FARINA Gélatines alimentaires SAVONS FORNARO 7, Pte rue des Longs-Chariots BRUXELLES. 54780

Beaux OSIERS coupés à vendre, au domaine de la Motte, sous Boussval. Pour renseignem., s'adr. au garde Théodore Motte. 54687

PHOTO FEMINA 39, boulevard du Nord 50951

BORDEAUX Disponibles 2,000 bouteilles médoc 1906, 2,000 bouteilles St-Emilion 1901 et 1906. Vins provenant de la firme Gachet & Uzac, à Bordeaux. Authenticité garantie en facture. Ecrire à la Distillerie l'Union Commerciale, à Trazegnies. 54357

Sup. Paravent et glace dor. à v. d'occ. 37, bd Baudouin ; s. 2 f. 54427

CHERCH. mach. à coudre main, bon état, occasion. Off. bur. j., T. H. 10 54784

meubles neufs à vendre d'occ. 18, r. de l'Arbre ; ler ét. Visible de 2 à 5 heures. 54790

Occasion sérieuse à vendre à tous prix 23, r. de la Roue, 23 Salle à manger et bureau bois de rose parqueté, chamb. à couch. citronnier et noyer mass., objets d'art, lustres et garnitures cheminée, fabric. franç., fauteuils-club. Tr. pressé, Marchands s'abst. 50585

Comptoir National Belge **SIROP** toujours disponible 44, rue Riches-Claires 54822

CASSONADE foncée. Suis acheteur. 39, chaussée d'Ixelles, 39. 54833

Allumettes Prix imbattables. 6, rue Marché-aux-Herbes, 6. 54824

Superbe BUFFET Renaissance flamande, 15 f. 1. Parvis Sainte-Gudule. 51826

54181 **VINS** 200 barriques et 2,000 bouteilles BORDEAUX PORTO et autres vins 1er RUE DU CHALET, 1er

BISCUITS militaires les plus nourrissants STOCK DISPONIBLE O. DEMANET & Cie 97, rue Cara, 97. 54834

SAVONNERIE EXPRESS Savons en poudre, Sodaline, Javels, 31, r. Charles Degroux, Bruxelles. 50236

Bon PHONOGRAPHE, bonne marque, est dem. d'occ. M. E. 30, bur. j. 51859

DES. ach. d'occ. mach., atelier estampage, découpinstal. nickelage. 1 tour revolver, décol., t^te percée ; 1 autom. petite boul. S'adr. Ph. Depré, TIRLEMONT. 51861

HARICOTS SALÉS en tonneaux. Suis acheteur. 8, rue Ponçay, LIEGE. 51863

FOYERS A GAZ On désire occas. s'adresser. Ecrire P. H. 16, bur. j. 51874

DISPONIBLE 1,500 k. cacao en boîtes d'orig., marq. Beusdorp, Van Houten, Blooker ; 2,000 p. chocolat à la crème 400 gr. S'adr. 91, chauss. de Boendael, Ix. 54876

J'ACHETE toute quantité Chocolat. — Haricots. Pois. — Riz. — Huile de table. — Chicorée et autres produits alimentaires. Boîte postale 323, Bruxelles-Centre. 51877

Grands TONNEAUX à vendre. S'adr. 52, rue du Chœur. Peuvent servir p. expédition. 54878

DAME épr. vendr. avant. sautoir or, armôn. argbag., broch., diam. Pas au poids. Ecr. E. T. 4, b. j. 54880

Achat Futailles à vin 600 à 700 litres ACHAT FUTS FER 86, r. Renkin. 54940

BARATTE, comme neuve, d'OCCASION. STOMP, 10, rue des Vierges. 54885

On dés. achet. MACHINE A ECRIRE. C.R.15, bur. j. 54915

CIGARETTES



EN VENTE PARTOUT. — GROS : 63, rue du Lombard, Bruxelles

CHAT : Bijoux, Diamants, Perles, beaux brillants, vieil Or, Platine, argenteries aux plus hauts prix. Tableaux anciens, Gravures, Objets d'art. 174, rue la Loi, 174 BRUXELLES 50024

PRESSE hydraulique à 3 plateaux chauffables, de 1 m. 400 sur 1 m. 400. 56, rue Renkin, 56. 54942

Engrais ch miq. Pour conditions vente, écrire : 10, r. de Mayence. 54948

BOUGIES - Veilleuses avon de toilette. Biscuits militaires. Sirops et confitures Jambons d'Ardennes. 27, rue Caserne (Midi). 51953

Vieux VINS (bordeaux et bourgogne), de toute 1re marque, à vendre ; conv. pour particuliers. Ecrire A.R.B., b. j. Cur.-s'abst. n. 54956

J'AVANCE n'importe quelle somme d'argent en prêts sur meubles, bijoux, tapis, tableaux, etc., à déposer en garde-meuble, 40, r. du Conseil, Ixell. 51971

J'ACHETE grande partie **Sel de Glauber** soude cristalisé. Vermeulen, 29, rue de Lisbonne, 29, Bruxelles. 54360

CAUSE DEPART. — A vendre d'occ. riche chamb. à couch. 290 fr. sup. salle à m. (1 p.) 240 fr. 1 2 prix. Très pressé. 34, rue d'Allemagne. 51970

Beau RENARD noir 60 fr., et beau manteau de loutre, à vendre. Grande occasion. 174, r. de la Loi 51974

ON CHERCHE d'occ riche mobilier de bureau L. XIV ou XVI. R. B. 12, bur. j. 51976

LAPINS à fourrure, réformés ŒUFS à couver min. orp. Lamb DANS., 10, rue Fétinne, Liège. 53001

Pianos.

Piano Pleyel riche occas. 1,2 valeur. 77, rue Botanique. 49516

ON DEMANDE PIANO 7, av. de la Reine, 7 49517

SUPERBE PIANO petit queue, 1re g. marque, tout neuf ; belle occasion. Rue Hôtel-des-Monnaies, 59. 51696

On demande piano d'occasion, comptant. Rue des Acacias, 120, Etterb. 52377

PETIT Queue Playel, occ. unique, pressé, 30, rue Gillon, 30. 53014

Excellent PIANO Bord à vendre 800 fr. 16a, av. Jean-Volders, 16a. 51518

A VENDRE piano Ors 300 fr. ; phonola 50 fr. parfait état. Visible 388, av. Louise, avant midi. 54830

Riche PIANO Herz, excell. sonorité, c. 1,500 fr., à v. 1,3 valeur. Pressé. 119, r. Stephenson, S. 54960

Commerces à céder et à reprendre.

OCCAS. Café-brass. Centre, bel ivoir couv., à céder 6,000 f. Ec. R. K. B., bur. j. 54363

Vins et Liqueurs Je poss. beau magas. avec march. (firme connue) pet. loyer, je dois remettre ou m'associer avec pers. sér. pr extens. du com. 10,000 fr. nécess. ; excel. affaire, vu la rareté et la hausse des prod. Bén. prouvé. Ecrire R. V. 5, bur. journal. 54125

A REM., pr cse santé, café-brasserie-concert, plein Centre. S'adr. à Feb. 94, Marché-au-Charbon, Br. 54500

Beau CAFE à céder pr cse départ. Pet. reprise et pet. loyer. Pr. adr. b. j. 54613

PRESSÉ. C. dép., brasserie-billt. à rem. 700 f. Pr. adresse bur. journal. 54856

MAG. cigares à louer. Centre ville. Cond. : rue Pachéco, 79. 54858

JOLI CAFÉ Brasserie - Billard bien situé, gr. avenir, bonne recette, à céder 7,000 fr.

Epicerie-Confiserie. Etterb., exist. 10 ans, act. 30 fr. rec. p. j., loyer proport., à céder 5,0 0 fr., plus env. 1,000 fr. marché. S'adr. **Comptoir Immobilier** 48, place De Brouckère, 48. 54959

Bonne DROGUERIE à remettre pr cse santé. Petite reprise ; belle occas. Ecr. D. R. O., bur. j. 54519

Bords de la Meuse A remet. hôtel tout meublé, pr. gare, client. et situat. agr. ab. Motif double emploi. Ecrire O. C. 100, bureau de l'« Ami de l'Ordre », Namur. 54910

Ventes et locations.

A VENDRE jolie maison rentier, 1 ét. avec gr. jardin, r. de la Royauté, 24, Laeken. 33756

A LOUER beau quartier dans mais. tranq., prix de guerre. Env. nouvelle Ecole vétérinaire. Prend. adr. bur. journ. 33783

A L'app., conf. mod., asc. élect., 2, av. J. Volders. Id., 61, av. L. Bertrand. 41645

PERSONNE tr. éprouv. guerre désire louer appartem. 4 pl., ou rez-de-chaussée, payable par. après guerre. Ecr. E. M. 79, bur. journ. 41986

A LOUER Avenue Louise, 9, Brux., gr. maison de comm. à porte-cochère, avec appart. spac. aux 3 étages. Pour visiter s'adr. rue Royale 127, Brux. Pour les cond. chez KOCKEROLS frères, entrepreneurs, rue Jordaens, 38, à ANVERS. 48449

A LOUER gr. mais. modern. chauff. électr., jard., vastes mag. 153, rue Constantinople. 50193

Nouvel Hôtel Moderne A louer spac. appart. le tout dern. confort. jardin, prix guerre, 1,800 à 3,400 fr., 65, aven. Lepoutre. 52094

FAITES INSCRIRE VOS MAISONS à vendre ou à louer, au **Comptoir Immobilier** 43, place De Brouckère, 43 Résultats rapides. 54437

A VEND. avec ou sans garage, jolie petite maison de rentier, jardinet, électricité, chauffage, etc. 5, avenue Clays. 52173

Bonne MAISON commerce et rapport à vendre ; 5,000 fr. comptant, le restant après la guerre. L. B. 2, bur. j. 53471

MEUBLÉE Mais. tout confort, bain. R. Marie-Thérèse, 57 ; de 10-1. 54108

A LOUER chambre luxe et confort, garnie, chauffage central, gaz, électr., pour Monsieur, 31, r. de Malines. Pas afficher. 53711

MAISON à louer à Ermage, endos de 35 ares, située à deux minutes de l'église, cinq minutes de la gare. Jouissance immédiate. Prix du loyer : 400 fr. Cinq places au rez-de-chaus., quatre places à l'étage, remise, cave et grenier. S'adresser : Gillain-Bassinne. 53730

A LOUER, province, jol. mais. rentier tr^ès meub. ; prix très avant. durée guerre. Com. fac. Brux. et Anvers. Ecrire bur. journ., B. O. 200. 54091

MAISON à louer, 2 ét., eau, w.-c., gaz. 41, r. d'Artois. 54002

Pays wall., 13 k. Brux. Beau corps ferme, 2 hectares, à vend. 30,000 fr. L'acheteur pour. av. en locat. 10 hect. près et 10 hect. excel. terres. Tondeur, Braine-l'Alleud. 54196

Riche PIED-A-TERRE, 28, rue Grand-Hospice ; 2 min. pl. De Brouckere. 54207

CHAMB. garn. av. pens. ch. dame sle. Vie de fam. 116, av. d'Auderghem. 54321

BOURSE. Chambre gar. à louer, pied-à-terre ou autre. 20, rue T'Kint. 54322

Jolie MAISON à louer 950 fr. 28, av. du Haut-Pont (Ma-Campagne). 54341

MAGASIN et écurie à louer ; on ferait au besoin camionnage. Sb, rue de la Flèche, Molenbeek 54361

Dem. BUREAU garni, à Brux. ou Schaer. et MAGASIN bien sit., Br. Sch. ou Etterb. Of. av. pr. : K. R. X, bur. j. 54467

COKE LAVÉ ARGENTÉ Ste-BARBE Sp. préchauff. cent. Fourn. Palais Royal de Laeken, 16, rue Eug. Catteir, IX. 51209

Savons de Toilette fins n'irritant pas la peau. Exp. contre mandat

S. B. ANCRE les 100 . . 10 fr. les 1,000 . . 90 id.
ROYAL les 100 . . . . . 15 id. les 1,000 . . . . . 140 id.

Savon de luxe extra fin JAMDEN la douzaine 5 fr. ; la grosse 54 fr. 54596

Savon genre Marseille dur depuis fr. 1.35 le k. Ech. contre 1 fr. timb. poste **Savonnerie Augute JAMART** 64, rue Bodeghem, 64, Bruxelles

CH. tr. conf. et pet. ch., 15 fr. ; m. f. conv. ; eau, g., w.-c. 135, r. Verte, Nord. 51360

MÉNAGE belge, 3 personnes, dés. reprendre maison av. petit atelier ou jard. ; paiement 3 mois d'avance. Env. Midi, Maritime ou pl. Liedts. Pour 1er avril. Ecr. P. E. B. 46, bur. j. 51367

Bel Appartem. franç. 1er ét. gr. 5 pl. c. m. 50 fr. 135, ch. Helmet. Tram 56 51395

21, PLACE ROUPPE. Chambres meub. à part. de 30, 35, 40 ; mans. 12 fr. 51501

A LOUER ou à vendre belle maison rent., jard., chauf. cent. 251, av. Albert. Vis. lund., mer., vend., de 2 à 5 h. 51549

ON CHERCHE appartement lux. meublé, avec cuisine ; éclairage électr. H. H. 12, Office Publicité. 51635

Belle MAISON de comm. à louer ; conv. pour tout article ; bon sit. Prix de guerre. 1, avenue Jules Malou, 1, Etterbeek. 51658

A LOUER appt. garni ou pied-à-terre. 49, avenue Emile-Max, Schaerbeek. 51668

2 PERS. bel. dés. quart au appartem. gar., 2 ou 3 pl. de quoi faire peu cuis. ; préf. 1er ou rez-de-ch. ; 50 à 75 fr., env. porte Louise, pte Hal ou Midi. Ecrire prix et détails : T. H. E. 88, bur. j. 51716

A LOUER local 800 m2, conv. p^r comm. ou industr. près Théâtre Flamand. 85 fr. p^r mois, 117, r. de Laeken 54315

CHAMBRE à louer, avec bonne pension, pr pers. tranq. ; près Ma-Campagne. Ec. b. j., B. Y. 2 54316

DÉS. louer bas-maris. et sous-sol, av. cour ou véranda ; Centre. Bail apr. guerre. Of. H. E., bur. j. 54317

MÉN. à l. s. ent. ch. reche app. ou partie mais. meublée, av. cuis., s. bain, chauf., pr 1er mai. Seul loc. Env. pl. et ph., pte Namur. Ec. M. H. L., bur. j. 54321

RUE NEUVE Situation unique. Bail à céder, belle maison de commerce. Ecr. n° 19576, A. Z. b. j. 53839

A v., MEUBLÉE ou à l. mais. t. conf., chauf. bain, élect. Bd St-Michel, 114. De 10 à 1 h. 51573

DAME dem. app. 4 pièces, cave, mans. ; seul 1er et 30-35 f. Ecr. J. A. 779, b. j. 54179

A LOUER, 65, rue Six-Jetons, maison 3 à Vilvoordi, marché jeudi, de 2 à 4 h. Pr cond., s'adr. 14, rue Lebeau. Prix gare 54781

ON DÉS. ach. maison genre villa, grand jardin, tram direct. Nord. Boul. d'Anvers, 33. 51784

ON demande quartier confort, garni dans Centre, pour faire cuisine, p^rsonne seule. Ecr. J. D 25, Bureau Publicité, 45, Marché-aux-Poulets. 54786

20 FR. Très jol. chamb. garn., 125, rue 14 juin, près Nord et r. Brabant 51305

A LOUER appartement conf. garni, 1er étage, av. terrasse. 85, r. Marie-Thérèse. 54799

Bel APPART. meubl. à 1er. Chauf. cent., le t., s. bain. 62, r. Philippe le Bon. 54842

Bel. CHAMBRE garnie à 1er, pied-à-t., ou ent. (Centre). 34, r. Duquesnoy. 51635

A LOUER MEUBLÉ Tr. jol. château, vast. dépend., chauf. cent., élect., eau potag., parc 10 h., étangs, belle situ. calme et saine, vicinal et ch. de fer à 5 min. Prix spéc. 3 000 fr. Ec. R. de L., bur. j. 51831

DAME seule dem. app. 3 pl., 25-30 fr. Ecr. L. G., 16, r. Jules-Van-Praet, B. 54836

Belle Maison Rentier 2 ét., av. E.-Demolder, Schaerb., à v. 32,000 fr. Lre 2,000 f. U.S.66, bur. j. 54845

DAME dés. garnir appart. 5 pl. pr Mr et Mme Belge seuls, 150 à 160 fr. p. m. Ecr. M. A. 14, bur. j. 54843

ELNEKEBEEK Villa meublée, pr. guerre 27, r. Caserne (Midi). 54932

APP. meubl., av. cuis. à l'ét. 18, r. Chalet, pte Sch. 54854

Bel APPART. garni à 1er ; 3 pl., 1er ét., seul locat. ; eau, gaz, w.-c. à l'étage. Rue de la Longue-Haie, 6. 54567

A LOUER appart. conf. garni, 1er étage, av. terrasse. 85, r. Marie-Thérèse. 54799

Bel APPART. meubl. à 1er. Chauf. cent., le t., s. bain. 62, r. Philippe le Bon. 54842

Bel. CHAMBRE garnie à 1er, pied-à-t., ou ent. (Centre). 34, r. Duquesnoy. 51635

A LOUER MEUBLÉ Tr. jol. château, vast. dépend., chauf. cent., élect., eau potag., parc 10 h., étangs, belle situ. calme et saine, vicinal et ch. de fer à 5 min. Prix spéc. 3 000 fr. Ec. R. de L., bur. j. 51831

DAME seule dem. app. 3 pl., 25-30 fr. Ecr. L. G., 16, r. Jules-Van-Praet, B. 54836

Belle Maison Rentier 2 ét., av. E.-Demolder, Schaerb., à v. 32,000 fr. Lre 2,000 f. U.S.66, bur. j. 54845

DAME dés. garnir appart. 5 pl. pr Mr et Mme Belge seuls, 150 à 160 fr. p. m. Ecr. M. A. 14, bur. j. 54843

ELNEKEBEEK Villa meublée, pr. guerre 27, r. Caserne (Midi). 54932

APP. meubl., av. cuis. à l'ét. 18, r. Chalet, pte Sch. 54854

Bel APPART. garni à 1er ; 3 pl., 1er ét., seul locat. ; eau, gaz, w.-c. à l'étage. Rue de la Longue-Haie, 6. 54567

Jol. VILLA meub. mod. à louer ; eau, gaz, bain, gr. terrasses, gr. jardin ; 2 min. tram pl. Roppe. Observatoire. 89, av. Delleré. Cond. 165, r. Haute. 54346

PENSION pour mons. ou dame seule, à la campagne. Gd jardin, bois. S'adr. Joseph Vranckx, Taes, Nederockerzeel. 54871

A LOUER maison de commerce, coin, rue des Fortins et rue d'Artois. Deux vitrines. 54875

ON DÉSIRE louer quartier non-garni, p. 2 dames, envir. Bourse ; ne dépas. pas 30 f. Ecrire 10, rue Brialmont. 10. 54879

PERS. sér. dés. louer villa ou mais. camp. av. grand jardin, ou occuper provis. immeuble av. gr. jardin inoccupé. Ecr. prix et cond. ; 27, av. Voltaire. 54884

MAISON mod., 11b., 12 pl., jard., chauf. centr., eau, gaz, son. élect., tout conf. 1,600 fr. Sit. N.-E. Ecr. G. C. 20, b. j. 54908

A LOUER ou à vendre, en tout ou en partie, aux portes de la ville de Charleroi, grand bâtiment de brasserie, avec machine à vapeur, cour et jardin. Transformations éventuelles. Pr conditions, s'adresser Boulvin, 17, rue Charles-Dupret, Charleroi. 54912

Bel APP. garni à 1er ou 4 pl. R. du Tyrol, 116. 54921

SUIS achet. maison mod., b. jardin ; envir. 25,000 f. Rép. bur. j., J. C. B. 13. 54932

SEL CRISTAUX DE SOUDE Gr. stock tout. disp. fin, fin, gros, raf. pr s^e conc. Usines La Persévérance 82, quai des Charbonnages, 82, Bruxelles. 51761

Imprimerie G. VANKERCKHOVE. rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 29-31.

SAVON VERT VÉRITABLE En tonnelets originaires de 25 kilos 170, rue Gaucheret, Brux.-Nord 54446

ROSIERS 3 fr. la botte de 12. — Pensées. Pâquerette, le cent, 7 fr. — Lilas, Boules de neige, fr. 1.25. — Hortensias, Pivoines, hydr., fr. 0.35. 54073

Etabliss. Horticoles Eug. DRAPS *UCCLE-STALLE. Tram 50* Succursale : 30, Chaussée de Forest, 30, St-Gilles. Magasin : 17, rue Antoine Dansaert, 17 (Bourse).

VOICI LE MOMENT D'EMPLOYER LES **PILULES DE SANTÉ DEFENSE**

Les spécialités étrangères ne pouvant plus pénétrer en Belgique, c'est le moment de faire l'essai d'un *remède national* bien connu et qui, depuis plus de 20 ans, a fait ses preuves.

N'OUBLIEZ pas que les *PILULES DE SANTÉ DEFENSE* constituent le *purgatif idéal*, ne donnant jamais de coliques et procurant à tous une *santé vraiment*. C'est le remède le plus *sûr*, le plus *facile*, le plus *économique* contre *toutes les maladies*. . . . . .

Malgré la hausse des médicaments et la difficulté des transports les PILULES de SANTÉ DEFENSE sont vendues dans *toutes les Pharmacies* de Belgique à *1 FRANC* la boîte de *30 PILULES*. 44173

Savonner. du Bol d'Or Disponible 200 caisses de 100 doubles briques. 12, place Anneessens, 12. 54468

SAVON SUEDOIS Extra fin pour tous les usages : toilette, ménage. En caisse de 50 cartons de 4 briques. Disponible : 500 caisses par semaine. Ec. Otto Wirusky, bur. j. 54644

CAU E PRIVÉE. Particulier désire vendre belle collect. tableaux de H. Boulenger, L. Dubois, Artan, F. Debraekeleer, Vernet, Decamps, etc. et quelques bronzes. Visible de 10 à 3 h., 6, rue d'Autriche ; son. 2 f. 51655

Chanvre et Cordes Achète petites et grandes quantités. De Cock, ch. de Wavre, 154. 51630

SIROP pur poires, 1re qualité, sirop mélangé, sagoline, lait condensé, sardines, fécule. Conditions avantageuses, 29, r. Ste-Catherine, au 1er. 54927

Lard salé et jambons du pays. 300 kilos disponible. Fro. o.f. Léon Delattre-Mineur à Boussu lez-Mons. 54680

Poules Produisez vous-même, à bon marché, la meilleure nourriture pour la ponte, par la machine à vapeur les os. 147, CHAUSSÉE DE MONS, Cureghem. 51708

A VENDRE partie chocolat fin, savon en briques, meilleures marques belge et hollandaises. Rue de l'Education, 40. 54727

A VENDRE 2 autoclaves, timbrés à 5 atmosphères. 1 m. 700 × 2 m. 600. Rue Renkin, 56. 54941

A VENDRE causes départ : salon acajou noir, salle à manger et 6 ambres à coucher chêne ciré. Conditions avantageuses. S'adr. 103, r. de Laeken. 54793

J'ACHÈTE **SOUDE SOLVAY** 117, rue Croix de Fer. 54796

DENTS CRÉDIT Réparation immédiate. Ne se rend qu'à domicile. 50, rue de Suède (Mi 1). 54497

Au plus offrant 500 l. alcool méthyl. mod. 98-99°. Ec. bur. j., T. P. 798. 51708

Cause DÉPART. A vendre salle à manger neuve, 130, rue des Villas, Jette. 54803

JE SUIS achet. tous soldes, fond magasin ; paye cher. 16, r. la Madeleine. 54806

50 THOMPSON à cdd. au plus offrant. 27, M. A. C., b. j. 54808

DÉCOUPEUSE à caramels, en bon état, est demandée. Confiserie Léopold, 271, bd Léopold-II, B. 51800

J'ACHÈTE d'occas. une glacière de boucherie. Ch. de Forest, 5, St-Gilles. 54841

1,000 BOUTEILLES St-Estèphe, 900 Graves vieux, à 1.60 la bouteille. Rue de la Victoire, 152. 54823

JE CH. d'occ. livres suiv. « Démocraties antiques », par Croiset ; « Cours de philosophie et logique », par Rabier ; « Hist. de la Littérature française » (d. 1913), par Lanson ; « Orphens et Apollo », par Reinach. S'adr. : 15, rue Armand-Campenhout, 15. 54527

Au plus offrant Gueuze-lambic A vendre 3,000 bout. et 2,500 demi-bout. 1 umbic de plus de 2 ans de bouteille. Fre off. A. V. 24, bur. j. 54844

ON DEMANDE **MACHINE A ECRIRE** écriture vis., bonne marque. A. L. 22, bur. journ. 54844

OCC. Bain forte, appareil inst. au gaz, chamb. à couch. laqué blanc, à vendre. 65, rue de l'Eglise